

Barjac

Consultation sur place

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



014254 0029

REVUE MUNICIPALE

2016

BABOUSE exposera à **BARJAC** avec **Camille BESSE**
et **Roland HOURS** à partir du 25 juin

EN 2017 LUTTONS CONTRE LA MISÈRE



**DU BOULOT,
Y'EN A!**



9484
PER RMB
3.10.2019

EDITO

La nature est en fête et nous attendons les cerises...

La France débat pour un autre printemps peut-être.

Barjac prépare ses sourires aux visiteurs et meuble ses ruelles. Belles et vieilles maisons si proches les unes des autres... Quel nouveau destin pour vous ?

Les commerces, sur la rue trouvent un peu leur compte. Mais les étages ? Que de place perdue dont les champs nourriciers font les frais ! Par quels moyens redonner vie à ce patrimoine Renaissance ?

Ces terres qui s'abandonnent ou s'empoisonnent, crient en silence leur désir d'hommes et de fruits sains, comment les contenter ?

Les enfants dans la lumière des oliviers seront-ils belle récolte pour un nouveau temps ?

Le village est une cage ouverte. L'espace du monde les attend, armés de souvenirs, riches du miel paternel des écoles. Donneront ils plus qu'ils n'ont reçu ?

Ceux dont l'âge est venu qui rêvent encore de justice, veulent des jours paisibles et doux pour finir l'épopée de leur vie, un partage équitable entre ce qui vient et ce qui part... de l'amour, comme aux enfants.

Depuis le château, cette ruche républicaine, je regarde le sombre donjon fleuri de pigeons. Il en a vu, des saisons ! Sa basse-cour est toute pimpante... Il connaît le travail : jamais fini. Des lois nous arrachent comme des baliveaux des secteurs majeurs de l'activité communale. Le tourisme, l'urbanisme, les cartes d'identité, l'eau, l'assainissement etc... vont ailleurs, loin, entre des mains peu ferventes... c'est prouvé. Ni mieux, ni moins cher. Pourquoi alors ? C'est un crime contre les communes, du rapt légal.

Le combat n'est bon qu'ensemble. On lâche rien. Vive Barjac !

Edouard CHAULET
Maire de BARIJAC



AU FIL DE L'ANNEE, LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE AUSSI EN SESSION PUBLIQUE VOUS ETES VIVEMENT INVITES A Y ASSISTER

En voici les principaux extraits :

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2016 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal et au public de procéder à une minute de silence, en la mémoire de Monsieur Michel RICOUX, membre du personnel municipal, décédé le 30 janvier dernier.

MOTION CONTRE L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE.

Le Maire rappelle que dès 2011, la commune de BARJAC s'est mobilisée pour s'opposer aux permis d'exploitation des gaz de schiste aux côtés des départements de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Hérault, concernés par le permis d'exploitation de Montélimar.

Le 08 janvier 2016, le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, examinant le recours de Total contre l'abrogation de son permis d'exploitation des gaz de schiste, a rappelé dans ses conclusions que l'État ne pouvait qu'appliquer la loi du 13 juillet 2011 dite Loi JACOB et qu'il n'y avait pas lieu d'abroger le permis, la loi étant claire.

Cette situation juridique souligne clairement le caractère ambigu de la loi dénoncé dès son origine par les collectifs. Elle ne nous protège pas suffisamment, puisqu'elle n'interdit que la fracturation hydraulique, ni plus ni moins.

Les compagnies pétrolières détentrices des permis mentent en prétendant qu'elles n'auront pas recours à la fracturation hydraulique, puisqu'il n'existe aujourd'hui que ce procédé. De plus, afin de faire oublier le mot « fracking », elles tentent de dissimuler leurs demandes sous des termes tels que : lessivage des couches ou stimulation de la roche-mère qui ne trompent personne.

Un recours en annulation de la décision d'abrogation de ce permis a été lancé par la société bénéficiaire. Le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise estimant que Total n'est pas hors-la-loi, lui a ré-octroyé, le 28 janvier dernier, son permis de recherche du gaz de schiste en France.

Le groupe est désormais autorisé à prospecter dans les quatre Départements dont le Gard.

La Commune de BARJAC tient à rappeler que l'exploration et l'exploitation de ces combustibles fossiles constituent toujours une menace :

- pour la ressource en eau en zone méditerranéenne sujette à des sécheresses récurrentes,
- pour la politique de l'eau ambitieuse et partenariale conduite afin de garantir les équilibres nécessaires au développement durable de nos territoires,
- pour l'attractivité touristique et la valorisation d'une agriculture respectueuse de l'environnement (le Département est un des premiers en matière d'agriculture biologique).

La commune de BARJAC demande :

- que la loi réforme le code minier pour dire clairement que la France laissera sous terre ces fossiles. Ce n'est pas la fracturation hydraulique qu'il faut interdire mais l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures de roche-mère.

Pour la santé des populations, la commune de BARJAC souhaite que toutes les mesures juridiques et législatives soient prises pour interdire définitivement toute exploration et toute exploitation des sols, des hydrocarbures non conventionnels (ou gaz de schiste).

Elle exprime également sa solidarité avec les associations, les populations et les élus concernés, et rappelle sa mobilisation et son engagement pour préserver les milieux et ressources naturelles d'importance stratégique et d'intérêt départemental.

La commune de BARJAC considère que le choix des collectifs de la commune de BARJAC l'oblige à faire mieux que tout autre commune pour le bon déroulement et le succès de cette manifestation.

Le 28 février, par cette manifestation, on ne défendra pas seulement BARJAC, mais le monde entier et montrer aux peuples qui ont cédé aux compagnies pétrolières et qui aujourd'hui font face à des tremblements de terre, pénurie d'eau, dégâts environnementaux et d'ordre radioactifs... que lutter est possible.

Motion votée à l'unanimité.



Avis Schéma de Coopération Intercommunale du Gard. La Commune de BARJAC via la Communauté de Communes De Cèze-Cévennes n'est pas concernée par cette obligation de la loi NOTRe. Toutefois, le conseil municipal considère faire partie de ce bassin de vie. Les communes de BARJAC et BESSEGES souhaitent aller vers l'agglomération d'ALÈS et de ne pas rester comme un fragment dans ce bassin de vie alsésien. « C'est dans le gros que le petit se faufile et trouve son compte ».

Vente Zone d'activités Plan Long : la commune a vendu 1 ½ hectare à 35€m² HT ou 30m² HT (pour plus de 5 000m²). Aujourd'hui s'installent un centre de contrôle technique, des pompes funèbres, la belle délocalisation du centre du village



de l'entreprise RAOUX et un champ de lentilles bio est exploité (puisque la terre n'avait pas été polluée par des pesticides). Un compromis de vente avait été signé avec un tailleur de pierres mais ce dernier est décédé. Aussi, Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer un nouveau compromis avec la compagnie de taxis-ambulances SARRAZIN.

Terrain de la Lauzière jouxtant la maison de retraite : autorisation est donnée au maire pour négocier l'achat de ce terrain qui pourrait accueillir des « maisons en partage » ou maison foyer-logements.



Acquisition de radars pédagogiques : pour des mesures de sécurité, 4 radars seront installés : au stade, entrée de l'avenue Jean Tassy, Route de Bagnols et à la Villette pour un coût de 8000 € HT.

Demandes de subvention Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde aux associations suivantes : Prévention Routière pour une intervention au sein de l'école : 120 € - Restos du Cœur : 300 € - Club des Territoires (Club partisan de la restauration collective) : 225 € - Coup de pousses : 60 € - Subvention exceptionnelle à l'office de Tourisme : 2 000€ pour l'emploi de deux stagiaires en renfort de postes pour la saison haute. En 2015, l'office de tourisme a reçu 22 000 visiteurs, le chiffre de fréquentation le plus haut de la Communauté de Communes qui en brimant l'Office de Tourisme le plus dynamique et le plus prometteur du territoire manque de discernement sur le tourisme. A ce sujet, Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes, dans le cadre de la loi NOTRe confisquant la compétence tourisme aux communes, a voté un nouveau schéma touristique. Le Conseil Municipal à l'unanimité se déclare hostile à ce schéma imposé par la Communauté de Communes. Lancement d'un appel à candidature d'architecte dans le cadre des travaux préau-gymnase de l'école publique. Aménagement de la Buvette à la Lisette avec réalisation d'auvents pour 10.000 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016 :



FENETRES CHATEAU

Comptes administratifs 2015 : Vote des résultats des dépenses et des recettes 2015 pour le budget général, le budget du cinéma, du service assainissement et de la zone d'activités. Pour la commune : en investissement un excédent de 235.008 € se dégage et en fonctionnement un excédent propre de 780.658 € avec des dépenses stables.

Pour le cinéma : C'est un excédent global de 1766 €. Les tarifs sont inchangés depuis 2001 soit 5 € tarif plein et 3 € tarif réduit... C'est un formidable outil culturel, de rencontres, de

réflexion et d'ouverture. 7377 spectateurs sur l'année pour 236 séances. Un remerciement du Conseil à tous les bénévoles projectionnistes du mardi soir pour leur engagement.

Pour le service assainissement : Excédent global de 49.945 €.

Pour la zone d'activités : Le compte 2015 a enregistré la vente de 3 lots : le contrôle technique 1000m² pour 35.140 € HT, la chambre funéraire pour 52.500 € pour 1500 m² et 184.080 € pour l'entreprise RAOUX soit 271.720 € HT au total.

LES 3 IMPOTS MENAGE : le Conseil maintient les taux suivants Taxe d'habitation : 12,9 % - Foncier bâti : 16,11 % - Foncier non bâti : 70,82 %. Ces taux communaux sont inchangés depuis 27 ans, seules les bases ont été revalorisées de 1 % par l'État et rapportent 583.957 €.

stabilisation crèche



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016 :

LES BUDGETS 2016 : Ce sont les actes fondamentaux d'une collectivité puisqu'ils définissent les prévisions budgétaires des objectifs de gestion d'une année.

Budget 2016	fonctionnement	Investissement	total
Commune	4.498.591	3.845.595	8.344.186
Assainissement	169.900	150.414	320.314
Cinéma	64.212	20.231	84.443

Le Conseil rappelle son mécontentement face au désengagement de l'Etat.

La Dotation globale de fonctionnement (DGF): 117.374 € baisse de 50.000 € en 2016. Depuis 2013, la baisse des dotations se chiffre à 115.770 € soit la dotation 2016 perdue en 3 budgets ! Les recettes liées aux services en régie sont stables, le choix de non augmentation a été effectué pour le restaurant scolaire, le centre de loisirs... Les dépenses de personnel représentent 40 % des dépenses réelles, la hausse des contributions employeur à la CNRACL plombe mécaniquement ce poste de dépenses alors que le financement des rythmes scolaires nous a été imposé... La dette s'élève à 71.554 € et est intégralement remboursée par des recettes : loyer gendarmerie et remboursement du Syndicat mixte d'électrification.

Le Conseil émet un avis favorable aux subventions suivantes :

- 2.500€ à l'association Art tatouille pour l'organisation des « Théatropes »
- 1.000€ à l'association Coups d'pousse
- 800€ au Tennis Club pour son « Tournoi Open »
- 20.000€ à l'association CHANT LIBRE pour l'organisation du Festival « BARJAC m'en chante, chansons de caractère »
- Signature d'un contrat de prêt d'un tableau « le dormeur du Val » d'Anselm KIEFER, assuré et installé par ses soins.
- Participation de la commune à hauteur de 15 €uros par nuitée par enfant barjacois en primaire ayant pris part à un séjour scolaire.
- Prix du repas en portage à 8 € à compter du 01 juin 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016 :

Communauté de communes – devenir : Cyril GILLES délégué, décrit 3 propositions s'en prenant aux attributions de compensation qui sont un revenu des communes formé par la fiscalité professionnelle des entreprises pour renflouer la communauté et relever la compensation de Saint Ambroix. Toutes portent sur une confiscation drastique des sommes adoptées lors de la fusion et selon les calculs d'un bureau d'études extérieur. Le Conseil Municipal, à l'unanimité se déclare défavorable à la révision des attributions de compensation et souhaite rejoindre l'agglomération d'ALÈS dès le 1 janvier 2017. De Cèze Cévennes n'a pas à rester le morceau retardataire du puzzle de l'agglomération d'Alès en cours de refondation. La CDCI et le Préfet doivent intégrer notre fatal relèvement.

Subventions aux associations : C'est une somme globale de 68 590 € à laquelle s'ajoutent 2 052 € d'aide communale accordée aux familles barjacoises, non imposables, afin de leur permettre l'accès aux activités culturelles et sportives sur la commune. En février 2016, 26 300 € ont déjà été votés.

Bornes électriques pour recharge de véhicules : Le conseil sollicite l'implantation de 2 bornes auprès du Syndicat départemental d'Électricité.

Échanges Fonciers Clos du Prince - Gourdon : Monsieur le Maire rappelle la délibération du 27 novembre 2001 acceptant l'échange foncier entre la commune et l'Eurl Ribotte, représentée par M Anselm KIEFER. Cet échange entrant dans le cadre de la création par M. KIEFER d'une fondation visant à pérenniser son œuvre sur le site de BARJAC.

Ce projet vient d'être relancé, et M. KIEFER propose aujourd'hui un échange de 12ha52a80ca au Mazert constitués par les parcelles B 637.638.639 dites « Le clos du Prince » contre 7 ha (au lieu des 14ha prévues dans l'ancienne délibération) du bois du Gourdon issus de la parcelle B 148 attenants à sa propriété ainsi que la parcelle B 262 de 4a12ca. L'Eurl Ribotte cédera également à la commune un chemin tracé dans sa propriété (parcelle B 225.7256) permettant l'accès à la crête du massif Gourdon. Outre cet échange très avantageux pour la Commune, il faut rappeler fortement l'intérêt culturel, artistique, touristique et économique que représente une telle fondation pour Barjac, c'est une symbolique forte à l'échelle Européenne de la jonction des 2 cultures de part et d'autre du Rhin. De fait également le patrimoine forestier communal se trouverait augmenté de près de 6 hectares par des parcelles planes, issues de l'agropastoralisme et contiguës à la forêt des cèdres espace très fréquenté par le public, les randonneurs et les chasseurs. Les 7 hectares de bois cédés devront être distraits du régime forestier auquel sont soumis les bois communaux. Il informe également le Conseil que l'EURL RIBOTTE prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire relatifs à cette opération. L'échange est adopté à l'unanimité.

Club Gymnastique Sportive Saint Ambroisienne : l'association sollicite une participation financière exceptionnelle pour l'achat d'un praticable gonflable. L'essor du club de Gymnastique ainsi que la progression importante de son niveau (plusieurs titres aux championnats de France) impose l'achat de matériel indispensable et coûteux. Afin d'encourager, soutenir cette association existant depuis 1970 qui accueille cette année 3 barjacois, une subvention exceptionnelle de 1 000€ est accordée à l'unanimité.

Régime indemnitaire : A titre exceptionnel à l'occasion du départ à la retraite d'un agent au 1er septembre 2016, il sera versé le montant attribué dans le cadre du régime indemnitaire 2015, sur le dernier mois de rémunération prévu en août 2016.

Achat terrain jouxtant la Maison de Retraite : la parcelle est

de 3693 m², l'évaluation des Domaines s'élève à 184.700 € HT soit 50 €/m². La proposition municipale est de 30€ le m² soit 110.790 €.

Logements nouvelle gendarmerie : souci d'étanchéité relevant de malfaçons, il est nécessaire de faire jouer les garanties.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2016

Programme d'Electrification renforcement poste Malibaud : coût du projet 40.000 € HT pour extension de 350 ml de réseau BTA pour renforcer le poste dont le financement est assumé par le syndicat mixte et notre taxe d'électricité.

Signature contrat maîtrise d'œuvre salle d'évolution école publique : A l'issue de la procédure, le cabinet GOIDIN présentant la meilleure offre au taux de 9 % est retenu. Il appartient maintenant à ce cabinet d'architectes de présenter un projet pour l'aménagement de la partie école publique côté avenue Raoul Eyraud.

Demande de subvention Ecole Publique projets 2015-2016 : une subvention de 10 €/par enfant barjacois est votée à l'unanimité.

Taxe d'aménagement : Fixée à 2 % depuis 2011, le Conseil Municipal considérant le coût des travaux de viabilisation, considérant la baisse des dotations et des subventions fixe son taux à 3 % au 1er janvier 2017.

Renouvellement bail ancienne carrière : Le bail pour la location de la carrière du Ranc arrive à échéance. Son renouvel-

lement a été sollicité dans les mêmes conditions soit un loyer de 500 €/an. Le Conseil, à l'unanimité s'y déclare favorable. La carrière du Ranc est le seul lieu où se procurer le matériau d'origine des bâtiments, monuments et maisons de notre village et de ses environs.

Achat table de soins : Cet équipement d'une valeur de 2000 € sera inscrit à l'inventaire communal et participe à l'installation d'une soignante très spécialisée qui représente un enrichissement certain pour l'offre de soins sur le secteur. Voté à la majorité.

Accueil d'une famille de réfugiés : le conseil réaffirme sa volonté et ses efforts pour l'accueil d'une famille de réfugiés en indiquant qu'il réhabilite un logement communal d'une superficie de 80 m² pour un loyer de 370 €. Cette action est menée en partenariat avec l'Association Solidarités.

Demande de subvention Collège Vallon Pont d'Arc au titre des ateliers archéologie et des activités physiques de Plein Air : 30 €/enfant sont demandés pour 8 enfants : le Conseil réaffirme sa position, la commune a pour compétence la scolarité primaire, qui reste la priorité des priorités. La compétence des collèges est dévolue aux Départements.



ELEVATION DEPUIS LA RUE



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2016

Intercommunalité – Transfert de compétence :

Au 1er janvier 2017, la « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » devient une compétence à part entière et obligatoire des EPCI en lieu et place des communes. La communauté se substitue entièrement à la commune qui ne sera donc plus en charge du tourisme. Toutefois, les textes laissent aux communes qui le désirent l'option d'encaisser la taxe de séjour. Pour mémoire, l'office de tourisme de BARJAC, géré par une association encaisse des cotisations d'adhérents et une aide municipale. Il mène une activité productive en développement grâce à des professionnels, des bénévoles et des évènements. Sous l'égide des Présidents DIVOL, LEVEQUE et AGAPITOS actuellement aidés par Messieurs et Mesdames THOULOUBE, AUDU, METGE, CESPEDES...notamment, il sert depuis 30 ans la contrée, en particulier Saint Privat de Champclos. Espérons que les nouveaux dirigeants sachent en tirer bénéfice au profit de tout le territoire, à l'heure de la Caverne du Pont d'Arc et de « village de caractère ». Le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas percevoir la taxe de séjour et laisse donc le soin à la communauté de communes de remplir sa mission à part entière.

Travaux de Goudronnage 2016 : signature du marché avec la SAS LAUPIE, le mieux disant pour un montant HT de 180.911 €. La réalisation aux hlm est particulièrement réussie.



Aménagement de la cour et montée du Château : signature du marché avec SAS PELLET, le mieux disant avec demande de fonds de concours auprès de la Communauté de communes.



Achat Tracteur et Epareuse : des devis vont être demandés pour étude du remplacement de ce matériel nécessaire au bon entretien des chemins. L'actuelle machine a plus de 20 ans et les pannes se multiplient.

Avancement des projets : Aménagement terrain crèche : les travaux vont bon train, une participation à 32 €/le m2 sera demandée à la Communauté de communes et le terrain sera cédé à l'Euro symbolique. Les travaux de construction de la crèche pourraient débuter en janvier.

Salle d'évolution Ecole publique : Le cabinet d'architecte travaille à un avant-projet qui sera soumis à discussion des divers partenaires.

Numérotation des rues : L'étude est terminée. Un avis esthétique au titre du label « Village de caractère » est sollicité auprès du CAUE pour les choix des plaques de numéros qui seront achetées et remises à chaque foyer.

Signalétique commerciale du Centre ancien : 22 commerçants sont concernés pour une signalétique cohérente et esthétique. La commune centralise les demandes, fournit les supports d'accueil de chaque panneau qui reste à charge du commerçant intéressé.



Rythmes Scolaires 2016-2017 : validations du prix horaire de la vacation 25 € brut de l'heure soit 36 € chargés en recrutement direct ou en convention à verser aux associations : le coût annuel est évalué à 26.028 €. Le fonds d'amorçage de l'Etat 50 €/enfant est reconduit.

Aide communale activité associative : augmentation de la prise en charge à 50 % de la cotisation associative choisie pour les personnes non imposables avec un maximum de 150 € et une activité par an et par personne. Cette aide vise à étoffer les associations et à aider les gens aux revenus faibles.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : Le Conseil Municipal approuve le projet de statuts modifiés par la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes.

Avis favorable (1 voix contre) à la mise à disposition de l'office de tourisme à titre gracieux, dans le cadre de la prise de compétence obligatoire « Tourisme » par la Communauté de Communes au 1er janvier 2017.

A la question « Voulez-vous que l'urbanisme et son aménagement soit transféré à la Communauté de Communes ? », le refus est unanime et catégorique.

Un vœu est rédigé contre ces transferts et ceux à venir notamment concernant l'eau et l'assainissement. Le Conseil déclare : « Nous n'avons pas été élus pour jeter par-dessus bord les ¼ des devoirs que les populations nous ont confiés en 2014. Les élus communautaires n'ont pas été fléchés en connaissance de tout ce qui devait leur être confié. La mise à mort des communes s'accompagne d'un déni de démocratie avec une population de plus en plus tenue à distance. Ces transferts vident la commune. Comme Maître Cornille d'Alphonse DAUDET, les Maires n'auront plus de grains à moudre et feront du folklore ».

En outre, le Maire donne lecture de la motion émanant de l'association des maires du Gard sur ces transferts et se réjouit du sursaut de ces collègues face au traitement des communes par la loi NOTRe malheureusement aujourd'hui « en phase terminale ».

APPROBATION DU RAPPORT PUBLIC SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015. Ce document public à l'attention des usagers est désormais en ligne sur les sites www.services.eau-france.fr et www.barjac.fr

Indiquant un prix de 0,72 €/m³ assaini (la moyenne nationale est de 2,24 €). Pour l'eau potable le prix est de 2€/m³ avec une qualité et une abondance patentes (la moyenne départementale est de 2,10 €/m³ et la moyenne nationale 2,20 €/m³), soit un prix de 2,72 €/m³. Ces services sont visés pour un transfert obligatoire aux communautés. Le Conseil met au défi d'obtenir de meilleurs prix et une meilleure efficacité.

COUPES DE BOIS automne 2017 : sur la parcelle forestière n°34 (lieudit « Joujou »). Les prix sont maintenus à 120 € les lots pour les bénéficiaires non-imposables et 140 € pour les personnes imposables. Une piste sera créée à l'issue des travaux d'exploitation.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES : ESPOIR CYCLISTE NÎMOIS : 2000 € pour l'organisation de la 15ème route des Helviens en mai 2017, une des dernières courses du Gard regroupant dans nos paysages 400 participants amateurs avec une bonne sécurité et un bon état d'esprit sportif -

BARJAC HISTOIRE LOCALE : 168 € pour les frais d'impression liés à l'organisation de la belle soirée sur les sacrifiés de la guerre de 14-18.

INEDIT FILMS : 1000 € pour une application agenda collectif multimédia à l'attention des forces vives de la commune.

COMITÉ PAROISSIAL : Suite à leur demande pour une enseigne lumineuse sur façade, une participation de 180 € est votée considérant la fréquentation par une population très diverse venue de nombreuses communes alentour.

Régime Indemnitare : il est versé annuellement en décembre comme un 13ème mois. Il résulte d'une vraie politique sociale à laquelle s'ajoute le C.N.A.S, l'arbre de Noël, le remboursement téléphone au personnel de voirie, tarif réduit pour accès aux repas... Une augmentation de 2 % de l'enveloppe budgétaire la portant à 30.000 €

TERRAIN LA LAUZIÈRE : la commune vient d'acquérir le terrain de 3 693 m² pour 110.790 € attenant à l'EHPAD « Saint-Laurent » il constitue un atout pour développer un ensemble immobilier à même de recevoir des personnes valides désireuses d'indépendance, de confort et de sécurité (« Maison de partage »). L'Association Coallia pourrait passer un bail à construction pour ce foncier.

NUMÉROTATION DES RUES : Confiée à la Poste, la numérotation sur papier est terminée, 1120 adresses et numéros ont été listés. Le conseil a décidé l'achat des plaques pour chaque foyer couleur vert mousse afin d'avoir une harmonisation des matériaux et de la couleur pour un montant négocié à 8.000 € TTC. Chaque foyer va être informé par courrier de l'adresse numérotée et des modalités de retrait des plaques d'ici la fin de l'année.

DOCUMENTAIRE « ZÉRO PHYTO 100 % BIO » DE GUILLAUME BODIN : Soutien de 1000 € au projet qui fait écho à l'engagement politique mené par la Municipalité en faveur d'une restauration collective respectueuse de la santé ainsi qu'une démarche de protection de l'environnement. Découvrez le sur YouTube.



2016 C'EST AUSSI :

LA SAUVEGARDE DE LA MAISON DE RETRAITE ST LAURENT PAR LA REPRISE DE L'ASSOCIATION COALLIA

Saisis par la mise en liquidation en 2015 du Groupe SENE-RYS, propriétaire à 100 % de la Société SEGES, gestionnaire de l'E. H. P. A. D. « SAINT-LAURENT » 38 résidents et 35 salariés... Le Maire et le Conseil Municipal ont mandaté Monsieur COLOMB Marc, consultant, pour être assistés en toutes démarches avec l'aide du Directeur, Monsieur PARRAT et de son assistante Françoise BUREY, afin de sauver la Maison de Retraite.

La recherche des repreneurs fut fructueuse grâce à la mobilisation du personnel.

Des rencontres entre mairie, conseillers départementaux : Madame CHAULET-VILLE et Monsieur SERRE et les services de l'Agence Régionale de Santé ont abouti à un consensus sur le mieux disant des repreneurs, l'association COALLIA.

Le Tribunal de Commerce de Nîmes a retenu la candidature COALLIA pour être le nouveau gestionnaire à compter du 1er Novembre 2015. L'association, loi 1901, fondée par Stéphane HESSEL, en 1962, dont le siège social est à Paris. Elle est également basée à Lyon. Elle compte environ 3000 salariés et opère sur 48 départements, des activités diversifiées : E. H. P. A. D., réinsertion, logement social adapté, etc... Elle s'est engagée à reprendre l'intégralité du personnel et à s'acquitter du règlement des reliquats des

congés payés, de prendre en charge les cautions des résidents détournées par le failli, restaurer l'immeuble pour environ 300 000 Euros, relancer l'activité en diminuant le loyer des propriétaires investisseurs. Ainsi donc, l'Établissement passe d'une gestion commerciale à la gestion désintéressée d'une association.

Le conseil municipal tient à dire sa satisfaction et à remercier l'ensemble des personnes, les conseillers départementaux, l'ARS, M. Teveny de Coallia, ayant participé au sauvetage d'un outil social et économique.



LE SAUVETAGE de L'USINE D'ETIQUETTES :

L'entreprise Codel a vécu, vive «Cévennes étiquettes». Le tribunal de Toulouse a attribué aux frères Quirantes l'entreprise de Barjac. Etablis à St Martin de Valgaugues mais aussi à Nantes et Compiègne, la société va de l'avant avec une

solide expérience, un personnel très qualifié et des machines modernes. Déjà l'entreprise, bien conservée, vaste, isolée et bien aménagée il y a 22 ans par l'architecte Massal, d'Als pour le compte de la Mairie à été réparée, nettoyée. «Il semble qu'elle peut redémarrer de suite en appuyant sur un bouton» devait avouer le nouveau patron.. Il faudra attendre l'arrivée de nouvelles machines, la formation du personnel repris 5/6 pour recommencer. Le Sous-Préfet, M. Delcayrou était accompagné du nouveau président de la CCI, M De Faria et de la vice présidente de l'assemblée départementale Cathy Ville Chaulet. Les élus de Barjac avec le maire Edouard Chaulet, la première adjointe Olga Bofill, le nouveau vice-président de la Com Com Cyril Gilles ont visité le centre ancien et le château avec M. Quirantes et lui ont fait connaître le restaurant du 7ici et sa magnifique salle renaissance...tout un symbole.



LES ACHATS :

1 VEHICULE KANGOO ELECTRIQUE :	14.294 €
1 TONDEUSE AUTO-PORTEE :	18.828 €
3 RADARS PEDAGOGIQUES :	5.616 €
1 PHOTOCOPIEUR EN MAIRIE :	10.000 €
1 LAVE VAISSELLE SALLE DES AINES :	2.418 €
1 TABLE EXAMEN :	2.529 €
ILLUMINATIONS NOEL :	2.866 €
2 PERGOLAS DOUGLAS A CANVIEN :	1.882 €
1 BROYEUR A LAMES :	1.400 €
90 CHAISES ROUGES ET NOIRES AU CHATEAU :	6.593 €



2 acquisitions foncières d'importance :

- 3693 m² de terrain contigu à la maison de retraite St Laurent pour 110.790 € (belle négociation)
- 2 Hectares 70 agricole à Planlong pour 102.000 €

PARCOURS DE SANTE PARCOURS BOTANIQUE



10 bornes supplémentaires sont venues étoffer notre parcours botanique. Leur implantation s'est faite en septembre 2016 pour un coût de 3 600 €. Désormais ce circuit botanique comptabilise 20 pupitres d'information. De quoi satisfaire notre soif de connaissance sur la flore qu'abrite notre forêt. L'attrait et la fréquentation avérée pour cet itinéraire sportif et culturel nous encouragent à poursuivre les efforts d'embellissement de ce site.

GESTION FORESTIERE

En 2016, la forêt de BARIJAC a subi d'importants travaux sylvicoles. En effet, six parcelles de pins noirs d'Autriche, plantations de 1986 ont été dépressés massivement. Cela consiste à réaliser des layons de 4m de large espacés de 10 à 15m. Ce sont de véritables saignées sur lesquelles le bois y est coupé, débité et récupéré. Les branchages restants, qui jonchent le sol, feront l'objet d'un broyage mécanique en 2017. Ce genre d'exploitation présente plusieurs intérêts. D'abord cela permet à la forêt de s'aérer, de pénétrer facilement à l'intérieur de ces plantations et favorise l'épanouissement des arbres sur pied sélectionnés. L'entreprise DONNADIEU a été retenue pour effectuer ces travaux de première éclaircie après avoir répondu à la consultation lancée par la commune. Elle a remporté le marché avec une offre respectable de 7.20 €/m³. Ce fut la mieux disante. Environ 750 à 800 m³ de bois ont été vendus. La destination de ce bois est bien sur différente suivant sa qualité. Pour le moins beau, l'exploitation s'est faite à l'abatteuse tronçonné à 2 m, débardé au porteur, mis en stère puis acheminé à la papeterie de TARASCON. Les arbres les plus remarquables ont été billonnés à 3m pour l'imprégnation de piquets agricoles (piquets pour poiriers, pommiers et espalier notamment). Nous avons également supprimé les pins d'ALEP que nous avions dans les parcelles d'affouages. Après déchetage, ils serviront à la production de granulés de bois ou plaquettes destinés au chauffage de certaines collectivités. Une visite de ces chantiers par les enfants des écoles publique et privée en classe de CM1 et CM2 a eu lieu le 2 novembre 2016. Ils ont été émerveillés de voir ces engins monstrueux en action. Des démonstrations et des explications de différents intervenants ont retenu toute leur attention. Ils savent maintenant qu'une forêt, pour se développer, doit être entretenue de diverses façons, qu'il est nécessaire de couper un arbre, même si l'image n'est pas réjouissante, pour provoquer le développement d'un autre ou bien favoriser le recépage des essences existantes. Ensuite s'opère une sélection naturelle. Les plus beaux sujets résistent et grandissent, c'est la régénération, le renouvellement. Un broyage de remanents après coupe de première éclaircie sur 2,5 Ha a été également réalisé en 2016, coût 3 750 €. Le total des travaux pour l'année écoulée s'élève donc à 9 990€. Il correspond au rythme d'entretien que l'équipe municipale s'est fixé. D'autres interventions, moins sévères, ont concerné les îlots de sapins de Céphalonie. Ils se dressent sur une surface additionnée de 1,5 Ha. Une mise à distance par dépressage et un élagage à 4m de hauteur les mettent en évidence. C'est la troisième année consécutive que ces magnifiques sapins viennent décorer le village ainsi que les diverses salles de la commune, lors des fêtes de fin d'année. Nous en avons offert aux deux écoles, à la cuisine centrale, la salle du château, au téléthon ainsi qu'à l'union des commerçants pour agrémenter leur marché de Noël. Outre les économies toutes relatives, c'est la valorisation de notre forêt qui est à souligner. Bien évidemment, nous ne pourrons pas en fournir tous les ans. Nous arrivons presque au terme de leur sélection. Le coût de ces travaux s'élève à 2 640 €.



LOCAL DES CEDRES

Ce lieu ludique, très prisé des associations, est de plus en plus sollicité par des particuliers pour y organiser des réunions familiales : cousinades, anniversaires etc...

Nous en sommes très heureux. C'est un lieu de partage, d'échange et de rencontres en toute quiétude et quelque fois improbables.

Les chasseurs de sangliers de BARJAC étant les premiers utilisateurs (du 1er septembre au 31 mars, période d'ouverture de la chasse au gros gibier) se sont mobilisés au mois d'avril 2016 pour rénover et embellir ce local. Les peintures intérieures, les lasure



rieures, le nettoyage de la toiture et des chéneaux au « karcher » ont constitué les principales tâches. Sous la direction du Président Marc LABROUSSE et Yves SOULIER, les chasseurs ont œuvré pour rendre ce local le plus accueillant possible et lui dignifier ainsi tout le respect qu'il mérite. C'est le bien commun.

Pour sa part, la municipalité a pris en charge les fournitures liées à ces travaux de toilette. Par ailleurs, des installations électriques ont été changées par des néons à LED basse consommation. L'éclairage extérieur a été amélioré. Coût 924 €.

CONCESSIONS DIVERSES

Il y a plusieurs concessions dans notre forêt communale.

- La plus importante est bien sûr la carrière PELLET qui produit du concassé calcaire sur 23,4 Ha. Un projet d'extension est en cours. Des forages pour évaluer la qualité des matériaux ont été faits. Nous attendons le résultat d'analyse. Rapport annuel pour la commune 100.00 €.
- Une deuxième concession octroyée à la SARL « L'ART DE LA PIERRE » (M. John PAGES) pour la remise en activité d'une ancienne carrière de pierres de taille. Superficie : 1 ha.
- Une concession de deux emplacements de 1 500 m² chacun, pour une mise en hivernage de ruches par un apiculteur, M. Gilles ROUX. Une quinzaine de pots de miel a été livrée au restaurant scolaire pour régaler nos enfants. La production s'est trouvée affaiblie à cause d'un manque de floraison au printemps dernier.
- Une concession de pâturage gratuite est établie pour le GAEC de la VILLETTE, Pascal BELLEGARDE, pour un troupeau de moutons sur 90 ha.
- Une concession de ligne électrique et deux concessions de canalisations d'eau potable (rapport très minime).
- Et enfin, une location du droit de chasse par un bail gratuit à la société de chasse communale, pour des battues principalement, sur le 808 Ha de notre forêt, bientôt 813 ha.

COUPES AFFOUAGERES 2015

Elles sont en train de se terminer. L'affouage est réalisé au ¾. Il se poursuit. Le bois abattu doit être récupéré et sorti des coupes avant le 31 mai 2017, fin d'affouage. Donc, au-delà de cette date, il sera interdit de pénétrer dans les parcelles avec des engins motorisés : tracteurs, 4x4, etc... et bien sûr avec une tronçonneuse. Le recépage et la sélection naturelle du futur peuplement ont débuté. Il convient de ne pas le détruire en y roulant dessus. Monsieur Raphaël RAYMOND, agent O.N.F. assermenté, s'emploiera à faire respecter le règlement défini et approuvé en commission, porté à la connaissance de tous les affouagistes et verbalisera s'il constate des infractions.

COUPES AFFOUAGERES 2018

Il est conseillé dès à présent de s'inscrire en Mairie, auprès de Stéphanie, pour l'obtention d'une coupe affouagère 2018. La date limite d'inscription est le 31 AOUT 2017. Les surfaces exploitées dépendent du nombre de demandes. Il faut respecter un calendrier de travaux que nous définirons en réunion. Un travail colossal attend les membres de la commission, l'agent O.N.F. et moi-même. La réussite de cette opération dépend de l'implication de chacun. Une réunion de la commission forêt aura lieu en Mairie courant mai pour dresser le bilan des opérations sylvicoles de 2016, analyser l'affouage de 2015, préparer celui de 2018 (calendrier de travaux, organisation) et découvrir le programme d'entretien forestier 2017. Nous espérons livrer les lots d'affouage début janvier 2018.

ECHANGE DE CULTURE - LA CULTURE EN ECHANGE

Récemment un échange foncier a eu lieu entre la commune et la société Anselm KIEFER qui se situe au quartier de RIBAUTE. La réalisation de sa Fondation est impérativement liée à l'agrandissement de sa propriété. BARJAC a la chance d'avoir sur son territoire un artiste de cette peinture-là, de réputation internationale et nous devons être attentifs aux retombées économiques et culturelles que ce projet peut engendrer.

Pour arriver à cette situation d'échange, il a fallu que M. KIEFER devienne, au fil des ans, un gros propriétaire terrien. Des parcelles privées, d'ici ou là, voisines ou pas, distancées géographiquement de son œuvre, ont été acquises, au cours de ces dernières années. Des terrains agricoles ou boisés se sont vendus sans scrupule.

Une véritable aubaine pour ces exploitants qui ont vu leurs terres susciter un intérêt certain aux yeux d'un acquéreur de cette envergure. Tout s'achète et tout se vend, question de prix. Ça se respecte !

Mais pour ce qui concerne la commune, il n'y a pas vente de terrain. Il y a échange. 7 ha de pentes abruptes boisés de chênes verts clairsemés et de rochers sur le massif du GOURDON contre 12 ha de surfaces planes, arborés, accessibles, contigus à notre parcours de santé, traversés par un chemin de randonnée sur lequel se situe un point d'eau naturel « le Clos du Prince » quartier du Mazert.

Pour moi, il n'y a pas photo !

La suppression de cette enclave privée dans notre forêt est une bonne chose, favorisant une homogénéité parcellaire. La gestion en est que plus facile. Voilà une des principales raisons qui m'a conduit à l'acceptation de cet échange foncier.

Je sais d'où je viens. Je suis un déraciné d'un village natal, le Pradel en Cévennes, qui a vu la destruction totale de son territoire causée par l'extraction de charbon à ciel ouvert laissant inévitablement un paysage lunaire.

Cette blessure me permet de relativiser et d'avoir une analyse affinée pour la prise de décisions très délicates lorsque le patrimoine forestier communal est concerné.

En l'occurrence, il n'y a pas de perte de surface mais au contraire une augmentation et en plus de qualité.

Nous souhaitons que le projet de cet illustre artiste aboutisse et que sa réussite jaillisse sur les Barjacois.

N'opposons par les cultures ; Partageons-les.

Sylvian Belin

BILLET PERSONNEL

Ces dernières années le nombre d'accidents de la route sur animaux sauvages, notamment sur sangliers, a augmenté considérablement.

Malheureusement quelque fois mortels laissant des familles désemparées, dans l'immense souffrance et l'incompréhension la plus totale. Et puis d'autres plus légers, dégâts matériels surtout, « plus de peur que de mal » comme on dit, mais dont on se serait bien passés tant il est vrai que ce n'est jamais le moment ni l'heure.

Perte du seul véhicule que nous possédons, des désagréments bien réels mais pas insurmontables. Ensuite, il y a les dégâts causés aux cultures, des pertes de récoltes ou des pâturages et pelouses labourés, et en dédommagement des sommes astronomiques versées aux agriculteurs par les Fédérations de chasseurs qui se voient contraintes d'augmenter les timbres inhérents à l'exercice de cette chasse au gros gibier.

Ces maudits sangliers. Personne ne veut plus en entendre parler. Ce serait une grave erreur que de prôner leur extermination. Rappelons-nous ce qui s'est passé avec le lapin. La myxomatose (virus créée par les laboratoires) et le VHD ont eu raison de cette espèce. Elle n'arrive pas à se

remettre et n'y arrivera certainement jamais. Doit-on faire de même pour le sanglier ? Je n'y pense pas un seul instant. Déjà des essais d'empoisonnement ou de stérilisation des laies ont été expérimentés et malheureusement avec succès. Le seul prédateur de cette espèce c'est l'homme. Réduire et réguler les populations en le chassant d'accord, mais pas chimiquement. C'est le seul animal en France qui provoque tant de passions. Il représente un formidable enjeu économique. Sa chasse génère des milliers d'emplois dans diverses industries.

Soyons conscients de cela !

Alors, chassons le, réduisons sa prolifération, mais ne le rayons pas de notre territoire. Les chasseurs mettent tout en œuvre pour y arriver. La pression de chasse exercée sur cet animal est effrayante. Elle s'effectue de plusieurs manières : en battues organisées, en tir à l'approche, à l'affût et pratiquement toute l'année. Ces chasseurs-là, souvent critiqués, méprisés, caricaturés, traités d'extrémistes, ne méritent pas ces injures. Leur activité cynégétique doit être reconnue d'« UTILITÉ PUBLIQUE » et de ce fait, respectée de tous.

Sylvian BELIN

AUTORISATIONS D'URBANISME 2016

Maison individuelle	12
Autres permis : garage, hangar, commerces....	12
Piscine	10
Autre Déclarations Travaux : toitures, façades, clôtures...	29
Certificat Urbanisme	54
TOTAL	117

Les 2 permis d'aménager pour les lotissements du Cornier (7 lots) et du Clos du Sud (Avenue Jean Tassy- 5 lots) accordés en 2015, avancent rapidement. Au Cornier 5 maisons sont en cours ou achevées et un nouveau permis a été déposé. Pour le Clos Du Sud, un permis a été délivré, et les équipements pour les 4 autres lots seront bientôt achevés. La tendance actuelle est à la densification des parcelles, avec des divisions parcellaires de propriétés déjà bâties. Cela participe à la réduction de la consommation d'espace, et s'agissant souvent de parcelles proches du centre ancien à une prise en compte de la dimension piétonne du village.

Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux. Les dossiers de permis de construire et d'amé-



ger sont instruits depuis 2015 par les services de l'agglomération d'Alés qui facture à la commune 230 € par dossier. La commune pour sa part a en charge l'instruction des certificats d'urbanisme d'information et les déclarations de travaux.

Aide à la rénovation des façades

L'aide est de 5 €/m² et 10€ si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m². En 2016, 2 dossiers ont été aidés par la Mairie : M. MERTENS et M MEJEAN. Au total : 202 m² de façades ont été rénovés. Participation Municipale : 1.680 €. Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

LA COMMISSION FLEURISSEMENT

Notre joli village a bénéficié grâce au savoir-faire de notre équipe « espaces verts » des agents communaux, après la réunion de la commission fleurissement, de l'aménagement et l'embellissement du bas de la rue Basse où géotextile, pouzzolane et rondins ont créé un bel espace. Tout près, les rosiers bien à l'abri du mur vont pouvoir s'épanouir à loisir dès le printemps venu. La commission fleurissement est composée de : Anne SAINT-ETIENNE, Jeannette SARRAZIN, Nicole ESNÉE, Laure ESNÉE, Marie-Thérèse QUET.



Fin octobre et novembre, de magnifiques chrysanthèmes ont coloré le platane route de Bagnols, la butte face à place du 8 Mai et le monument aux morts a été orné de chrysanthèmes jaunes du plus bel effet en cette période automnale.

Cette année encore le concours « maisons et terrasses fleuries » a eu lieu. Le jury composé de Monique FERRAT, Anne SAINT-ETIENNE, Nicole ESNÉE, Marie-Thérèse QUET a attribué le 1er prix à Danièle HÉROLD place de la Renaissance, 2ème prix à Colette BERTHELOT place de la Haute Fontaine, 3ème prix ex-aequo Yasmina ALARCON place de la Renaissance et Yves DUCROS place Joseph Comte. Le prix d'honneur pour notre fleuriste aux pouces verts : Monique ANDRÉ, demeurant la calade, pour sa belle façade fleurie, pour son dévouement et pour sa participation à l'embellissement de la place. 2016 a vu Barjac s'enrichir d'illuminations scintillantes rue St Michel, Grand rue et sur les arbres Place Charles Guynet.

Marie-Thérèse QUET



COMMERCE : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public est soumise à une demande préalable qui doit respecter le règlement adopté par le Conseil Municipal en 2014. Le Dossier peut être téléchargé sur barjac.fr. Une aide aux commerçants et artisans a été mise en œuvre pour l'acquisition de leur mobilier de terrasses à hauteur de 10 % du montant HT sans pouvoir excéder 1.000€.

En 2016 : 1 dossier a été aidé pour un montant total de 416,40 €, il s'agit de celui présenté par l'établissement « Le Chêne Vert ».

LE PERSONNEL MUNICIPAL



point de vue avant et après



Administratifs, techniciens de voirie et des bâtiments, éducateurs, cuisiniers, livreur à domicile de repas, agents d'entretien et du patrimoine, projectionnistes, l'ensemble des fonctionnaires territoriaux (c'est comme cela qu'on les appelle) œuvre au quotidien pour faciliter et améliorer la vie au village : des espaces verts à

l'éducation, de la restauration scolaire à la culture, de la propreté aux mille interventions peu connues mais précieuses aux associations et aux gens.



Marie-Claire AYMARD, Agent spécialisé des écoles maternelles à l'école publique a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Agnès AUROUX-MARTIN l'a remplacée dès le 1er septembre, forte

de ses 12 ans d'expérience dans la Drôme, retrouve ses origines barjacoises.

Vincent ADRIAENS est devenu titulaire de la famille des fonctionnaires et Luis MIGUENS DA GRACA est à l'épreuve pour une année en tant que stagiaire.

Une pensée émue pour Michel RICOUX parti trop tôt.

Des contrats aidés pour une durée déterminée pallient les accidents de vie temporaires et c'est ainsi que nous accueillons Odile RIGAL et Aline JOLIVET à l'entretien des bâtiments et à la cuisine centrale.

Nicolas COULOMB et Daniel AMBLARD renforcent l'équipe de voirie.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF S.P.A.N.C

Depuis son intégration dans la Communauté des Communes de Cèze-Cévennes, la Commune de Barjac est assujettie au SPANC du Pays des Cévennes. **Dorénavant, toutes les habitations non raccordées au réseau public d'assainissement et possédant une installation individuelle d'assainissement non collectif sont concernées par le SPANC, ainsi que toute personne désirant construire une maison dans une zone non desservie par le réseau d'assainissement collectif.**

Les missions du SPANC :

Contrôle des installations neuves ou réhabilitées :

L'acquéreur d'un terrain en vue d'y construire une habitation ou le propriétaire qui envisage de réhabiliter son installation d'assainissement non collectif doit retirer en mairie un dossier sanitaire. Le dossier complété et accompagné d'un chèque de 180 €, à l'ordre du Trésor Public, sera déposé en mairie, puis transmis par la mairie au SPANC pour instruction. Une étude de sol devant être réalisée par un cabinet d'études spécialisé sera demandée au propriétaire de la parcelle concernée pour l'instruction du dossier.

ATTENTION !

Les travaux de construction ou de réhabilitation d'une installation ne pourront débuter sans un avis favorable du SPANC.

Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien qui a pour objet de :

- vérifier l'existence et l'implantation d'un dispositif d'assainissement ;
 - recueillir ou réaliser une description de l'installation ;
 - repérer les défauts liés à la conception ou à l'usure des différents ouvrages de la filière d'assainissements non collectifs ;
 - contrôler le fonctionnement des ouvrages vis-à-vis de la salubrité publique, de la pollution des eaux superficielles ou souterraines, des inconvénients de voisinage (odeur notamment), et que les opérations d'entretien sont régulièrement effectuées pour garantir un bon fonctionnement de l'installation.
- Une redevance de 40 € par an a été instaurée pour ce contrôle, elle est perçue sur la facture d'eau.

Pour contacter le service SPANC Pays Cévennes

Téléphone : 04 66 78 99 6 • Fax : 04 66 78 99 67

E-mail secrétariat : marie.vestit@alesagglo.fr

Adresse : Syndicat Mixte Pays des Cévennes

Atome, 2 rue Michelet, 30101 ALÈS cédex

Syndicat des eaux



Notre ressource en Eau, d'origine multiple, est sécurisée, abondante et de bonne qualité.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Barjac (SIAEP)

regroupe 12 communes dont 6 communes ardéchoises et 6 gardoises. Il est situé sur 2 départements, le Gard et l'Ardèche et 2 régions. Il dispose de trois ressources propres, deux en Ardèche (Salavas) qui alimentent la totalité du périmètre du SIAEP et une dans le Gard (Montclus) qui alimente 2 communes gardoises.

Il dispose également d'une ressource supplémentaire qui est l'eau de Pont de Veyrières (Meyras 07). Nous sommes donc adhérents au SEBA pour son achat (24 litres/seconde souscrits). Cette structure, à qui nous devons acheter obligatoirement une grande quantité d'eau par an, n'est pas sans problème pour notre syndicat. Certes, c'est un élément de sécurisation en été mais nous ne maîtrisons pas le prix du SEBA.

Le syndicat dispose d'un réseau d'eau potable de 300 km de canalisations qui permet d'alimenter 4048 abonnés et de distribuer 495 821 m³ d'eau. Au début de son existence le SIAEP faisait passer les canalisations publiques d'eau au plus court et dans les terrains privés. Aujourd'hui, les constructions se multiplient et nous devons déplacer certaines conduites qui se trouvent en domaine privé, ce qui représente un coût important pour la collectivité.

La frénésie concentratrice de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, menace le Syndicat. La loi NOTRe se heurte à l'association des Maires de France qui ne voit pas dans la disparition des syndicats une promesse de meilleur prix et d'efficacité. «La France n'a pas besoin d'un niveau de collectivité supplémentaire mais de confirmation de la proximité».

Le Comité Syndical, constitué de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune, se réunit régulièrement en mairie de Barjac. Les délégués titulaires de BARIJAC sont Edouard CHAULET, Président du SIAEP et Sylvain BELIN.



Délégué Suez :

Le service de l'eau est exploité en affermage par un délégataire, SUEZ (SDEI) qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service : Gestion du service : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations,

relève des compteurs, Gestion des abonnés accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client, Mise en service des branchements, Entretien de l'ensemble des ouvrages et Renouvellement des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électriques et électromécaniques, des installations de télésurveillance.



Au milieu, Le Président Edouard Chaulet entouré de l'équipe SUEZ, Cédric Reynard (A droite sur la photo), qui a remplacé Jean Pierre Dussert et à gauche son assistant Valérie Boissier

Le Syndicat AEP entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre, renouveler ou renforcer son réseau. Cette année, 700 451 euros TTC de travaux ont été réalisés sur les communes du Syndicat. Les travaux, après une procédure de marchés publics, sont confiés à une entreprise privée. Ils sont financés avec une participation des communes, des aides des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat) et des particuliers s'il s'agit d'une extension de réseau.



Réunion de chantier à Montclus

Renforcement du réseau - Hameau de Monteil sur la Commune de Montclus - Le réseau d'eau potable qui alimente le Hameau de Monteil sur la commune de Montclus a été renforcé sur presque 2 km par une canalisation en fonte de diamètre 125 mm. Le coût de l'opération s'élève à 280 000 euros HT, ces travaux ont été financés à 35% par le Siaep de Barjac, 30% la commune de Montclus, 30 % l'Agence de l'eau, 5 % le Département du Gard.

Autres travaux réalisés cette année :

Renforcement du réseau d'eau potable Rue du Malpas sur la Commune de Labastide de Virac, Réparations et renouvellement de canalisation suite aux dégâts d'orage sur les communes de Barjac, St Brès, St Sauveur de Cruzières et Salavas.

Etude de diagnostic et schéma directeur :

L'étude de diagnostic est en cours, elle sera terminée fin juin 2017. Dans le cadre du diagnostic, les travaux de mise à niveau et de réparations ont été réalisés pour un montant de 110 400 euros TTC par l'entreprise Pellet, les équipements de télégestion et télétransmission par Suez pour un montant de 16 612,28 euros TTC.

Branchements au réseau d'eau potable :

Le Syndicat a passé pour une durée de 4 ans, un marché à bon de commandes avec l'entreprise Pellet qui réalise tous les branchements sur le périmètre du syndicat AEP.

Coopération décentralisée : L'eau coule à Chapakhori au Népal !



Une des 27 bornes fontaines



Une borne fontaine qui alimente un hameau proche qui permet aux femmes de porter l'eau sur des distances beaucoup plus courtes (10 m)



Les villages de Chapakhori

Les 6 villages de Chapakhori au Népal ont pu être alimentés en eau potable grâce au partenariat entre le SIAEP de Barjac, les ONG Aquassistance et Development Forum Association, l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental du Gard. C'est une entreprise népalaise Cosmic Engineering, après consultation, qui a réalisé les travaux d'alimentation en eau des villages, 3 réservoirs de 16m³, 11 km de canalisation et 2 km²⁰⁰ de refoulement, une station de pompage et 33 bornes fontaines ont permis d'alimenter 4800 personnes en eau potable.

C'est un beau progrès dans ces villages, au lieu de remonter des heures durant 20 à 40 kg d'eau, les Népalaises de Chapakhori ne descendront chargées que quelques minutes grâce à des fontaines implantées judicieusement par les ingénieurs d'Aquassistance. Ce projet compliqué, avec des villages à plus de 1700 mètres et 300 mètres de dénivelé entre le captage et le premier réservoir, a été mené à terme par tous les partenaires et réceptionné début décembre. Une délégation du SIAEP s'est rendue à ses frais sur place pour la réception des travaux



(Avant les travaux), les femmes portaient l'eau sur des distances de plus de 2h avec de gros dénivelés



Délégation du SIAEP et Equipe d'Aquassistance

Permanences du SIAEP : Lundi Mardi Jeudi de 9h à 12 h
Tél. : 04.66.24.50.70 Mail : syndicat-aep-barjac@orange.fr
SUEZ (SDEI) Service clientèle Tél. : 0977 408 408

**Le prix moyen du m³ de l'eau potable pour une consommation de 120 m³ d'eau est de 2,09€ euros TTC/M³.
Le prix de l'eau pour la Part du SIAEP n'a pas augmenté depuis plusieurs années et n'augmentera pas en 2017.**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CEZE-CEVENNES

Notre Communauté de Communes (DE CÈZE CÉVENNES) est composée de 23 communes dont une ardéchoise représentant un peu plus de 20 000 personnes.

Le Conseil Communautaire est composé de 39 délégués et BARJAC en compte 3 qui sont : Olga BOFILL, Édouard CHAULET et Cyril GILLES.

Olga BOFILL est membre de la Commission Petite Enfance et du Conseil Communautaire, Édouard CHAULET est membre du Bureau, du Conseil Communautaire et de la Commission Patrimoine, Cyril GILLES est membre de la Gouvernance, du Bureau, du Conseil Communautaire, de la Commission Environnement, Finances, Communication et du Logement.

BARJAC a depuis le mois de décembre une vice-présidence par l'intermédiaire de Cyril GILLES en charge de la Santé-Sécurité-Formation Collective et Politique du Logement.

Plusieurs conseillers municipaux participent aux différentes commissions de la Communauté. Des compétences obligatoires sont prises en charge par la Communauté dont l'Environnement (gestion des déchets, développement durable et agriculture), l'Enfance-Jeunesse, le Développement économique, l'École de musique et depuis le 1er janvier 2017, le Tourisme. D'ailleurs, un Établissement Public À Caractère Industriel Et Commercial (EPIC) a été créé : Olga BOFILL en est la Vice-Présidente.

Son Conseil d'Administration est composé de 12 socio-professionnels. Les anciens offices de Tourisme sont transformés en Bureau d'Information Touristique. La Loi NOTRe (du 07 août 2015) prévoit qu'en matière de compétence pour les Communautés de Communes, l'eau et l'assainissement feront partie des com-

pétences optionnelles à compter du 1er janvier 2018 et seront obligatoires à compter du 1er janvier 2020. La Communauté de Communes a anticipé ce transfert de compétence.

Le Projet de Territoire s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- Le développement touristique, culturel et patrimonial,
- Le développement des activités agro-alimentaires et agricoles,
- Le développement des activités liées au handicap/dépendance.

Élus, professionnels et socio-professionnels travaillent, en groupe, sur ce projet de territoire.

Des rencontres avec les élus des collectivités de l'Agglo d'ALES, du Gard Rhodanien et des Communautés de Communes du département de l'Ardèche vont être organisées.

Pour BARJAC, notre micro-crèche va enfin voir le jour.

La commune a mis à disposition un terrain et fait les aménagements nécessaires. Le début des travaux est prévu pour le 2ème trimestre 2017 et une ouverture en janvier 2018.

Le budget prévu est de 618.000 €.

Cette micro-crèche prévoit l'accueil de 10 à 15 enfants et son fonctionnement sera assuré par une association départementale agréée (délégation du service public).

Nous remercions tous les élus de BARJAC qui travaillent au sein de chaque commission tout au long de l'année.

Cyril GILLES



SICTOBA SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DE LA BASSE ARDECHE

Quartier la gare - 07460 BEAULIEU • Tél. 04.75.39.06.99 / Fax. 04.75.89.91.69 • www.sictoba.fr

Collecte sélective : responsabilisons-nous Stop au vandalisme et au manque de civilité.

La collecte sélective permet de donner une seconde vie à des déchets qui étaient jusqu'alors enfouis. Le tri est un véritable engagement citoyen qui permet non seulement de limiter l'impact des déchets sur l'environnement, mais aussi de les revaloriser pour créer de nouvelles ressources et de l'énergie.

C'est pourquoi le SICTOBA met en place des points d'apport volontaire (bac jaunes, conteneurs à verre) dont 1200 points sont répartis sur l'ensemble du territoire, mais la mobilisation des usagers est également de mise. Malheureusement les points de tri sont trop souvent la cible d'incivilités: ordures déposées à même le sol ou des cartons bruns, des encombrants et des sacs poubelles mis dans les bacs jaunes. Ces comportements inappropriés nuisent au bon fonctionnement du tri et à la qualité du service apporté aux usagers. Il est fait appel au civisme de chacun, pour



créer une vie collective saine, respectueuse d'autrui, de l'environnement et des générations futures.

TRIER SES DECHETS, UN ACTE SOLIDAIRE

Vos gestes de tri sont récompensés par des repas aux RESTOS DU CŒUR.

En 2015, le SICTOBA a choisi de s'engager auprès des RESTOS DU CŒUR pour faire du tri un acte à la fois écoresponsable et solidaire. Depuis, pour chaque tonne de déchets recyclée issue de la collecte sélective (bac jaune), 1,50€ est reversé à la fédération ardéchoise des RESTOS DU CŒUR. La collecte de TLC (vêtements, linges, chaussures) permet quant à elle de reverser 10€ par tonne. Il s'agit d'encourager la collecte auprès des citoyens, valorisant



leur geste, non seulement en faveur de l'environnement, mais aussi des plus démunis à travers les actions de l'association menées sur l'ensemble du territoire. Cette année, plus de 1512 tonnes d'emballages ménagers et de papiers et plus de 75 tonnes de TLC ont pu être revalorisées. L'argent récolté sera attribué à l'association afin d'assurer l'insertion sociale et économique des personnes en situation de pauvreté. Triez vos emballages et vos vêtements !

Zoom sur la gestion des déchets ménagers !

Le SICTOBA assure la compétence traitement des déchets ménagers de 52 communes réparties au sein de 4 Communautés de Communes. Le syndicat s'est donné pour mission de réduire le poids de nos poubelles grâce au tri sélectif et au compostage, à titre individuel et collectif. Mais qui sont ceux qui se cachent derrière le traitement de nos déchets ménagers sur le territoire ?

Les animateurs du tri

Ils assurent la relation de proximité avec les usagers. Nos deux animateurs du tri, Adrien et Hélène, se déplacent à domicile, dans des établissements scolaires, des entreprises et dans les lieux publics, pour informer et donner des conseils sur les bons gestes de tri afin de réduire au maximum le poids de nos poubelles.



Les gardiens de déchetterie et des aires de dépôt de déchets verts

Ils sont chargés d'accueillir et d'informer les usagers sur le fonctionnement de la déchetterie et de la répartition des différentes catégories de déchets



Les agents de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux)



Ils réceptionnent les déchets ménagers et assimilés qui ne sont plus valorisables et qui sont collectés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Leur mission consiste à enfouir les déchets dans des alvéoles de stockage étanches équipées de dispositif de collecte des jus (lixiviats) et des gaz produits qui seront ensuite traités.



Le responsable de la station d'épuration

Il procède à des analyses de contrôle et met au point les opérations de traitement des lixiviats qui ont été collectés dans des bassins de rétention.

L'installation de traitement conçue spécialement pour ce type d'effluents permet d'assurer un niveau de rejet largement conforme aux normes en vigueur.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

Jennifer HAREL
Service communication
Tél. 04.75.39.06.99
communication@sictoba.fr

SAPEURS POMPIERS DE BARJAC



Chef de centre : Lieutenant BOISSON Mario
Adjoint au chef de Centre : S/c MEJEAN David
C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à l'ensemble des habitants de Barjac au travers de la revue municipale 2016. Le centre de secours de Barjac défend en premier appel 11 Communes pour environ 620 interventions par an, avec une recrudescence des interventions dans le domaine du secours à personne mais malheureusement une augmentation des accidents de la circulation. L'effectif se compose de 60 Sapeurs-pompiers (SP) dont 57 Sapeurs-pompiers Volontaires et 3 Sapeurs-pompiers Professionnels. L'activation du poste avancé Vallée de Cèze totalise 75 interventions sur 2 mois, la particularité de ce dernier étant sur l'armement en personnel SP qui se fait en alternance sur 4 Centres : Bagnols Sur Cèze, Méjannes Le Clap, Pont Saint Esprit, Barjac. 2016 a été également marqué par un fort engagement des agents à la maintenance et à l'amélioration du centre de secours. Je tiens à rendre hommage aux personnels du centre pour l'accomplissement de leur travail qu'ils font avec efficacité et professionnalisme. Sous l'impulsion du Sergent-Chef MEJEAN David le centre accueille plusieurs formations, dont celle des premiers secours civiques de niveau 1 qui s'adresse à toute personne citoyenne âgée de 10 ans au minimum. Le Centre étant sous une bonne dynamique, ne cesse d'évoluer. Il continuera à prendre de l'envergure, j'en suis sûr. Enfin, je remercie le bureau de l'amicale qui œuvre afin que perdure la cohésion, en rassemblant les sapeurs-pompiers de Barjac, par des manifestations diverses, ludiques et champêtres, sans oublier les familles et nos anciens, son rôle est prépondérant et la rend indissociable du centre.

Hommage à Jean TAULELLE



Tu mets un terme à une carrière exceptionnelle de 30 ans dans le centre de secours de Barjac
J'ai pleinement conscience de l'émotion qui est la tienne en ce moment, sache que nous la partageons pleinement tant nous apprécions toutes tes qualités personnelles et professionnelles.

Tout au long de ces années, tu as fait preuve d'une grande conscience professionnelle, de beaucoup de rigueur, d'anticipation, de précision et bien sûr de disponibilité, toutes ces qualités nécessaires à un sapeur-pompier volontaire

Je voudrai parcourir ta riche carrière depuis ton entrée dans le corps des sapeurs volontaire de 1986 à 2016.

Famille de pompier ton papa est resté 34 ans au corps des Sapeurs-Pompiers de Barjac

Après ton service militaire dans la sécurité civile à Brignole avec le grade de sergent et une médaille pour acte de courage et dévouement pour le feu de l'Esterel et la tempête de Concarneau, tu intègres le centre de secours de Barjac en 1986.

1989 Nomination au grade de sergent,

1997 Tu es nommé sous off de jour de l'équipe 2,

2007 Tu reçois la médaille d'argent pour 20 ans de service,

2009 Tu es nommé Adjudant,

2011 Médaille de vermeil pour 25 ans de service,

Voilà une carrière bien remplie.

Mes dernières paroles seront pour ton épouse et ta fille, pour les remercier. Je sais les sacrifices qu'elles ont consentis pour nous faire profiter de ton exceptionnelle disponibilité.

C'est donc bien normal que tu te consacres maintenant à elles.

Bon vent Jean, soit assuré de mon amitié et de ma fidélité, en tout temps et en tout lieu.

Aujourd'hui Nomination au grade de lieutenant honoraire, avec la médaille d'honneur d'Or en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.

Le chef de centre

Lieutenant BOISSON Mario

Amicale des sapeurs-pompiers de Barjac

Président: SEGA Anthony, Vice-président: BONNET Thierry, Trésorier: DUCROS Dorian, Trésorier adjoint: GRAS Ludovic, Secrétaire: PRIGENT Hélène, Secrétaire Adjoint: MOREAU Christophe, Membres actifs: NERONI Thierry, RAMIERE Celestin, MAGNIER Virgil, La vocation d'une amicale est avant tout à caractère social. Elle vient en aide aux sapeurs-pompiers lorsqu'ils traversent des périodes difficiles, soutient l'œuvre des pupilles, participe au téléthon, finance une assurance pour les accidents en service. Ensuite l'association embellit le quotidien en caserne en mettant à disposition des meubles, de la vaisselle, du matériel informatique, la télévision, une machine à boissons chaudes... Mais également en offrant des repas améliorés, au personnel de garde les jours de fête. Pour finir, l'organisation de journées récréatives (canoë, accrobranches...), de sorties diverses, de goûter de Noël permet de se retrouver dans un contexte différent afin d'augmenter la cohésion et l'esprit d'équipe.

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce aux dons, notamment lors de la distribution des calendriers et du traditionnel loto.

BEAU D'ICI ET J'EN PASSE



COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

230 ELEVES à la rentrée scolaire

	ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PRIVEE	TOTAL
BARJAC	87	42	128
BESSAS	10	9	19
St PRIVAT	10	19	30
ST JEAN	1	10	11
RIVIERES	1	5	6
ROCHEGUDE	2	8	10
VAGNAS	0	8	8
THARAUX	0	1	1
ST SAUVEUR	1	0	1
ST ANDRE de CRUZIERES	0	3	3
LA BASTIDE de VIRAC	0	2	2
MONTCLUS	7	3	10
Autres		1	1
TOTAL	119	111	230

ACTIVITES PERISCOLAIRES ET VIE SCOLAIRE

2016 a été, une fois de plus, une année riche en activités pour les enfants de nos écoles.

Outre le «fruit à la récré» offert aux enfants une fois par semaine tout au long de l'année, la municipalité a soutenu et organisé plusieurs manifestations qui resteront dans le souvenir des enfants :

En début d'année 2016, les élèves des deux écoles ont rencontré l'association «un autre regard», avec la participation «active» des élèves de CM2 à plusieurs ateliers de mise en situation de personnes non voyantes



Cette activité a pu se dérouler à la bibliothèque dans le cadre d'une exposition organisée par Marie-Thérèse QUET et la commission culturelle municipale.

C'est au mois de mars que nous avons participé à la semaine nationale «sans pesticides» : les enfants ont préparé un «goûter biologique» consommé par tous à la récréation (brochettes de fruits bio et gâteau maison préparé avec les œufs bio de Salavas !!)



Pour marquer la fin de l'année scolaire, nous avons félicité nos petits barjacois qui se destinaient à rentrer au collège et leur avons remis un bel ouvrage intitulé «LA NATURE AU BORD DU CHEMIN» de Marc GIRAUD :

Nous avons ainsi souhaité faire le lien avec le thème d'un projet des deux écoles entamé en 2016 et orchestré par l'O.N.F. (plusieurs sorties découvertes en forêt et élaboration d'un guide sur «la forêt de BARJAC»).

A l'occasion de la fête de l'école publique nous nous sommes réjouis de l'obtention du label ECOECOLE ! Une belle récompense après les efforts effectués par les enseignantes et par la directrice et dont la mairie a soutenu les activités ! Nous en profitons pour remercier les éléments moteurs de ce beau projet qui va tout à fait dans le sens de notre démarche municipale engagée depuis 10 ans maintenant !

En fin d'année scolaire, nous avons félicité, remercié et dit «au revoir» à notre ATSEM : Marie-Claire AYMARD en poste à l'école publique depuis 40 ans : 2 générations de petits barjacois qu'elle a consolées et choyées lui ont souhaité une «bonne retraite bien méritée !!!».

A la rentrée scolaire en septembre, tout était prêt pour accueillir à nouveau les enfants et c'est Agnès MARTIN-AUROUX qui était aux côtés de Maryse RESSAYRE, la nouvelle enseignante, pour accueillir les tout petits avec leur patience et leur bonne humeur rassurantes !

C'est au mois de décembre que nous avons offert aux enfants notre traditionnel spectacle pour fêter la fin de l'année !

Cette fois-ci c'est la compagnie Amarante qui a surpris et distrait les enfants avec son spectacle «chenille mon amour», (une histoire de chenilles qui se promènent dans le potager, avec des allusions habiles aux films de Charlie CHAPLIN) et pour terminer,

COMMISSION ENFANCE- JEUNESSE et VIE SCOLAIRE

une dégustation de légumes frais et de plantes aromatiques ...un vrai régal pour le palais et la curiosité des enfants !!



Au niveau des activités périscolaires, nous avons clôturé l'année précédente au mois de juin, par une après-midi festive avec la participation de tous les groupes d'enfants et de leurs animateurs. Nous avons pu admirer les résultats de chaque activités, exposées dans la cour des maternelles et regarder tous ensemble sur le grand écran du cinéma le dvd « aux cœurs vrais » tourné par le groupe d'élèves de Cécile BEGUET dont l'atelier est destiné à « l'initiation à l'audiovisuel ».

Pour clôturer l'après-midi, un délicieux goûter préparé par les cuisiniers a été partagé entre enfants, parents et intervenants. Le buffet a été joliment décoré par le groupe de Léa CONTRERAS et Marie RIESLER sur le thème du « land art ».



Depuis la rentrée 2016/2017 les activités ont repris avec les mêmes horaires (les mardis et vendredis de 15h à 16h30) et 8 ateliers différents :

- Contes et activités manuelles pour les maternelles avec Agnès, Delphine et Marie-Claude.
- Arts appliqués avec Valérie FILLIOL et Bernadette CANDIAGO, notre bénévole que nous remercions à nouveau.
- Expression corporelle avec Anna SERON.
- Yoga avec Sandy.
- Initiation à l'audio-visuel et travaux manuels à base d'objets à recycler avec Cécile BEGUET.

■ Activités de plein air avec Fabrice REBOUL et Léa CONTRERAS.

Dès la première semaine, la visite du salon du modélisme qui s'est déroulé au château a permis aux enfants de découvrir le monde magique des circuits ferroviaires et de les initier à « l'art du maquetiste ».



C'est en lien avec la commission culturelle que nous avons admiré les œuvres effectuées par les enfants dirigés par Valérie FILLIOL lors de l'exposition à la bibliothèque.



Une belle occasion d'ouvrir ce lieu public et culturel aux parents et aux enfants et un honneur de partager les murs de ce lieu avec Anselm KIEFER dont l'impressionnant tableau « le dormeur du Val » « règne » sur la bibliothèque !

L'année 2016 s'est terminée par la cueillette des olives en vue de leur pressage dans le moulin de SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES, l'année 2017 débutera par la dégustation d'une bonne salade à l'huile d'olives du cru 2016 au restaurant scolaire !

Concernant l'école publique, le projet principal pour 2017 est celui de la réfection de la cour intermédiaire et la construction d'une salle de gymnastique dans une partie de cet espace.

Nous soutenons aussi le projet de mise en route d'une plateforme informatique au sein de l'école qui permettra la communication directe par internet avec les familles, les enseignants et les élus (E.N.T.).

2017 promet donc d'être une année remplie de découvertes !

Monique FERRAT et Aline GUYONNAUD

ECOLE PUBLIQUE

L'équipe pédagogique de l'école :

Professeurs des écoles : Mélissa Blankendaal, Marie-Pierre Brusselle, Carole Gilles, Cédric Grousset, Bénédicte Quimpert, Maryse Ressayre.

ATSEM Maternelles : Agnès Auroux, Delphine GAGNE, Fabrice Reboul.

AVSI : Luana Opuku, Véronique Larché interviennent auprès de 3 élèves.

Fabrice REBOUL, directeur du centre de loisirs et coordinateur des NAP, assure la garderie à l'école et intervient auprès des enfants dans les NAP avec Delphine et Agnès.

L'école publique de Barjac accueille pour cette année 2016-2017 119 élèves dans 5 classes.

Répartis comme suit :

Une Classe de CM2, 22 élèves avec Marie-Pierre Brusselle

Une Classe de CE2 / CM1, 24 élèves avec Bénédicte Quimpert

Une Classe de CP / CE1, 23 élèves avec Mélissa Blankendaal, Directrice de l'école qui bénéficie d'une décharge de direction. Le jeudi, Cédric Grousset la remplace.

Une Classe de GS/CP, 21 élèves avec Carole Gilles.

Une classe de TPS/PS/MS, 29 élèves avec Maryse Ressayre.

Les maternelles disposent de 2 salles de classes + 1 salle aménagée en dortoir pour la sieste des petits.

Tous les projets sont réalisés dans le cadre de notre projet d'école, élaborés en équipe et présentés en conseil d'école (instance qui a lieu trois fois dans l'année et qui permet de réunir tous les acteurs de la vie de l'école : les mairies des enfants scolarisés, les délégués de parents d'élèves élus et l'équipe pédagogique). Le projet d'école est élaboré pour quatre ans.

Notre projet se décline en 5 axes :

- la consolidation des pratiques éducatives afin de permettre de renforcer les continuités entre la maternelle, l'élémentaire et le collège ;
- l'égalité des chances : cet axe permet de mettre en place des actions d'aides favorisant, telles que différenciation en classe, la mise en place de PPRE (projet personnalisé de réussite éducative), APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), mise en place de dossier de suivi, demande de RASED, mise en place de PPS, orientation EGPA ou CLIS afin d'encourager la personnalisation des parcours et la réussite de tous ;
- le schéma de développement des langues vivantes afin de permettre aux élèves d'atteindre le niveau attendu à la sortie du cycle 3 ;
- la mise en œuvre d'un volet culturel pluriel afin de poser la base d'une culture humaniste qui donne aux élèves des références communes et contribue à l'éducation à la sensibilité. Cela se concrétise par la mise en place d'un cahier de culture collectif pour le cycle 1 et individuel pour les cycles 2 et 3, permettant aux élèves de récolter toutes les rencontres artistiques de leur parcours éducatif ;

- le renforcement des TICE (Technologie de l'information et de la Communication pour l'Enseignement), cet axe est grandement facilité par la dotation par la mairie d'ordinateurs et matériel informatique pour le cycle 3.

Grâce à une APE dynamique et une mairie bienveillante, ce projet d'école est aussi décliné tout au long de l'année par des sorties et actions enrichissantes pour nos élèves !

De plus, l'an passé, suite à un projet réalisé dans toutes les classes de l'école, nous avons obtenu le label ECO-ECOLE.

Elles vous sont présentées ici par les enfants qui ont réalisés l'an passé un journal de la vie de l'école.

Les nouveaux élèves arrivés en 2016

Maternelles: Maria-Angéline, Noa

Grande section: Lou

CP : Kimberly, Sabri, Sophia, Mathilda, Thomas

CE1: Angelo

CE2 : Timéo

CM1: Mahé, Ysandre

CM2: Maria

Les nouveaux adultes : Agnès, Maryse, Véronique.

PROJET DU CHILI

Isabelle et Sandrine nous ont raconté le projet du Chili . On a trouvé ça super de pouvoir communiquer avec le Chili . On a commencé à faire nos cartes d'identité, on a préparé des exposés pour présenter les sites remarquables de Barjac et de la région (le Pont du Gard, les arènes de Nîmes, la grotte Chauvet...), d'autres ont écrit une lettre de présentation, ou un carte avec le drapeau de Chili et une carte d'Amérique. Tous ces documents ont été transmis au Chili par Chloé et Sandrine Corso.

Nous attendons une réponse avec impatience !

Le jardin de l'école

On a retourné la terre avec la maman de Chloé Hérédia: Sandrine. On a trouvé des insectes: perce-oreilles, scorpions, chenilles. On les a observés avec une boîte transparente et un bouchon «loupe». Ensuite, on a planté des plants de tomates, des capucines, on a fait des tours à patates (des pneus de voiture empilés avec de la paille et des pommes de terre plantées à l'intérieur). Enfin, on a arrosé et on a attendu que ça pousse.

Romance et Lana



Prévention routière



Au cours du mois de mars un gendarme est venu à l'école. Le matin on a fait un test sur la prévention routière. On a une situation, il y a plusieurs réponses et on doit cocher si c'est vrai ou faux. Ces situations expliquent où on marche dans la rue, comment on fait pour traverser, et apprennent à comprendre les panneaux de signalisation routière. Ensuite l'après-midi on a passé une épreuve à vélo où il y a différents obstacles à franchir : on doit passer sous une branche, faire un slalom, passer un rond point, prendre une balle, changer de main...

Anaëlle

Balazuc

On a pris le car jusqu'à Balazuc, en Ardèche. Quand on est arrivés, il a fallu marcher jusqu'au Vieil Audon.



On s'est présenté. Après on a fait des activités jusqu'au déjeuner. On est allé voir les cochons, et les chèvres. On a vu comment faire du lait de chèvre, on a fait une chasse au trésor, on a pu goûter du fromage de chèvre ou du pâté. Ensuite on est allé à une cabane et on a pique-niqué. L'après-midi, on a dû regarder avec des jumelles les oiseaux et on devait le décrire à son partenaire, il devait dessiner l'oiseau, on a mangé des plantes et on a fait une course d'orientation. On a fait une activité de création : on a pris des outils et des restes de tuyaux, de ficelle et plein d'objets de récupération et on a fabriqué un objet à suspendre, qu'on a accroché sous un chapiteau.



Alexya et Elodie

Spectacle De Fin D'année

Tous les insectes de l'école ont fait une réunion pour se plaindre des élèves qui les écrasent, du manque d'eau, du manque de nourriture et d'endroits pour faire leur maison. La guêpe intervient pour arrêter ce brouhaha et ils décident d'envoyer la coccinelle visiter les classes. Ils font une deuxième réunion et font le constat des problèmes. Ils font appel au chien qui donne encore plus d'informations sur les humains et leur façon de vivre et de faire avec la nature. Les insectes proposent plusieurs idées pour mieux vivre dans l'école. Ils font même une manifestation pour demander des changements à l'école et une utilisation plus grande des énergies renouvelables. Ainsi les enfants se rendent compte de l'importance de la faune et la flore à l'école. Et le spectacle se finit par le chant « Biodiversité ».

Cécilia et Léandre

LES COSTUMES DU SPECTACLE DE LA FIN D'ANNEE.



On a fabriqué des costumes d'insectes comme : des guêpes, des escargots, deux oiseaux et des fourmis. Chacun portait un masque en papier qui était peint, découpé et décoré par les élèves. Les escargots avaient une coquille en papier, les lézards avaient une queue en tissu. Les abeilles, les guêpes, les papillons et les oiseaux avaient des ailes en papier.

Jeremy et Kyllian

Départ à la retraite de Marie-Claire Aymard

Un événement est venu marquer la fin d'année scolaire : Marie-Claire Aymard a pris une retraite bien méritée après tant d'années passées aux services des enfants de l'école. Combien de Barjacois ont connu la gentillesse, le professionnalisme et le dévouement de notre chère Marie-claire ?

Elle qui a souvent connu les enfants des parents qu'elle aura vu grandir. Elle restera dans le cœur de nombreuses familles. Bon vent à elle, que cette retraite lui apporte tout ce qu'elle souhaite de mieux. En espérant la croiser au sein de notre belle école !

La journée sportive

Un mercredi matin, au mois de septembre, nous avons participé à une journée sportive.

On a fait du relais, du lancer, un parcours chronométré, du saut en longueur, des courses de vitesse.

On n'a pas pu faire toutes les activités mais on a passé une bonne journée.

Zyad Tommy Nathan et Kenzo

L'élection des délégués

Au mois d'octobre 2016, nous, les élèves de ce2 / cm1 / cm2 avons fait l'élection des délégués. Tout a commencé avec une campagne électorale, les candidats ont fait des affiches et prononcé un discours plein de promesses « plus de frites à la cantine ! » « un poisson dans la classe ».



Le jour J, nous avons transformé la classe en véritable bureau de vote. Nous nous sommes mis dans la peau de vrais électeurs : faire la queue, aller dans l'isoloir, présenter sa carte électorale, mettre son bulletin dans l'urne, signer le registre, et enfin le dépouillement.



Finalement, les délégués sont

- pour les ce2 cm1 : Apolline Wansart et Liam Brown (suppléants : Mahé Charton (moi) et Lucas Pellet)

- pour les cm2 : Garance Girault de Burlet et Thibaut Pellet (suppléants : Margot Missé Toubé et Malik Frikah).

Mahé Charton

Ecole et Cinéma avec l'école de Bessèges

Une fois par trimestre les classes de CE2, CM1, CM2 se rendent au cinéma de Barjac pour visionner des films que l'on n'a pas l'habitude de voir : « Les Aventuriers », les « Pionniers » du cinéma, « U », « Little Bird ». Au même moment au même endroit se rencontrent les écoles de Barjac et de Bessèges. L'après-midi, les élèves des deux écoles se mélangent et se partagent en quatre groupes. Dans ces quatre groupes, on travaille sur les films vus le matin au cinéma. Ainsi se termine une belle journée cinématographique.

Maya

Le spectacle de Noël

Le matin du Vendredi 16 décembre 2016, le père Noël est passé dans les classes. Très généreux, il a gâté toutes les classes de l'école en amenant des joujoux pour bien occuper nos récréations et on a même eu des chocolats !! Vraiment sympa le Père Noël. L'après-midi, au château, nous avons chanté Lapino (en occitan), Petit Papa Noël (en français), Los peces (en espagnol), So this is Christmas (en anglais), Dumane Natale (en corse). Ensuite, il y a eu le goûter offert par l'APE. Il y avait en même temps un marché de Noël où nos parents sont allés découvrir nos productions faites en classe. Et cette année, il y a eu une grande nouveauté : une boum !!!

L'école privée Saint Laurent

a accueilli 111 élèves le jeudi 1er septembre 2016.

Toute la Communauté éducative était au rendez-vous.

- Les enseignantes de Maternelle et de GS/CP (Mme Charay Nathalie et Mme Itier Fabienne) avaient tout préparé pour recevoir les enfants dans la classe dès 9h. Chez les plus grands (CE1/CE2 et CM1/CM2) l'appel s'est fait sous le préau. La Directrice Bénédicte Lechartier a souhaité la bienvenue aux nouvelles familles et chaque enfant a pu se diriger vers sa classe accompagné de son enseignante. Cette année, c'est Mme Brigitte Coudert qui prendra en charge la classe de cours élémentaire. Pour le cours moyen, Mme Bénédicte Lechartier poursuivra sa mission et Mme Hélène Bouletin effectuera une journée avec les CM lors de la décharge de direction.

- Le personnel OGE (Annie Gagne, Katie Sonzogni, Nathalie Clavel et Deborah Martinez) avait tout mis en œuvre pour offrir une école propre et bien rangée.

- les AVS : Anne-Marie Sarrazin, Myriam Bouché, Astrid Benoit et Angélique Redissi.

- la présidente de l'APEL, Nadine Laganier et les membres du bureau étaient là aussi pour prendre le temps d'échanger et de se retrouver.

- Jean-Luc Gébelin (prêtre de la paroisse) était venu nous saluer et nous souhaiter une bonne reprise.

- M. Édouard Chauvet, Maire est venu rendre visite à l'ensemble des classes vers 9h30 afin de nous souhaiter, comme chaque année, une bonne année scolaire.

Durant l'année scolaire 2015-2016 nous avons mis en œuvre les nouveaux programmes de la Maternelle ainsi que l'EMC (Enseignement Moral et Civique) et les parcours éducatifs selon les directives ministérielles.

La dynamique de l'école s'organise autour du Projet d'Établissement et du Projet Éducatif Pastoral.

Notre travail d'équipe nous a permis de réaliser de nombreux projets selon les axes de priorités fixés.

Projets autour du Parcours de Réussite et du Parcours Citoyen,

La Lecture – La Culture Littéraire – Les Œuvres d'arts – L'Écriture La Rédaction et les Mathématiques

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), ont permis :

■ aux élèves CM1/CM2 de réaliser un **Conte illustré** (format livre cartonné) sous l'œil bienveillant et attentif de Mlle Margaux Gregoire. Ce fut un réel travail de production écrite,

d'expression orale, d'art visuel, de mise en forme numérique et de coopération.

■ aux élèves de toutes les classes confondues de revoir les règles de cour de récréation et d'analyser le comportement de chacun, afin de mettre en forme des affichages colorés et significatifs qui serviront de référents pour la bonne conduite de tous. Ce travail de groupe a été présenté à l'ensemble des enfants.

■ de mettre en place une aide personnalisée pour les enfants rencontrant des difficultés dans les apprentissages.

L'accès à la Bibliothèque Municipale pour toutes les classes favorise la Culture Littéraire, la découverte d'œuvres d'arts visuels. Cela fait naître et entretient chez les enfants l'habitude et le plaisir de lire. Une réelle contribution au processus éducatif. La lecture de contes traditionnels dès la maternelle permet l'enseignement moral, permet de nourrir l'imaginaire enfantin et donne une place importante au récit.

Ouverture sur le Monde : découverte des pays du monde, projet réalisé par les maternelles et GS/CP.

L'accès au dispositif « Ecole et Cinéma » permet aux élèves de découvrir le cinéma en tant qu'art.

Ce dispositif contribue à l'élaboration d'une culture commune, il favorise la formation du jugement, du goût et de la sensibilité.

L'accès au numérique - TUIC (dans toutes les disciplines) comme support interactif qui rend l'enfant acteur de ses apprentissages : Les exposés libres en primaires sont l'occasion de se familiariser avec l'outil numérique car certains font le choix d'une présentation sur « Power-point ». Les rallyes-lecture en ligne qui favorisent l'autonomie et la prise d'initiatives. Les cours animés avec des supports numériques.

Le geste graphique autrement - La Calligraphie : activité réalisée par les élèves de CE1/CE2. Sensibiliser les enfants à une autre culture, travailler la motricité fine, développer une pratique artistique.

La construction du nombre au CP : « Chaque jour compte », les enfants accompagnés de leur enseignante fête le 100ème jour d'école. C'est une journée autour du nombre 100. Les élèves apportent des collections d'objets pour représenter le nombre.

Des expériences scientifiques : ce jour-là les CM avaient réalisé une expérience sur les volcans avec Margaux.

Création couture : atelier d'initiation à la couture pour les CM1/CM2. Pour préparer Noël et à l'occasion de la fête des mères, Maryse (mamie bénévole) initie les jeunes à la couture. Chaque enfant réalise avec application et beaucoup de plaisir un objet unique.

Liaison CM2/6ème : chaque année les élèves de CM1/CM2 sont invités par les collèges privés St Joseph de St Ambroix et de Ruoms. Une journée d'intégration est proposée aux CM2, pour se familiariser avec la vie au collège (emploi du temps, cours, déplacements...). Les CM1, eux, partent à la découverte du patrimoine environnant.

Santé, Hygiène et Sécurité :

Dès leur plus jeune âge, les élèves de l'école sont sensibilisés

aux gestes simples pour porter secours (protection, alerte, premiers gestes de secours). L'idée est de développer une culture commune de la sécurité. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate. À l'école, l'enseignement « Apprendre à porter secours (APS) » comporte un apprentissage des principes simples pour porter secours, intégré dans les programmes scolaires. Il tient compte des âges des enfants. Dispositif mis en place à l'école Saint Laurent : reconnaissance sonore, exercices en présence des pompiers, réactualisation du PPMS, cours théoriques dispensés par une intervenante, formation de l'équipe enseignante au PSC1.

Parcours culinaire : lors de la semaine du goût, toutes les classes participent à des ateliers variés autour des aliments. C'est l'occasion de découvrir des goûts d'ici et d'ailleurs par le biais de jeux gustatifs, quizz et créations culinaires. C'est aussi l'occasion de rappeler les règles élémentaires d'hygiène lorsqu'on passe à table.

Actions caritatives et humanitaires : par leurs actions de solidarités, les familles de l'école apportent un peu d'aide, de réconfort et de soutien au plus démunis. Durant l'année nous avons pu faire des dons et soutenir les actions du « Restos du Cœur », de l'association « Les bouchons d'Amours » et « Ela ».

Participation aux commémorations



Planning sportif : « Manger - Bouger » ...le sport contribue à la bonne santé !

Fabrice Reboul (intervenant sportif) anime les séances

de sport pour les CE et les CM tous les jeudis après-midi. Au programme Athlétisme, Endurance, Lancer de la balle ovale, Hand-Ball, Tennis..., randonnées à thème et sorties vélo.

Jeux de cour Maternelle : afin d'assurer la sécurité des plus jeunes, un revêtement amortissant (sol souple) pour les jeux de la maternelle a été financé par l'OGEC.

Environnement, Ecologie, Ecosystème, Biodiversité

La sensibilisation au développement durable, à l'environnement et à l'écosystème :

« **Jardinons ensemble** », un projet interdisciplinaire réalisé par les CE et les CM. Travail de groupe, coopération, mise en



commun, rédaction d'un compte-rendu sur le composteur, réalisation de plans, plantation sur le terrain... cela a permis de sensibiliser les enfants à l'écologie, au traitement des déchets et de développer chez eux des attitudes citoyennes.

« **Evolution d'un environnement géré par l'homme : la forêt** » : projet sur l'arbre et la forêt avec la classe de CM. Durant l'année les élèves sont invités à participer à 3 sorties randonnées à thèmes. Cette année fut l'occasion de mettre ce projet en lumière grâce à la contribution de M. Raymond (garde ONF). Comment cette forêt est-elle gérée ? Quels sont les enjeux écologiques et économiques de la forêt ? En quête d'indices et



d'analyses, les enfants... à terme, pourront rédiger quelques articles pour contribuer à la réalisation d'une plaquette sur « la gestion forestière » soumise lors d'une réunion avec la mairie.

Sorties – Voyages Scolaires à thème :

- les classes de maternelle et GS/CP sont parties visiter le « Zoo de La Barben » afin de donner sens à leur projet sur la découverte des pays du monde. Cette excursion a permis aux enfants de mieux connaître le monde animal, leur habitat et leur alimentation.
- la classe de CE1/CE2 s'est rendue au « Musée du Scribe » pour finaliser leur projet autour de la Calligraphie. Ce lieu a permis aux enfants de découvrir différents supports de l'écriture.
- la classe des CM1/CM2 est partie en séjour d'une semaine



au Grau d'Agde en bord de mer pour réaliser un reportage sur « La Biodiversité et l'écosystème du milieu marin ».

Projet audiovisuel réalisé avec « ABC Caméra » école de l'image.

Projets autour de l'aménagement

Durant l'année scolaire 2015-2016, l'OGEC a financé :

- de nouveaux ordinateurs, vidéo- projecteurs pour les classes,
- un revêtement amortissant autour de l'aire de jeux des maternelles,
- du mobilier pour certaines classes et le bureau de direction,
- un hall d'accueil accueillant avec un bel aquarium entretenu et embelli par une maman d'élève.

Projets autour du vivre ensemble : rencontres, échanges et convivialité :

Célébrations : deux grandes célébrations ont lieu à l'église.



Une à Noël et une à Pâques. Elles sont animées par les enfants (chants et mise en scène).
Thème de l'année « Vivre l'intériorité » avec les messages du « Petit Prince ».

Journée pastorale de rentrée :

Noël à l'école : Spectacles à la Mairie, puis avant les vacances, le Père Noël vient rendre visite aux enfants. Un goûter est offert par l'APEL à tous les enfants.

La fête du printemps : c'est l'occasion pour tous de se déguiser (petits et grands) et de défiler dans la cour afin de fêter l'arrivée du printemps.



Une journée sous la neige : ensemble les enfants ont réalisé un bonhomme de neige...

La fête de l'école (kermesse) et tournée des brioches :

une journée attendue de tous. Chaque année les enfants préparent des danses-chorégraphies et des chants qu'ils présentent aux familles au mois de juin, à cette occasion les Cm2 reçoivent un cadeau de la part des mairies.

2015/2016 avait pour thème « Des messages pour les jours à venir ».

Le spectacle des enfants a eu lieu samedi 18 juin 2016. Il a commencé par le chant « On écrit sur les murs » des Kids United. Puis ce fut un enchaînement de danses harmonieuses, les costumes étaient tous très colorés et adaptés au thème choisi par les enseignantes. Les maternelles ont pris le temps de « respecter l'environnement et les animaux ». Avec la chanson du « Papa pingouin », ils nous ont rappelé la « lutte contre le réchauffement climatique ». Les GS/CP ont décidé de s'ouvrir au monde et de découvrir de nouveaux pays pour partager des messages avec l'Irlande mais aussi pour découvrir de nouvelles saveurs vers le Pacifique. Quant aux CE1/CE2, ils souhaitaient tous un « Monde meilleur » où l'on partagerait les valeurs de l'amitié, Les CM1/CM2, eux, ont appris à Aimer et à vivre en étant « riche en humanité ». Lors de cette kermesse, ce fut aussi l'occasion pour toute la communauté éducative de l'école St Laurent (ainsi que les anciens dont Janette Sarrazin) de se regrouper autour de M. De Villiers Jean Pierre afin de le remercier chaleureusement pour avoir accepté d'être « le Président d'OGEC d'un jour au « Château » puis le Président d'OGEC de toujours à l'école St Laurent » jusqu'à cette année 2016 où M. De Villiers a passé le relais à M. Borie Bruno pour les jours à venir. Ce fut pour tous, un moment fort en émotions.

Cette année, la fête de l'école aura lieu le samedi 17 juin 2017. Une nouvelle année voit le jour ! HEUREUSE ANNEE 2017 à tous !



Scipion de LACROIX de VAGNAS (1756 - 1829) enfant de Barjac

Par Laurent Delauzun, archiviste communal

Il y a un an et demi, la reproduction de la frégate l'« Hermione » était fêtée à New-york à l'occasion de la fête nationale américaine, il est surprenant d'apprendre qu'un habitant de Barjac ait fait partie d'un des premiers voyages de cette frégate en 1780-1781.

C'est lors d'un contact téléphonique avec Patrick BERNIER, membre de l'association des amis du château de Castries, près de Montpellier, que j'ai pu faire le lien avec la famille de Scipion de CASTRIES (connu sous ce nom aux Etats-Unis)

En effet, Anné Jean Jacques Scipion de LACROIX de VAGNAS (son vrai nom patronymique), né en 1756 à Barjac dans l'ancienne maison « GAUD » face aux Capucins, est « enseigne de vaisseau » à bord de ce bateau (soit le troisième personnage par ordre d'importance à bord du navire) lors de ce voyage.



Photo acte naissance 1756 (Archives Municipales Barjac, registre paroissial)



Photo acte décès 1829 (Archives Municipales Barjac, registre Etat civil)

Héros de la guerre d'indépendance américaine, il devient membre de la société de Cincinnatus, créée en 1783 et dont le premier président n'est autre que Georges WASHINGTON. Cette société encore existante aujourd'hui était composée à l'origine d'officiers Français et américains ayant participé à la guerre d'indépendance.

Une fois la guerre finie, Scipion continuera à naviguer sur tous les océans. Il sera, entre autres le messager du Roi Louis XVI, en 1787, auprès de Jean François de GALAUP comte de LA PEROUSE à Manille, peu avant la disparition de son navire (1). Après une carrière maritime

exceptionnelle, il revient habiter Barjac, sera conseiller municipal de 1808 à son décès, célibataire, contre-amiral honoraire, chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis le 29 mars 1829, dans sa maison natale où il habitait avec sa sœur Françoise de BANHULS de MONTFERRE, famille connue à Barjac pour avoir été propriétaire de la filature de Ribauts (appartenant actuellement à Anselme KIEFER).

Un peu d'histoire familiale

La maison du Vergeyras et ces habitants

La maison du Vergeyras où est né et

décédé Scipion est située à proximité du couvent des capucins, elle fait l'angle avec la place Charles GUYNET. Les anciens de Barjac l'appellent encore la « maison GAUD », nom de l'avant dernier propriétaire. L'entrée principale de cette maison que l'on peut aussi qualifier d'hôtel particulier ou de château est située derrière la Poste actuelle. De très belle facture, elle est malheureusement maintenant dans un état de délabrement avancé. Une tour située à l'angle de cette bâtisse, donnant sur les capucins portait ce même nom et protégeait antérieurement à 1630 l'extrémité sud-est du centre ancien.

Mieux connaître son village

Les premiers propriétaires connus étaient les SAUVAGES qualifiés de seigneurs de Bessas et Montchamps, et ce, dès la fin du XVII^e siècle. C'est en juin 1748, suite au mariage d'Henri Félix de LACROIX avec Marguerite Mélanie du MONTEIL, dernière descendante de la famille SAUVAGE que cette maison rentre dans la famille de LACROIX. Cette famille était aussi propriétaire d'un château situé en limite sud du village actuel de Vagnas.

La famille de LACROIX de VAGNAS (2) est issue d'une des familles les plus importantes du Languedoc, les LACROIX de CASTRIES, dont un cadet, Gaspard François (° vers 1575, +1619) par son mariage avec Jeanne de GUEYDAN, dame de VAGNAS, est venu s'installer à Vagnas à la fin du 16^e siècle. Ces liens familiaux vont se retisser lorsque Scipion rentrera dans la marine en 1774. Il est fait mention de ce cousinage dès le début des années 1780. Scipion attachera d'ailleurs dès le milieu de cette décennie le nom des Castries au sien. Il se fera ensuite appelé Scipion (de LACROIX) de CASTRIES, vicomte de Castries.

Le baptême de 1784

Henri Félix de LACROIX de VAGNAS, père de Scipion, membre du conseil Politique Ordinaire de Barjac avant la révolution était aussi membre fondateur de la seule loge maçonnique n'ayant jamais existé à Barjac entre 1784 et 1791. On le retrouve parrain d'un enfant en 1784. Ce baptême lorsque je l'ai découvert, il y a plus de 20 ans, m'avait interpellé. Il s'agissait du baptême d'un Henri Scipion (sans nom patronymique, ni parents) âgé de 12 ans dit originaire d'Afrique. Henri en était donc le parrain et sa femme la marraine.

L'explication de cet acte peu commun dans notre région à cette époque m'a été donnée par la lecture du livre « souvenirs maritimes de Scipion de CASTRIES ». En effet on y apprend que Scipion ramena d'une de ces campagnes d'Afrique ce

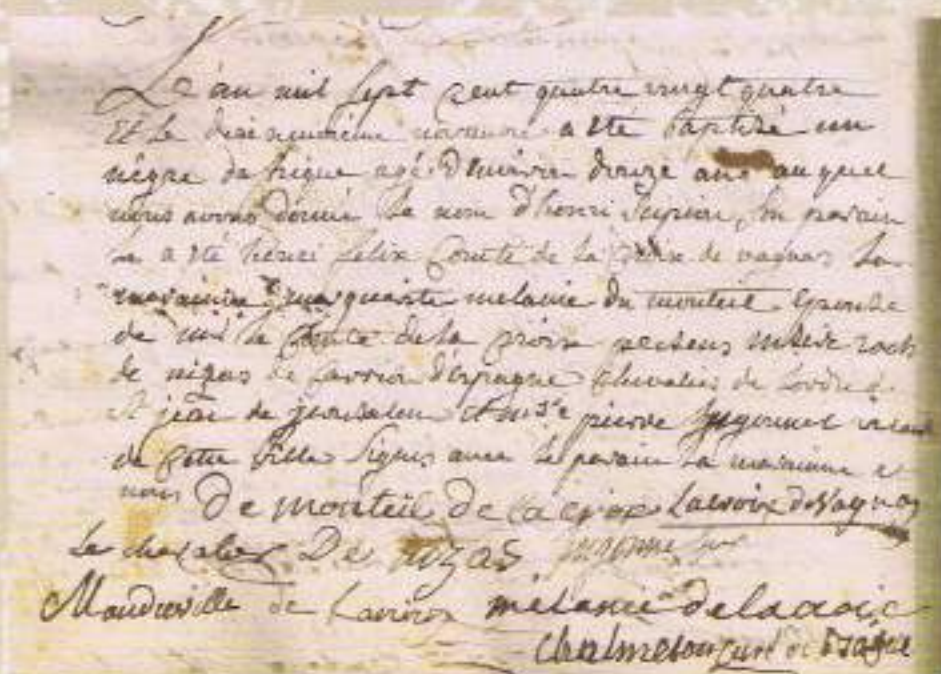


Photo acte Baptême 1784 (Archives Municipales Barjac, registre paroissial)

jeune adolescent qu'il décrit comme intelligent. Probablement a-t-il voulu qu'il puisse recevoir une éducation ! Toujours est-il qu'il sera baptisé à Barjac le 19 novembre 1784...

Les états de service de Scipion

Patrick BERNIER a retrouvé un document établi par Scipion tendant à établir ces états de service à la fois

maritimes et terrestres afin d'obtenir ses droits à une pension (nous dirions aujourd'hui « à la retraite »).

J'en ai fait une transcription littérale en conservant la graphie de l'époque et que l'on pourra lire dans les pages suivantes. Ce document donne précisément son parcours militaire. Par ailleurs, il n'existe qu'une représentation (gravure) de Scipion qui est jointe au texte.

Photo portrait Scipion (Chartier de Castries (306 AP, Archives nationales)



Anne-Jean-Jacques-Scipion de la Croix Castries, comte de Vagnas, contre-amiral, chevalier de Clugny (1756-1827).

Etat des services de Mr Anne Jean Jacques Scipion de LACROIX, vicomte de Castries, ancien officier de la marine

« Je suis entré au service de la marine en 1774 en qualité d'élève à l'école royale de marine établi au Havre de grâce par Mr de BROYNES. J'ai fait la même année une campagne de 4 mois sur la corvette d'instruction « l'Hirondelle ».

En 1775, cette école fut réformée et l'on m'envoya à Toulon en qualité d'Aspirant garde de la marine. Une maladie grave m'ayant empêché de paraître à l'examen de 1776, je ne fut fait garde de la marine qu'en 1777 et je fus de suite embarqué sur la frégate « l'engagente » commandée par Mr de Vialis, capitaine de vaisseau et destinée à croiser sur différents points de la Méditerranée. J'en débarquai au bout de neuf mois et au commencement de 1778 je suivis le radoub du vaisseau « le Languedoc » de 80 canons.

Au mois de mars, Mr le comte d'ESTAING vint prendre le commandement de l'escadre qu'on armait à Toulon et il arbora son pavillon sur « le Languedoc ».

Ayant été fait enseigne de vaisseau le 1^{er} avril de cette même année, Mr d'Estaing me demanda pour faire partie de son état-major. J'ai fait toute cette campagne sous ses ordres. Je me suis trouvé aux 6 combats de mer qu'il a livrés, j'ai monté à Sainte Lucie, à la Grenade et à Savannah. J'ai été grièvement blessé au combat naval de la Grenade.

Devant Rhode-island, je commandai une chaloupe armée de grappins pour détourner les brulots envoyés contre l'escadre. J'eus le bonheur d'en accrocher et d'en détourner un qui sauta en l'air peu après. A la mort de Mr de CLONARD tué devant Sainte Lucie, Mr le comte d'ESTAING me fit faire les fonctions de sous aide major de l'armée.

Au bout de 21 mois de campagne, j'arrivai à Brest sur le vaisseau « le

(31)

Le Sieur, Officier auxiliaire.
Tranchant, *idem*.
Thibaut, *idem*.
Scot, Garde de la Marine.
La Soudiere, *idem*.

De Rhis, Lieutenant au Régim. de Rohan-Soubise.

L'Hermione, 32 canons.

MM. De Latouche, Lieutenant de vaisseau, command.
Duquesne, Lieutenant de vaisseau.
Lacroix de Vagnas, Enseigne de Vaisseau.
Trois Officiers auxiliaires.

La Guêpe, de 14 canons.

Le Cher. de Maulevrier, Enseigne de vaisseau, commandant.
Ganot, Officier auxiliaire.
Le Gloanec, *idem*.

Le Fantasque de 24 canons.

MM. Le Cher. de Vaudoré, Lieutenant de frégate, commandant. &c.

ARMÉE aux Ordres de M. le Comte DE ROCHAMBEAU.

M. Le Comte de ROCHAMBEAU, Lieutenant-Général, commandant, Grand'Coix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis.

M. De Tarlé, Intendant.

«Etat-major de l'Hermione à la fin de 1780 (Extrait du calendrier Français 1781. Ce document n'existerait qu'en 2 exemplaires au monde !)

LACROIX de VAGNAS (Anné-Jean-Jacques-Scipion de LACROIX de CASTRIES, Comte de Vagnas, vicomte de Castries) est alors à 23 ans enseigne de vaisseau, n°3 dans l'échelle de commandement avec LATOUCHE-TREVILLE comme commandant. Scipion quittera l'Hermione fin juin 1781, pour prendre le commandement de la frégate l'Ariel, prise aux anglais, prêtée aux américains puis rendue aux français». (Coll Patrick BERNIER)

Languedoc » dans un état déplorable. Je ne voulus point profiter du congé

Mieux connaître son village

accordé aux officiers qui venaient de servir avec Mr d'ESTAING et je demandais à armer sur le vaisseau « le Neptune » commandé par Mr DESTOUCHES.

Ce vaisseau faisait partie de l'escadre aux ordres de Mr de TERNAY et était destinée à conduire aux Etats-Unis, l'armée commandée par Mr le comte de ROCHAMBEAU. Je me suis trouvé aux 2 combats livrés par ce vaisseau.

A Rhode-Island, afin de servir d'une manière plus active, je demandai à passer sur la frégate « l'Hermione » commandée par Mr de LA TOUCHE. Je croisai avec lui sur les côtes du Canada pendant une partie de l'hiver de 1780 à 1781 et nous essayâmes un combat contre la frégate anglaise « la Guadeloupe ».

A la mort du Capitaine de TERNAY, Mr le comte de BARRAS vint prendre le commandement de l'escadre. Mr le maréchal de CASTRIES alors ministre de la marine le pria de me donner le premier commandement qui viendrait à vacquer et les américains nous ayant rendu la frégate « l'Arriel » qui avait été prêtée à Paul JONES pour faire son retour à Philadelphie, Mr le Comte de BARRAS m'en donna le commandement au mois de juin 1781.

Je quittais l'escadre après qu'elle eut fait la jonction avec Mr le comte de GRASSE et je fus chargé de porter en France les paquets qui en annonçaient la nouvelle.

Après avoir fait les réparations qu'exigeaient ma frégate, Mr le comte d'HECTOR m'employa jusqu'au mois d'avril 1782 à croiser sur différents points ou à escorter de petits convois au mois d'avril, je fus destiné à faire partie de la division commandée par Mr de VILLENEUVE-CILLART pour aller croiser sur la côte d'Afrique et nuire le plus possible au commerce d'esclaves qu'y faisaient les Anglais.

Depuis le Sénégal jusqu'au cap de Monte par le 8e degré de latitude Nord nous fîmes plusieurs prises

richement chargées. Au cap de Monte, je découvris un gros navire qui était à l'ancre avec pavillon anglais. Je le signalais à la « Surveillante » qui se trouvait ainsi que « le Lutte », « le Fanfaron » beaucoup sous le vent, je l'attaquais à portée de pistolet. Et il se rendit au bout de trois-quarts d'heures. Je ne perdis que deux hommes et je fus légèrement blessé à la jambe droite. Le bâtiment nommé « le Tartare » était armé en guerres et en marchandises. Il avait le même nombre de canons et du même calibre que « l'Arriel ».

Nous fumes à l'isle du Prince faire de l'eau et du bois. Nous en partîmes pour retourner en France, après avoir croiser jusqu'au golf du Gabon. A l'entrée du Golf de Gascogne, un coup de vent affreux me sépara des deux bâtiments de la division. Quand il fut passé, je m'emparai du navire Anglais « l'Hector » de 600 tonneaux venant de la Jamaïque et richement chargé. Dans la nuit de ce même jour, je me trouvai enveloppé au milieu d'une flotte anglaise. Je donnais la remorque à « l'Hector » je lâchai l'amarre et je donnai l'ordre au capitaine de Kvarce qui le commandait de suivre exactement la route que je que je lui prescrivais quoi qu'il put arriver, je me tirai du milieu de tous les vaisseaux non sans crainte d'être abordé par plusieurs et quand je fus bien maître de mes mouvements.

Je revirai de bord sur la flotte ennemie afin de l'observer. Je ne comptai que 30 vaisseaux de guerre, quoi qu'il en eut 32.

J'en rendis compte à la cour et on sut que c'était l'armée de l'amiral HOWE qui allait ravitailler Gibraltar.

Je reçus à mon retour à Brest une lettre très flatteuse du ministre qui m'annonçait que le roi, content de ma conduite dans cette circonstance avait daigné m'accorder une pension de 600 livres sur la caisse des invalides. La paix s'étant faite en 1783, je fus chargé d'en aller porter la nouvelle au Sénégal. De retour au mois de juin, je reçus l'ordre d'aller prendre possession

des côtes de Saint Pierre et Miquelon qui nous étaient rendues par le traité de paix, d'y conduire l'état major et les troupes qui en devaient former la garnison. Une corvette commandée par Mr de COURTUDAVEL et 3 flûtes reçurent l'ordre de se ranger sous mon pavillon. Je devais aussi protéger nos pêcheurs de morues sur le grand banc et me rendre ensuite avec ma division à la Martinique, aux ordres du Comte de DAMAS, gouverneur Général.

Après avoir rempli ma mission dans le Nord je me rendis selon mes ordres aux îles du Vent où je fus employé à l'évacuation des îles conquises pendant je fus chargé de celle de Saint Christophe, Saint Eustache, Montsara et Nieves. Cette opération finie, je fus ... par le Gouverneur Général et le Commandant de LA S... de porter leurs paquets en France. J'arrivai à (Brest ?) au mois d'avril 1784. Je restai en rade et ce jusqu'au mois de juin de désarmer « l'Arriel » après en avoir fait la remise, j'eus la permission du ministre d'aller à Paris. J'y restai 3 semaines au bout desquelles, je reçus l'ordre du ministre de me rendre à Lorient où l'on armait la frégate « la Subtille » pour en prendre le commandement et partir le plus promptement possible pour l'Inde. J'avais obtenu pendant le peu de jour que je restai à Paris, un congé pour aller dans ma famille que je n'avais pas vu depuis mon entrée au service, mais au lieu d'aller en Languedoc, je fus en Bretagne où j'accélérai l'armement de « la Subtille » autant qu'il me fut possible.

Je fus en rade au commencement d'août et après avoir embarqué quinze cent mille piastre et reçus plusieurs passagers. J'appareillai de Lorient et me rendis au Cap de Bonne Espérance après avoir touché d'après mes instructions aux îles de Madère et de Gorée.

Je ne restai au Cap que le temps nécessaire pour prendre les provisions qui m'étaient nécessaires et je me rendis le plus promptement possible à l'île de France où le Gouverneur Général le vicomte de SQUILLAC me dit

qu'il faisait choix de ma frégate pour la conduire à Pondichéry ou il voulait se faire reconnaître Gouverneur Général de tous les établissements au-delà du cap de Bonne Espérance.

Il m'annonça en même temps que je recevrais à mon bord tout son état-major ainsi que le gouverneur particulier de Pondichéry et sa femme. Je restai plusieurs mois en rade devant cette place, la mousson ne me permettant d'aller ailleurs et attendant les ordres du Gouverneur Général. Au changement de saison je fus à Trinquemalé pour régler des comptes arriérés, de là au port de Galles où je pris des arrangements avec le commandant de LA PLACE pour me rendre par terre à Colombo, capitale de l'île. L'objet principal de ma mission à Ceylan était de Remettre au gouvernement, les traités d'alliance et de commerce de la France avec la Hollande.

Je me rendis à Colombo aux frais de la compagnie Hollandaise qui mit un grand appareil dans la manière dont elle me fit voyager et l'on me rendit partout les honneurs d'ambassadeur. De Ceylan, je devais me rendre au Malabar sur les côtes des Marates où j'avais ordre de croiser et de protéger les bâtiments français et tous les Européens exposés à être enlevés par les Angrias, pirates qui ne respectent aucun pavillon. Je touchai en passant à Mahé et à Goa où je laissai les paquets que j'avais pour ces deux places.

Le Gouverneur de Goa (Dom Frédéric de SOUZA) me pria de prendre sous mon commandement une frégate portugaise pour croiser avec moi mais au bout de deux jours elle me demanda la permission de relâcher à Bombay ce que je lui accordai sans peine. Arrivé sur la côte des Marates, je ne tardais pas à reconnaître la flotte des Angrias. Forte de 30 chellingues armées et chargée de monde, le calme plat qui survient me mit dans une position fâcheuse, la flotte venait sur moi à force de rames et m'aurait abordé de tous les côtés, mais un petit vent du

large me permettant de manœuvrer, je lui donnai chasse, je les dispersai et en fis jeter cinq à la côte, deux vaisseaux marchants à trois mats avec pavillon hollandais furent sauvés.

Je me rendis à l'île de France où je réparai « La Subtile » qui en avait grand besoin et je reçus l'ordre d'aller coopérer à Madagascar à l'expédition qui se faisait contre Beniouski, qui avait élevé un fort sans l'autorisation de personne et pillé nos comptoirs. Beniouski fut tué (1786), son fort rasé et tout ce qu'il avait de monde avec lui, pris et mis aux fers à bord de « La subtile ». Mes ordres portaient de renouveler avec Yavi, roi d'une partie de Madagascar le traité de commerce que nous avions avec lui et je lui fis les présents dont j'avais été chargé par le gouvernement.

Je revins à l'île de France et bientôt après, je reçus l'ordre de me disposer à partir pour retourner à la côte de l'Inde pour y chercher Monsieur le Comte d'ENTRECASTEAUX, commandant de la station. Je me dirigeai vers Pondichéry mais le mauvais temps m'ayant forcé à entrer à Trinquemalé. Je fus assez heureux pour y trouver le comte d'ENTRECASTEAUX qui montait le vaisseau « La résolution ». Il m'ordonna de me tenir prêt à le suivre à la Chine sous deux fois 24 heures.

Je lui observai qu'il me paraissait impossible d'arriver à Canton, dans la saison où nous nous trouvions. Il me répondit qu'il tenterait de trouver une route que personne n'aurait pratiquée avant nous, et que si nous avions le bonheur de réussir, nous aurions rendu un très grand service à toutes les nations.

Nous nous rendîmes d'abord à Batavia, nous demandâmes au conseil suprême des cartes de la côte orientale de Bornéo. Nous les obtîmes avec difficulté, mais elles ne nous furent d'aucun usage, elles ne valaient rien. Nous traversâmes le canal de Macassar. Nous passâmes prodigieusement à l'Est des îles

Philippines, nous découvrîmes d'une manière certaine et fixâmes sa position des roches appelées fausses Carolines, sur lesquelles, je fus pendant six heures en perdition. Nous arrivâmes enfin à Canton par l'île Formose au grand étonnement des Anglais et de tous les européens qui s'y trouvaient. Nous laissâmes prendre des copies de la carte que nous avions dressé de cette route inconnue jusqu'alors et qui assure aux vaisseaux destinés pour la Chine, la possibilité d'y arriver dans tous les temps de l'année, tandis que auparavant, on ne pouvait se rendre à Canton que pendant les six mois que durait la mousson du Sud.

Nous avons couru des dangers infinis dans les parages inconnus que nous avons parcouru, j'y eu été surtout très exposé ayant été constamment l'éclaircur de « la Résolution ». Nous apprîmes à Canton que Monsieur de LA PÉROUZE était à Manille. Le Comte d'ENTRECASTEAUX me chargea de lui porter des paquets. Je me rendis aux Philippines où cet infortuné navigateur fut heureux de me voir. Je lui remplaçais les hommes qu'il avait perdu au port des Français et je me défis en sa faveur de tout ce qui ne me fut pas absolument nécessaire. Il écrivait au Roi que la campagne que nous venions de faire, était ce qu'il connaissait de plus utile en ce genre, pour toutes les nations. Il le suppliait de m'accorder le grade de Capitaine de vaisseaux. C'est sûrement la dernière grâce qu'il ait demandé à S.M. (Sa Majesté). Je revins de là à l'île de France, j'y fis radouber ma frégate et reposer mon équipage et j'arrivai à Brest le 24 juin 1789 après 5 ans d'une campagne d'une campagne étonnante peut-être par son activité et par les dangers sans nombre que j'y ai couru. J'ai émigré en 1792, au mois de février, j'ai été attaché à Monsieur le comte de NARBONNE comme aide de camp jusqu'à la formation du régiment de Castries en 1794. Lieutenant-colonel du 1^{er} août 1793, j'ai servi sans interruption comme capitaine au régiment de CASTRIES jusqu'à la fin 1802.

Mieux connaître son village

Mes années de service sont dans la merne depuis 1774 jusque et y compris 1791. 18 ans, 4 ans et demi de navigation en temps de paix me donne

un bénéfice de 2 ans et demi de guerre, un bénéfice de 5 ans, ce qui fait 26 ans dans la marine, 11 ans de guerre sur terre valant 22 ans. Total de mes

services et terre et de mer 47 ans.

Le Vicomte de CASTRIES »

«Maquette au 1/100e présentée au cours de l'exposition «Lafayette et l'Hermione» qui s'est tenue au siège social de la société des Cincinnati, Anderson House, Washington DC, en mai 2015.

En insert est présenté un clou en bronze de 30 cms utilisé pour le bordage et le vaigrage du navire. Ces clous sont supposés être à l'origine du démantèlement de l'Hermione après son choc avec le rocher du four au large du Croisic qui causa sa perte en 1793, suite à une corrosion électrolytique entre les clous et le doublage cuivre de la coque.»(Coll Patrick BERNIER)



Annexes :

(1) Souvenirs maritimes de Scipion de CASTRIES, Editions Mercure de France 1997

(2) Généalogie de la famille de LACROIX de VAGNAS

I- Jacques de LACROIX de CASTRIES, chevalier, seigneur de Meyrargues (° vers 1615, + 11/01/1677 à Vagnas) est le fils cadet de Gaspard François de LACROIX de CASTRIES (° vers 1575, +1619), Seigneur de Meyrargues et Collias et de Jeanne de GUEYDAN (+ après 1645 à Vagnas), dame de Vagnas (remariée en 1628 avec Claude de BEAUVOIR du ROURE (° vers 1598, + après 1663 à Barjac)). Il semble que Jacques se soit endetté fortement pendant sa vie (plus de 20 000 livres), ne laissant que peu de biens à ses enfants (convention entre Jacques son fils aîné et certains autres enfants du couple, le 18/07/1702 reçu Me VIGNAL notaire de Barjac, 2 E 16 90) De sa relation hors mariage avec Anne VIDIER (° vers 1639 à Uzès, 02/04/1674 à Vagnas), d'origine vraisemblablement modeste, il aura au moins sept enfants :

A- Jacques de LACROIX de CASTRIES seigneur de Cassagnol est né le jeudi 22 octobre 1654 à Vagnas.

Fils aîné, il épouse le 26 octobre 1688 Jeanne Marguerite de CHALENDAR de LA MOTTE, fille d'Annet de CHALENDAR de LA MOTTE, sgr d'Uzer et de Marie de MERLE de LA GORCE. Jacques meurt après 1716 à Rosières.

Ce couple aura une fille unique :

1- Anne de LACROIX de CASTRIES est née vers 1695. Elle

épouse Félix de FAGET, Sgr du Mazel, le 24 mars 1722.

B- Roch de LACROIX de VAGNAS est né le jeudi 8 novembre 1663. Sur les registres paroissiaux de Vagnas, il est écrit textuellement :

«Le huitième novembre 1663 a été baptisé Roch fils naturel de Anne VINIERE de la ville d'Uzès qui a dit l'avoir conçue des œuvres de Noble Jacques de Lacroix. Son parrain Jean Paulet, sa marraine Anne Payan et a été baptisé par moi.»

Il est dit à sa majorité Seigneur de Saint André. Il meurt Capitaine du régiment de Morengiès en 1698. Tout comme son frère aîné Jacques, il est présent à l'acte de décès de leur père en 1677

C- Isabeau de LACROIX de VAGNAS est née vers 1666.

Première fille de Jacques de LACROIX de CASTRIES, Chevalier, Seigneur de Meyrargues et d'Anne VIDIER.

Elle épouse Guillaume de SERRES, fils de Claude de SERRES, le vendredi 22 septembre 1684 à Vagnas. Ce couple semble s'être installé par la suite à St Ramèze (07).

D- Anne de LACROIX de VAGNAS est née le mercredi 15 juin 1667 à Vagnas, et baptisée le mardi 21 juin 1667 à Vagnas. Sur le registre paroissial de Vagnas, il est écrit : «Ce jour d'hui 21 juin 1667 a été baptisée Anne fille naturelle de demoiselle Anne VINIERE de la ville d'Uzès qu'elle dit avoir conçue des œuvres de Noble Jacques de Lacroix. Son parrain Jacques de Lacroix, sa marraine Isabeau Lacroix de Vagnas en foi de

quoi me suis signé. En marge : née 15.»

Elle épouse, le 8 juin 1702 à Vagnas, Jean Louis de LA GARDE, bourgeois sieur des Pouzols, la Chase et le Petit Paris (Montselgues), fils de Paul de LA GARDE et de Marie de FLORY (CM le 18/07/1702, fol 239, Me VIGNAL, 2 E 16 90, AD 30).

E- Joseph de LACROIX de VAGNAS (qui suit en II)

F- Marie de LACROIX de VAGNAS est née le vendredi 20 mai 1672 à Vagnas. Le registre paroissial de Vagnas nous donne les indications suivantes : «Le vingtième du mois de mai 1672 a été baptisé Marie fille naturelle de Anne VIDIERE de la ville d'Uzès qui a dit l'avoir conçue des œuvres de Noble Jacques de Lacroix et a été baptisée ce jourd'hui vingt huitième dudit mai et même année mil six cent septante deux. Son parrain Jacques de Lacroix, frère bastart de la baptisé, sa marraine Anne Blisson, habitante de Vagnas. Sont présents Jean Bertrand dudit Vagnas illétre comme a dit et Tristan Duffaud (?) de Grospierres aussi illétre.»

G- François de LACROIX est né le dimanche 7 janvier 1674 à Vagnas.

Dernier enfant de Jacques de LACROIX de CASTRIES, et d'Anne VIDIER, François est leur septième enfant. A la différence de ses frères et sœurs, sur son acte de naissance, il est dit «fils naturel et légitime». Ses parents ont-ils «régularisé» leur situation religieuse ? Rien ne l'indique pourtant. Destinée inconnue.

II- Joseph de LACROIX de VAGNAS est né le lundi 29 juillet 1669 à Vagnas. Le registre paroissial de Vagnas nous indique : «Ce jour 29 e juillet 1669 a été baptisé Joseph fils naturel de Damoiselle Anne VINIERE de la ville d'Uzès qui a dit l'avoir conçue des œuvres de Noble Jacques de Lacroix. Son parrain Jean Paulet, sa marraine Marguerite Chassaude et a été baptisé par moi, en présence de Me Pierre Borie praticien et Me Jean Baussier tailleur d'habit.»

Capitaine au régiment du Bugey, il succède à son père comme seigneur de Vagnas.

Il épouse Marguerite BLISSON (° vers 1690 à Barjac, y + le 15/02/1755), fille d'Henri BLISSON et de Jeanne CHAMBON, le lundi 20 avril 1716 à Barjac. (CM le 24 février 1716, chartrier de Castries, 306 AP 182, Arch. Nationales)

Joseph de LACROIX de VAGNAS meurt le samedi 19 décembre 1722 à Barjac à l'âge de 53 ans

Ce couple aura quatre enfants :

A- Jeanne de LACROIX de VAGNAS est née le mercredi 4 novembre 1716 à Barjac.

Son parrain est Jacques de Lacroix, son oncle de Rosières, sa marraine Jeanne CHAMBON, sa grand-mère. Destinée inconnue.

B- Anne de LACROIX de VAGNAS est née le vendredi 17 décembre 1717 à Barjac.

Son parrain est Claude De SERRE, son cousin de St Remèze, sa marraine Anne BLISSON-DAVIN, sa tante maternelle. Destinée inconnue.

C- Joseph Roch de LACROIX de VAGNAS est né le lundi 1er janvier 1720 à Barjac.

Son parrain est Sr Pierre DAVIN docteur en droit, son oncle de Barjac, sa marraine Anne de LACROIX des Pouzols, sa tante paternelle. Mort certainement en bas âge.

D- Henri Félix de LACROIX de VAGNAS (qui suit en III).

III- Henri Félix de LACROIX de VAGNAS est né le dimanche 4 juillet 1723 à Barjac, il y décède le 22 octobre 1803 à 80 ans.

Henri Félix est le fils posthume de Joseph de LACROIX de VAGNAS (+ le 19 décembre 1722). Il est baptisé le dimanche 5 novembre 1724 à Barjac, soit plus d'un an et 4 mois après sa naissance. Son parrain est Jacques François de SERRE, son cousin, sa marraine Anne BLISSON-DAVIN, sa tante paternelle. Henri Félix a été incarcéré à Joyeuse en 1792 (d'après le vicomte de Montravail). Il est aussi membre de la loge maçonnique de Barjac dès sa création en 1784 (voir Article de Gabriel LIOTARD)

Il épouse, en juin 1748 à Barjac, Marguerite Mélanie du MONTEIL (° vers 1732 à Montclus, + le 18/01/1811 à Barjac), fille de Marc Antoine de MONTEIL, seigneur de Montchamp et Galès et de Jeanne d'ADHÉMARD de MONTFAUCON (CM le 10 juin 1748. Me Griot notaire, chartrier de Castries, 306 AP 182, Arch. Nationales).

Ils ont ensemble dix enfants :

A- Anne Félicité de LACROIX de VAGNAS

Née vers 1749, Anne Félicité meurt le jeudi 29 mai 1755 à Vagnas, enterrée dans le «caveau de Messieurs les prêtres», dans l'église de Vagnas

B- Joseph Roch de LACROIX de VAGNAS

Né vers 1751, Joseph Roch meurt le vendredi 25 octobre 1754 à Vagnas.

C- Henry Félix de LACROIX de VAGNAS est né vers 1753, il meurt le mardi 4 mai 1762 à Vagnas à l'âge de 9 ans environ.

D- Anné Jean Jacques Scipion de LACROIX de VAGNAS est né le vendredi 14 mai 1756 à Barjac. Son parrain est Pierre Jacques de FAGET de CASTELJAU et sa marraine Anne BLISSON-DAVIN, sa grand-tante.

Dès le début des années 1780, il prend le nom de vicomte de Castries. Peut-être cette dénomination est-elle en lien avec les relations naissantes avec la branche aînée de cette famille, dont un représentant Charles Eugène de LACROIX de CASTRIES est ministre de la Marine (1780-1787)

Anné Jean Jacques Scipion de LACROIX de CASTRIES meurt célibataire, le dimanche 29 mars 1829 à Barjac à l'âge de 72 ans. A son décès, il est contre-amiral en retraite, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, décoré de l'ordre de Cincinnatus.

(Voir aussi «Scipion de Castries» ouvrage très documenté, par le Duc de CASTRIES, de l'Académie Française)

A son décès, et n'y ayant plus de descendants de LACROIX, le titre de Vicomte de CASTRIES et les biens reviendront aux descendants de Jean de LACROIX, baron de Collias et frère cadet de Jacques de LACROIX de CASTRIES (n° 1 de cette généalogie).

E- Jean Roch de LACROIX de VAGNAS est né le lundi 18 sep-

Mieux connaître son village

tembre 1758 à Barjac.

Il y décède le mercredi 5 décembre 1759 à Barjac.

F- Antoine Anne Gaspard Baltazard de LACROIX de CASTRIES est né le jeudi 14 février 1760 à Barjac.

Prieur d'Aiguevive (Aude), puis vicaire général de l'archevêque de Bordeaux il devient aumônier de Charles X, pendant son règne. Il sera par la suite au début du 19^e siècle Maire de Montclus.

Les archives municipales de Barjac nous donnent de nombreux éléments intéressants le concernant.

Dans le registre de délibération du Conseil Municipal 1800-1805, (BB18, AC Barjac) Antoine SEGOND, Scipion ROURE et Joseph TOUTAIN attestent que le citoyen Antoine Anne Gaspard Baltazard de LACROIX, âgé de 40 ans, taille de 1,773 mètres, cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, nez pointu, bouche moyenne, menton relevé, visage plein et coloré, réside et a résidé sans interruption à Barjac, maison appartenant à Henry Félix de LACROIX son père depuis le mois de septembre 1788 jusqu'à aujourd'hui.

Il se rétracte de son serment le 21 ventose An 3 (RDCM 1791-1795, BB18, fol 152)

Il affirme ensuite qu'il n'est pas émigré le 8 floréal AN 3 (RDCM 1791-1795)

Il fait partie des prêtres qui ont abdicqué leur fonction au début de la révolution (La Révolution Française dans le Gard, par François ROUVIERE, vol 4, page 393)

En 1813, lors du recensement des jeunes gens de la classe 1813, Gaston BANHULS de MONTFERRE, son neveu, est dit lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs étrangers dans armée de réserve d'Italie. C'est Antoine Anne Gaspard Baltazard de LACROIX, son oncle, maire de Montclus qui le représente au conseil.

Antoine Anne Gaspard Baltazard de LACROIX de CASTRIES meurt le samedi 23 février 1828 à Barjac à l'âge de 68 ans.

G- Marguerite Mélanie Françoise de LACROIX de VAGNAS est née le jeudi 5 mars 1761 à Barjac. Son parrain est Marc Antoine du MONTEIL, son grand-père de Barjac et sa marraine Françoise Gasparde DELEUZE de PAGES, des Mourèdes de Malbosq. Elle sera. Elle meurt «pensionnée du Roi» et célibataire le mercredi 17 décembre 1828 à Barjac à l'âge de 67 ans.

H- Marianne Françoise Victoire de LACROIX de MANDREVILLE (qui suit en IV)

I- François Regné de LACROIX de VAGNAS est né le lundi 17 novembre 1766 à Barjac. Il meurt le mercredi 31 août 1768 à Vagnas.

J- Ursule Clotilde Félicité de LACROIX de CASTRIES est née le mardi 16 février 1768 à Barjac, elle y décède le mercredi 4 octobre 1769 à Barjac.

IV- Marianne Françoise Victoire de LACROIX de MANDREVILLE est née le mardi 8 octobre 1765 à Barjac. Elle est la deuxième fille survivante d'Henri Félix et de Marguerite Mélanie du MONTEIL. Son parrain est Anné Jean Jacques Scipion de LACROIX, son frère et sa marraine Marianne DAUMESSAN GUES de LABORYE, sa tante. Elle meurt le dimanche 15 juillet 1832 à Barjac.

Elle épouse le lundi 5 septembre 1791 à Barjac Joseph Jean Baptiste Pierre Camon de BANYULS (+ avant 1832), comte de Montferré, maréchal de Camp, fils de Joseph de BANYULS, marquis de Montferré et de Jacqueline de BELISSEN.

Ils auront trois enfants :

A- Joseph Marie Scipion Antoine Félix Gaston de BANYULS est né le jeudi 3 octobre 1793 à Clairac, commune de Saint-André-de-Cruzières. Il meurt le mercredi 20 novembre 1850 à Saint-André-de-Cruzières à l'âge de 57 ans. Contrairement aux généalogies connues, il n'est pas mort en Algérie en 1851 mais à Saint André III

Il épouse Marthe de CHEVIGNY, le vendredi 10 mars 1826 à Paris.

Maire de BARJAC de 1832 à 1848, il est, entre autres, à l'origine de la création de la compagnie de Sapeurs Pompiers de Barjac en 1842 (voir article p 2 du bulletin)

En 1813, lors du recensement des jeunes gens de la classe 1813, il est dit lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs étrangers dans l'armée de réserve d'Italie.

En 1831, il est dit chef de bataillon en retraite.

B- Marie Ernest de BANYULS de MONTFERRE est né le mardi 25 août 1795 à Barjac. La naissance de Marie Ernest a été déclaré seulement le 28 avril 1798 par sa mère, et par une lettre du ministre de l'intérieur. Marie Ernest meurt le lundi 23 avril 1827 à Verdun. Il est décédé des suites d'un duel (cf «Scipion de Castries» par le Duc de CASTRIES, de l'Académie Française).

Il épouse Charlotte de MONTECLERC avec qui il a au moins un fils :

1- Henry de BANYULS de MONTFERRE. Henry a fait souche à Laval en Mayenne, dont postérité.

C- Gaspard Camon Anatole de BANYULS est né le mardi 8 mars 1808 à Barjac.

Il y meurt le samedi 18 mai 1816 à Barjac, dans sa maison maternelle, à l'âge de 8 ans.

Dans le registre d'Etat civil, la déclaration de naissance donne les indications suivantes :

«A comparu Antoine Anné Gaspard Baltazard de Lacroix propriétaire, lequel nous a déclaré que le 8 de ce mois est né dans la maison de Marguerite Mélanie du Monteil, sa mère, veuve d'Henri Félix de Lacroix, un enfant de Marianne Françoise Victoire de Lacroix, épouse de Monsieur Joseph Jean Baptiste Pierre Camon Banhuls de Montferré, absent, étant allé à Paris pour affaires auquel on a donné les prénoms de Gaspard Camon Anatole...»

CENTRE DE LOISIRS ET CLUB ADOS

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL (CLSH)

Le Centre de Loisirs municipal est ouvert tous les mercredis après midi et pendant les vacances de Toussaint, Hiver, Printemps et été. (L'accueil de loisirs est fermé pour les vacances de Noël).

LE CENTRE DE LOISIRS ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS ET LE CLUB ADOS, LES JEUNES DE 11 A 17 ANS

Le Centre de Loisirs est installé à l'école publique Place Haute Fontaine, dans des locaux réhabilités, et le Club ados au Foyer des Jeunes, Avenue Jean Tassy.

Des groupes sont organisés en fonction de l'âge des enfants, groupe des 3/6 ans, groupe des 7/11 ans et groupe ados des 11/17 ans, pour la majeure partie des activités et sorties extérieures.

Le Centre de Loisirs de Barjac a une capacité d'accueil de 32 enfants durant les petites vacances, ce chiffre est rehaussé à 52 durant la période estivale.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS EST ASSURE PAR DU PERSONNEL QUALIFIE

Durant les vacances scolaires, 3 animatrices qualifiées BAFa et CAP Petite Enfance : Sylvie BRISSON, Delphine GAGNE, Agnès AUROUX nouvellement arrivée dans l'équipe et le Directeur Fabrice REBOUL assurent l'encadrement. Pendant la période estivale des animatrices qualifiées et des stagiaires complètent l'équipe en place.

Cet été, Ophélie BARRIER stagiaire BPJEPS a suppléé le Directeur en tant qu'Adjointe, Léa CONTRERAS, Constance MATHON, Manon BORIE animatrices BAFa et Luana OPOKU stagiaire BAFa ont mis au service des enfants leurs compétences.



activités au stade

LE PROGRAMME D'ACTIVITES EST TRANSMIS AU FAMILLE A CHAQUE PERIODE DE VACANCES

Le programme est distribué aux enfants dans les deux écoles du village, il est disponible au secrétariat de la Mairie et sur le site internet : barjac.fr et envoyé également dans les mairies avoisinantes.

Le programme peut être modifié en fonction du nombre d'enfants inscrits et des conditions météorologiques.

AU PROGRAMME, CHAQUE MERCREDI ET PERIODE DE VACANCES SCOLAIRES SONT ORGANISEES :

- Des activités créatives et ludiques avec des ateliers manuels et des jeux divers ...
- Des sorties dans notre commune : un spectacle déroutant au Festival « Barjac m'en chante »
- Des balades découvertes du village, cinéma REGAIN, parcours de santé au parc des cèdres...
- Des grandes sorties et visites extérieures en bus : avec cette année un spectacle au Festival d'Avignon, des sorties aquatiques à la piscine, à la Bouscarasse et à Nyons, la visite du village des enfants, et une sortie toujours très appréciée au Cirque Gruss à Piolenc...



Centre de Loisirs



Fête au Centre de Loisirs

Les activités, les visites et les sorties s'organisent chaque jour de :
De 9 h 00 à 17 h 00 durant les vacances scolaires • De 13 h 00 à 18 h 00 les mercredis

Un service de garderie accueille les enfants de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h à 18 h 15

Le Club ados fonctionne pendant les vacances toutes les après midi de 14 h à 18 h et à la journée pour la grande sortie de groupe

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE BARJAC • ☎ 04 66 24 50 09 / • 06 10 31 49 92

✉ mairie.barjac@wanadoo.fr • Site internet : barjac.fr

2016 : déjà 10 ans !!

10 ans que notre projet de repas bio au quotidien a été concrétisé ! C'est en effet à la rentrée 2006 que nous avons décidé de franchir le premier pas dans cette démarche, audacieuse à l'époque.

Le témoin le plus fidèle était le réalisateur Jean-Paul JAUD qui est venu nous filmer à partir de septembre 2006 et qui a réalisé le documentaire « NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT », désormais célèbre dans le monde entier. Depuis, de nombreux restaurants scolaires sont rentrés dans cette recherche d'alimentation garante d'une protection sanitaire et environnementale et ont ainsi devancé la loi actuelle exigeant 20% de produits bio dont 40% des produits frais.

En ce qui nous concerne, nous avons poursuivi notre chemin en essayant de progresser au mieux dans notre action à la fois éducative et « nourricière »

10 ans plus tard, notre sympathique personnel de cuisine fait preuve d'endurance ! Les environs 33 000 repas préparés dans le courant de l'année écoulée ont mérité cette année encore, le label ECOCERT « EN CUISINE » avec le niveau maximum des « 3 carottes ».

Il a aussi accueilli plusieurs stagiaires tout au long de l'année avec notamment une élève en BTS diététique et une élève en classe de 2^e, venues « observer » et pratiquer les diverses tâches à accomplir dans un restaurant scolaire.

C'est depuis novembre que le GRETA d'ALES a choisi la mairie de BARJAC comme lieu de formation pour 12 adultes, demandeurs d'emploi dont 5 stagiaires en option « restauration ». Ils sont donc actifs un à deux jours par semaine au sein de notre cuisine, avec les conseils avisés de notre cuisinier Fabrice DELPY et sous le regard de notre chef, Johan OZIL.

Au niveau des fournisseurs, nous avons organisé une réunion de la commission repas en invitant les producteurs locaux afin

de convenir d'une planification de nos besoins en denrées bio produites dans les alentours de BARJAC.

Nous bénéficions donc actuellement de fruits bio de l'Ardèche, de légumes bio de Castillon du GARD et parfois de Goudargues, d'œufs bio de SALAVAS, de pain bio dont le blé a été produit à BARJAC à la Grange des prés et dans le GARD avec le « raspaillou ».

Nous espérons retrouver très vite en 2017, nos délicieux poulets de Marceau, élevés eux aussi à la Grange des Prés.

Nous avons proposé plusieurs animations au niveau des écoles avec notamment un « voyage culinaire à travers les continents » pendant la semaine du goût, avec des découvertes gustatives surprenantes mais appréciées par tous : des recettes du continent américain en passant par le Mexique jusqu'à l'Inde et la Chine !! Une animation qui a été coordonnée par les élus chargés de la cuisine centrale et en particulier Alain RAYBAUD.

Nous vous proposons en annexe, une des recettes les plus appréciées des enfants : « les travers de porc texmex » !!

C'est enfin le menu de Noël des écoles qui a rassemblé le plus grand nombre de petits convives. Ils ont retenu en particulier la « farandole des desserts » faits maison, avec notamment les bonnes truffes et les « fameux » cookies tant attendus !

Pour soutenir notre militantisme pour la défense d'une alimentation de qualité en collectivité, nous avons contribué à la diffusion du livre « Quand les cantines se rebellent » écrit par l'association « Un plus bio » : chaque famille ayant des enfants scolarisés au sein de nos écoles barjacoises a reçu un exemplaire de cet ouvrage et pourra devenir témoin à son tour de l'urgente nécessité d'une alimentation respectueuse de notre terroir et de la santé de nos générations futures.

Aline GUYONNAUD

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois... C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 8 euros.

Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis 2.85 € ou 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Si les ressources annuelles sont inférieures à :	9 609.60 €	14 918.90 €
Le prix du repas est de :	2.70€	
Si les ressources annuelles sont comprises entre :	9 609.60 € et 9 746.80 €	14 918.90 et 15 193.31 €
Le prix du repas est de :	2.85 €	

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !

IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04.66.60.26.36.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

Les menus sont en ligne sur barjac.fr

Aline GUYONNAUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

C.C.A.S de BARJAC

Édouard CHAULET, Président,

Cyril GILLES, Vice-Président, Adjoint délégué à l'Aide Sociale,

Sylvain BELIN, Monique FERRAT, Adjoint au Maire,

Saïd EL ATTAR, Laure ESNEE, Nathalie FAUVEAUX,

Marie-Thérèse QUET, Joseph VINOLO, Conseillers Municipaux,

Et Christiane BERNAUER, Guy BORIE, Odette CAPEAU,

Annette DUMAS, Nicole ESNEE, Micheline GILLES,

Jeannette SARRAZIN, Anne-Marie SIBERT.

Semaine Bleue :



La semaine bleue ou « semaine nationale des personnes âgées » fut placée sous le signe de « à tout âge : faire société ». Barjac a cette année encore organisé 2 après-midis récréatifs, un à la résidence St Laurent et l'autre à la salle des fêtes avec une animation dansante proposée par l'orchestre André Musette et un goûter préparé par la Cuisine Centrale de Barjac et servi par les membres du CCAS. D'ailleurs nous n'avons pas oublié les personnes dont l'état de santé ne permet pas de participer aux animations en leur apportant à domicile un présent à chacun. Ces animations permettent un combat contre la solitude et la mélancolie de l'hiver. Alors, la semaine bleue 2017 est déjà en préparation !



Repas des Aînés :

Le 10 décembre 2016 s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux résidents de la commune âgés de 65

ans et plus. Ce n'est pas moins de 190 personnes qui ont assisté au repas. Le menu gastronomique concocté par la Cuisine Centrale a satisfait même les plus délicats. La décoration des tables et de la salle fut appréciée de tous : l'équipe des bénévoles du CCAS préparent ses décorations pendant de longues semaines sous la direction de Christiane BERNAUER surnommée « Madame sait tout faire ». M. le Maire et son adjoint lui offrirent une superbe plante pour la remercier. Au cours de leur allocution Édouard CHAULET et Cyril GILLES ont souligné l'importance qu'ils attachent à cette manifestation où pendant un après-midi chacun peut oublier les soucis de la vie quotidienne. Les danseurs s'en sont donnés à cœur joie grâce à la belle prestation de l'orchestre René CAMPUS.

Comme les années précédentes doyen et doyennes furent honorés : Madame Geneviève BONTEMPS et M. André CORSELLE ont reçu bouquet et cadeau de la part des élus.

Chacun a apprécié cette journée festive où tous les instants de plaisir ont été consommés sans modération afin que nous puissions les retrouver l'année prochaine.



Colis de Noël

L'équipe du CCAS et ses bénévoles ont préparé et distribué 80 colis de Noël destinés aux personnes d'au moins 80 ans qui ne pouvaient pas participer au repas. Nous tenons à préciser qu'il a été voté en réunion du CCAS que pour bénéficier du colis, il faut avoir au minimum 80 ans et ne pas venir au repas, dès lors que dans un couple l'un des 2 est présent au repas les époux ne peuvent bénéficier du colis. Certaines personnes refusent le colis et nous demandent d'en faire bénéficier une personne nécessitante. Voilà encore une marque de solidarité envers autrui que nous tenons à saluer. Comme chaque année, les produits sont achetés chez les commerçants, producteurs ou viculteur sdu village. La municipalité rajoute un bon pour un repas de la cuisine centrale livré à domicile ainsi qu'une place de cinéma. Au moment des fêtes de fin d'année, cette attention à l'égard des aînés de la commune marque un moment privilégié d'échange et de réconfort.

Les restos du cœur :

La Communauté de Communes de Cèze Cévennes met à disposition un bus chaque mardi pour les bénéficiaires sans moyen de locomotion afin qu'ils se rendent à st Ambroix chaque

mardi après-midi au local des restos du cœur. La municipalité de Barjac participe à cet élan de solidarité en faveur des défavorisés en mettant à disposition un camion et un employé municipal deux fois dans la saison pour récupérer des denrées alimentaires à Nîmes. Une collecte alimentaire est organisée par notre référent local, Jacques ALLIO devant le magasin Carrefour Contact remportant un grand succès. Cette collecte se fait grâce aux

bénévoles du CCAS un week-end du mois de mars. J'en profite pour remercier les généreux donateurs, ce qui démontre bien que le mot SOLIDARITE fait partie du quotidien de nos concitoyens. Alors, un vœu pour 2017 : soyons encore plus généreux et solidaires envers les personnes en difficulté !

Cyril GILLES
Adjoint à l'Aide Sociale



coallia
SOLIDAIRE
Bien vieillir ensemble

Résidence Saint Laurent
Rue du 19 mars 1962
30430 BARJAC
Tél. 04 66 60 29 60

Établissement médicalisé appartenant au groupe associatif Coallia Solidaire, spécialisé dans l'accueil permanent de 38 personnes âgées dépendantes dans une ambiance conviviale et familiale.

Prise en charge individualisée dans le respect des besoins et des attentes de chaque personne.

Vaste jardin permettant des sorties aux beaux jours.

Animations variées.

AIDE SOCIALE

L'AIDE COMMUNALE POUR LES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Comment faire pour qu'une famille non imposable accède plus facilement aux activités associatives ou culturelles de son choix ? Le Conseil prend en charge une partie de la cotisation à l'activité associative sportive ou culturelle choisie par tout Barjacois (enfant ou adulte) non imposable. Dès la rentrée, cette participation importante de la municipalité est passée de 40 à 50 %.

Cette aide forfaitaire annuelle portée à 50 % (une activité par an et par personne) est plafonnée à 150 Euros.

Les conditions d'obtentions sont les suivantes :

- Etre non-imposable
- Etre domicilié à BARJAC
- S'inscrire à une activité dispensée par une Association barjacoise.

L'aide est déduite de la cotisation associative demandée aux familles. Son versement est effectué par la Mairie directement à l'Association.

■ Nombre de bénéficiaires en 2016 : 20 (dont 4 adultes)

■ Montant total attribué : 2048,50€

L'imprimé de demande est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site : barjac.fr.

L'AIDE AUX ASSISTANTES MATERNELLES

Cette aide est versée fin d'année aux Assistantes maternelles agréées de la commune, en fonction du nombre d'enfants accueillis de manière régulière et sur présentation des pièces justificatives. MONTANT :

- 500 € pour 1 enfant barjacois gardé
- 600 € pour 2 enfants
- et 700 € pour 3 enfants

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

BELIN Corinne

Chemin du Mas de la Croix (04.66.60.16.22)

CHAIB Isabelle

Montée de Rieu (04 66 24 20 90)

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« VIVRE EN CEVENNES »

Le Relais Assistantes Maternelles intervient une fois par mois à BARJAC – salle de Sports (Ancienne Gendarmerie) en proposant des animations à l'intention des Assistantes Maternelles agréées accompagnées des enfants qu'elles accueillent.

Ils sont également ouverts (en fonction des places disponibles) aux parents et leurs enfants âgés de moins de 3 ans.

MISE A DISPOSITION GRATUITE D'APPAREILS DE TELEALARME :

Ce service permet aux personnes seules de vivre à domicile en ayant la possibilité de bénéficier d'une assistance en cas de malaise ou d'un problème soudain. Les appareils de téléalarme sont achetés par la Mairie et mis à disposition de la personne âgée. Un abonnement mensuel de 16,90 € (tarif 2017) est à acquitter directement auprès de Présence 30.

Pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la téléalarme peut être intégrée dans le plan d'aide élaborée pour la personne dépendante.

24 personnes de la Commune sont équipées de ces appareils.

LA VIE CULTURELLE A BARJAC, UNE RICHESSE POUR LE VILLAGE.

Lors de la rencontre avec les nouveaux barjacois, organisée chaque année par la mairie de BARJAC, nombre de participants déclarent qu'une des raisons importantes de leur choix de s'installer sur BARJAC est « LA RICHESSE DE SES ACTIVITES CULTURELLES »

Pour un rapide inventaire à la PRÉVERT, sûrement incomplet :

- Un cinéma classé «art et essai» avec 4 séances par semaine.
 - Une bibliothèque avec plus de 6000 ouvrages.
 - Une dizaine d'expositions d'arts plastiques par an, renforcées par 3 ateliers permanents ouverts à tous.
 - Des dizaines de représentations théâtrales dont des productions du Cratère d'Alès et de la Maison de l'eau des Fumades en décentralisation.
 - Une école de musique, un atelier de danse, un de théâtre.
 - Trois chorales qui donnent plusieurs concerts dans le château ou l'église.
 - Un choix unique et varié d'animations musicales : du classique, de l'opéra, du jazz, de la chanson française à texte, de la musique de rue.
 - De très nombreuses conférences sur l'histoire locale, le patrimoine.
 - Des grands événements pérennes : le festival «BARJAC M'EN'CHANTE», depuis plus de 20 ans, Barjac en Jazz depuis 5 ans, les Théâtrofes depuis 13 ans, les «rencontres hivernales» de cinéma qui ont organisé en 2016 leur 14^{ème} édition.
 - Sans oublier Le Forum des Arts, le marché des Potiers, le salon du modélisme, celui de la carte postale et des vieux papiers.
- Il y en a vraiment pour tous les goûts, pour toutes les curiosités. La municipalité, conformément à son programme, développe une activité culturelle tout au long de l'année, pas seulement pour la saison hivernale. Cela se fait par un effort financier constant qui dépasse largement le 1% pour la culture, objectif rarement atteint de l'État. Et cela serait impossible sans l'aide de nombreuses associations culturelles qui animent notre village.

UNE VIE CULTURELLE RICHE ET VARIEE qui est aussi une force touristique, un des éléments de l'attractivité de notre village, encore renforcée par la proximité de la Grotte Chauvet.

Et puis la culture c'est aussi le projet BIO de BARJAC, avec son restaurant scolaire, son label «zéro pesticide», sa foire BIO. Il est loin le temps où un ancien président de l'office de tourisme pouvait, sans vergogne, déclarer « je n'ai pas rencontré un seul touriste venant à BARJAC pour le bio ».

Un bilan dont nous sommes fiers, que nous entendons développer, n'en déplaisent aux grincheux et grippe-sous qui se plaignent, en douce, que tout cela coûte beaucoup d'argent. Chaque euro consacré à la culture c'est une petite graine pour le développement de l'humain, pour le vivre ensemble dans notre village, pour la démocratie.

Alors tout serait beau et bien fait dans notre petit village gaulois ? Il y a encore beaucoup à faire pour irriguer en permanence nos rues et nos écarts par une culture populaire et non démagogique, éclectique mais avec des principes humanistes constants. Deux grands regrets qui dictent les priorités de la 2^{ème} partie de notre mandat municipal : NE LAISSER personne sur le bord du chemin. Il faut, et nous savons tous, que dans un monde de spectacle, dans une économie de marché qui écrase toujours plus ceux d'en bas, il faut ABSOLUMENT promouvoir des activités culturelles pour les jeunes et pour les pauvres.

Et nous manque cruellement un outil, une grande COMMISSION DE LA CULTURE DU PATRIMOINE ET DU TOURISME à la Communauté de Communes Cèze-Cévennes qui nous ferait sentir moins seul et permettrait enfin de développer une vraie politique culturelle sur le territoire.

Alain RAYBAUD,

Conseiller Municipal délégué à la bibliothèque

CINEMA REGAIN

signifier un renouveau, le retour d'une salle de cinéma à Barjac. Regain c'est aussi un film de Pagnol, adaptation du roman de Giono, c'est le renouveau de la vie à la campagne, la renaissance d'un village. Regain s'est imposé comme nom. Depuis une dizaine d'années déjà des séances de cinéma étaient proposées par une poignée de bénévoles en collaboration avec Jacques Daumas du cinéma Le Navire d'Aubenas. C'était une séance par mois dans l'ancienne salle des fêtes qui se trouvait dans l'enceinte de l'école publique. Puis les séances ont déménagé dans la salle des tentures, et lorsque on prévoyait un public plus nombreux dans la nouvelle salle des fêtes. Avec Michèle, Richard, Jean-Michel, Agnès, Simone, Jean-Paul nous installions les chaises, aidions le projectionniste à décharger et à installer le projecteur, l'écran. Nous étions tous heureux de partager notre amour (goût) du 7^{ème} art malgré l'inconfort des chaises et du bruit du projecteur...

Fin 2000, ouverture de la salle de cinéma municipal, à laquelle la municipalité a donné le nom de Regain, après une consultation citoyenne participative. Regain voulait donc

Grace à la municipalité qui soutenait notre action le projet de la création d'une salle cinéma qui pourrait servir à d'autres manifestations (conférences, spectacles ...) a pu voir le jour et l'activité cinématographique s'est développée. Merci à tous ceux qui ont soufflé sur les braises pour que le cinéma Regain soit ce qu'il est aujourd'hui, un lieu culturel, ouvert sur le monde. Il est bien vivant.

Pour la 5ème année consécutive, le cinéma REGAIN est classé Art et Essai. L'obtention de ce label, délivré par le Centre National du Cinéma et de l'image animée est attribué en fonction de différents critères : la proportion de films classés par rapport au nombre global de séances, la politique d'animation, le nombre de séances en version originale, l'environnement géographique, sociologique et cinématographique.... Ce classement est accompagné d'une subvention qui est aussi fonction du nombre de spectateurs.

Pourquoi avons-nous le « courage » d'aller au cinéma, alors que toutes les images animées sont à notre portée à la maison ? Pourquoi cette démarche pour transgresser le quotidien, bousculer l'horaire et nos habitudes ?

Aller au cinéma :

- Pour rechercher des sensations, écouter des histoires qui vont nous toucher parce qu'elles correspondent à des événements qu'on peut interpréter grâce à nos émotions : pour être émus, surpris, suspendus, horrifiés... pour rire et pour pleurer... toute la panoplie des sentiments provoqués par le film.
- Mais aussi pour le succès d'un film, pour son sujet, pour profiter de l'imagination du scénariste, pour dénoncer des faits environnementaux, de société, ou économiques, pour nous retrouver, pour s'y retrouver.
- Pour se distraire avec des films ou bien au contraire s'informer, s'interroger au travers de documentaires.

C'est pour répondre à toutes ces exigences du public que notre programmation, fruit d'une politique culturelle, suit une ligne directive mais reste ouverte et élargie. Une belle équipe autour de Loïc (projectionniste professionnel recruté à mi-temps depuis mai) participe au choix des films. Edouard et Robin sont venus apporter leur soutien en tant que projectionnistes bénévoles pour les séances du mardi.

2016 c'est :

- 8 205 entrées pour 244 séances, le mardi, le vendredi et le dimanche. Le cinéma d'auteur a tenu toutes ses promesses, et les perles n'ont pas manqué : du drame à la comédie, de l'animation au documentaire, d'ici ou d'ailleurs, et il a donné satisfaction aux spectateurs curieux de doubler cinéma du divertissement et cinéma de la réflexion (ces grands films capables de nous refléter et de nous faire réfléchir). Une séance supplémentaire le dimanche après-midi à 15 heures pour le jeune public une à deux fois par mois. Il faut dire que le cinéma d'animation français parfois allié à nos voisins européens a brillé cette année et n'a pas à rougir face aux productions Disney, même s'il aurait pu attirer deux fois plus de spectateurs : Tout en haut du monde, Ma vie de courgette, La tortue rouge, Louise en hiver, La jeune fille sans mains...
- 5 000 migrants disparus en Méditerranée, le cinéma a été là pour nous le rappeler quand les médias ont préféré s'en détourner : Fuocoammare, La mécanique des flux ...
- Des films et des documentaires qui sont autant de miroirs des difficultés, des inégalités, de choix politiques sur l'environnement, des manœuvres douteuses rencontrées dans le quotidien : Merci Patron, Moi Daniel Blake, Nocturama, Divines, Aquarius, Toni Erdmann...
- La projection d'œuvres de divertissement, de comédies françaises, de fantastiques, de sciences fictions ...
- Des rencontres de réalisateurs, d'acteurs pour parler de leur film et de professionnels, de membres d'associations pour débattre de sujets de société abordés dans des documentaires.
- Le dispositif École et Cinéma qui permet une éducation à l'image chez les plus jeunes se poursuit.
- Les Rencontres Hivernales sur le cinéma Grec avec des rencontres animées par Tyang Wong qui nous accompagne dans cet événement cinéma.

Nous sommes tous différents avec des goûts hétéroclites, la commission cinéma par sa programmation a tenté que chacun d'entre vous puisse y trouver satisfaction. Merci à toute la Commission Cinéma.

Olga Bofill, 1^{re} Adjointe

CINEMA : PROJECTIONS/DEBATS

Janvier :
14^{ème} rencontres hivernales : Cinéma Grec. Débat avec Annie MAILLIS, autour « des grecs en Carthage, un escl. entre sel et mer »

16 février :
« Mon maître d'école », en présence de Jean-Michel BUREL

22 avril :
« Bien de chez nous », de et en présence Henri LANCY, réalisateur, en partenariat avec les théâtres

17 mai :
« Merci patron ? » de et en présence de François RUFFIN

7 juin :
« Casse-misère », suivi d'une rencontre avec Bruno STORCK, dirigeant syndical, des ouvriers de Hordain et des caennais de Debra-Belge.

14 juin :
« le pèlerin de mon grand-père » suivi d'une rencontre avec Alain RAYBAUD, vice-président de l'asso De Liens L-R et un paysan de la orange des Prés

9 août :
« L'ultimo Tango », suivi d'une rencontre avec Lucia LERENDIAGI et François SAULNIER, professeurs de tango

15 septembre :
« la mécanique des flux », suivi d'une rencontre avec la CIMADE

25 octobre :
« Vendanges », suivi d'une rencontre avec des viticulteurs

29 novembre :
« un revest de lin », suivi d'une rencontre avec NINA FAURE, co-réalisseuse et productrice

20 décembre :
soûpe sociale à l'occasion de la projection de « la sociale » de Gilles PERRET

UN CADEAU INESTIMABLE ET DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

En 2016, la bibliothèque de BARJAC a continué à offrir à ses adhérents (250 fidèles lecteurs, je devrais plutôt dire lectrices, tant une majorité de femmes fréquentent assidument la bibliothèque) et à ceux du réseau de la Communauté de Commune de Cèze Cévennes un grand choix de livres, CD audio, DVD, bandes dessinées jeunesse et adultes. La municipalité a acquis pour 4000 € d'ouvrages auxquels s'ajoutent les livres prêtés par le Bibliobus du Conseil Départemental.

Trois évènements ont marqué cette année :

■ Un présent qui nous ravit chaque jour. Anselm KIEFER a offert en dépôt à la municipalité de BARJAC un magnifique tableau, inspiré par le poème de RIMBAUD « Le Dormeur du Val » qui a trouvé sa place naturelle sur nos murs et que de nombreux curieux viennent admirer chaque jour. Quel plaisir incroyable pour les animateurs et bénévoles de la bibliothèque de pouvoir travailler accompagnés par une telle beauté.

■ A la fin de l'année, sous l'impulsion de Jeanette SARRAZIN, un atelier de pliage, regroupe chaque vendredi une douzaine de participantes à la

bibliothèque. Des livres qui ne circulaient plus à la bibliothèque, que l'on nous a donné, retrouvent ainsi une nouvelle vie artistique à la place de l'horrible pilon qui les attendait.

■ Une triste nouvelle a assombri le mois de Décembre. Jean VASCA, poète, chanteur, magicien des mots qui font vibrer les âmes, mon ami, nous a quitté. Le meilleur hommage à lui rendre, lire et relire, faire circuler les 200 ouvrages du fonds de poésie qu'il nous avait permis de constituer et qui est l'une des plus grande fierté de notre bibliothèque

Alain RAYBAUD,

Conseiller municipal délégué à la bibliothèque



L'année 2016 a été pour les voûtes de la bibliothèque Jean-Pierre CHABROL, une année riche en expositions diverses et variées où toutes les disciplines d'art pictural ont été honorées et appréciées pour leurs différences.

Un autre regard (18 janvier - 5 février) : Exposition photos réalisées par 5 photographes talentueux qui ont mis en évidence l'univers des malvoyants. Cette exposition a été organisée par le CEDV 30 en partenariat avec l'association (information Recherche Rétinite Pigmentaire) et sa présidente Arielle Dumas accompagnée de bénévoles. Une rencontre avait été proposée aux adultes curieux de connaître le quotidien vécu par les malvoyants, les enfants des 2 écoles ont joué et apprécié les ateliers sous forme de jeux qui leur ont été proposés : le maniement de la canne, le braille, le toucher, l'odorat et le goût. Il y a eu beaucoup d'échanges et de petits bonheurs au cours de cette belle rencontre.

Robert SIGNÉS : Horizon (29 février- 29 mars) Robert SIGNÉS peint à l'huile la Camargue, mais il est séduit aussi par nos Cévennes. Ses belles toiles aux couleurs chaudes, ont coloré le grand espace offert par les pierres de notre bibliothèque

Nicole MERCIER BELLANGER : Voyage insolite (25 avril - 21 mai) Les marines de Nicole MERCIER étaient une invitation aux voyages, départ vers d'autres horizons, découvertes d'autres lieux.

Victoria DENIM : Démons et Merveilles (2 juin -27 juin) Le soleil qui à son entrée a coulé dans la salle a permis de deviner les

voyages que Victoria a faits: la Réunion, la Nouvelle Calédonie ce qui donne à ses œuvres des couleurs flamboyantes, épicées et de belles scènes rupestres.

Irena GROBELSKA-GAUTHIER : Instantanés colorés (5 septembre - 8 octobre) Les photographies d'Irena sont très variées, cela va du Street- Art fresques murales en graffitis aux trompe l'œil. Rien ne lui échappe, elle arpente la campagne environnante mais aussi les grandes villes et sait capter l'instant présent pour notre plus grand plaisir.

Valérie FILLIOL : il était une fois des dessins» (17 octobre-19 novembre) Exceptionnellement, ce samedi 22 octobre la bibliothèque était très animée. Une pléiade d'artiste adultes et enfants sous le houlette de leur professeur Valérie FILLIOL ont exposé leurs œuvres. Une grande variété de dessins épinglés sur de beaux supports ornaient les murs de pierres de notre bibliothèque. Une belle ambiance, une belle expérience et des souvenirs pour nos artistes en herbe.

Patrice MONTAZ : Voyage du monde (28 novembre-2 janvier) Le pastel était à l'honneur pour la dernière exposition de l'année 2016. Portraits d'adultes et d'enfants du monde de pays différents, Patrice MONTAZ, grand voyageur, sillonne l'Asie, l'Amérique et bien d'autres continents encore. Il photographie les visages et les reproduit au pastel ce qui donne à ses portraits beaucoup de réalité et de profondeur

Marie Thérèse QUET

QUARTETTE (19 mars 2016)

L'ambition de cette nouvelle grande exposition au château qui regroupe quatre artistes gardois est de nous permettre une réflexion sur l'art. Elle s'inscrit dans notre démarche qui est de promouvoir l'échange à travers des moyens artistiques, des événements culturels ; réflexion sur l'art et plus généralement sur la culture et sa finalité.

La culture est la nourriture de l'esprit, elle est un outil d'ouverture sur le monde, de connaissance et d'apprentissage, elle permet à chacun de s'enrichir. L'art et la culture ont pour vocation de raffermir les liens entre les êtres dans leur diversité. C'est pourquoi il est important et vital de créer ces moments. Aussi, nous veillons à ce que notre politique culturelle municipale s'adresse à tous et à chacun. Mettre la culture, les Arts à la portée de tous, en particulier des enfants parce que leur accès à la culture est un besoin indispensable dans la construction de leur personnalité et dans leur épanouissement de futurs citoyens. C'est pourquoi nos expositions sont toujours ouvertes pour les écoles et aux ateliers d'Arts plastiques.

Cette exposition est d'une grande richesse.

Les procédés des artistes qui nous font l'honneur de présenter

leurs œuvres se caractérisent par une grande diversité tout en gardant une unité, une cohésion.

4 artistes : Bettina KRAEMER, Boualem MOUDJAOUI, Olivier SHOENBERGER, Jean-Marc SCOTTI, 3 salles, 3 thèmes : l'homme, l'arbre, le voyage qui me rappellent un mythe mélanésien.

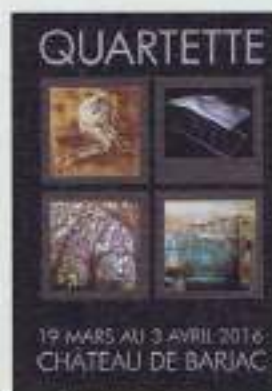
« Tout homme est tiraillé entre deux besoins. Le besoin de la pirogue c'est-à-dire du voyage, de l'arrachement à soi-même et le besoin de l'arbre c'est-à-dire l'enracinement, l'identité.

Les hommes errent constamment entre ces deux besoins en cédant tantôt à l'un tantôt à l'autre jusqu'au jour où ils comprennent que c'est avec l'arbre qu'on fabrique la pirogue »

Merci pour votre présence qui est une nouvelle démonstration éclatante que la culture rassemble.

Elle est toujours une belle invitation à la rencontre et face à la crise morale, à la crise d'identité, à la montée de l'intolérance et au rejet de l'autre, la culture fait partie de la solution. Une culture accessible à tous bien sûr.

Olga BOFILL, 1ère Adjointe,
Déléguée à la Culture



MANIFESTATIONS 2016 EXPOSITIONS

Janvier-février :
« Van Gogh RE-GARDÉ »
par le CEDV30
Comité d'Entente des
associations de personnes
Dépendantes/Vivantes du
Carré
Bibliothèque

Février-mars :
« Horizon »
de Robert Signès
Bibliothèque

Mars-avril :
« Quartette »
Béatrice Kriemer,
Olivier Schoenenberger,
Soualem Nojajou et
Jean-Marc Scotti
Salles d'exposition

Avril-mai :
« voyage insolite »
de Nicole MERCIER-
BELLANGER
Bibliothèque

Mai :
exposition
« Art Plaisir »
Salles d'exposition

Juin :
« Déhors et
merveilles »
de Victoria DENIM
Bibliothèque

Juin-juillet :
Roger PAVEN
Salles d'exposition

Août : Exposition Pierre Desvauz en partenariat
avec la Quincailleterie
Salles d'exposition

Août-septembre :
forum des arts
Salles d'exposition

**Septembre -
octobre :**
« Insulaires Colorés »
de Irina Cobeska-
Gauthier
Bibliothèque

Septembre :
salon du modélisme

Octobre-novembre :
« Il était une fois des
démis »
de Valérie FILLIOL
Bibliothèque



Décembre :
« visage du monde »
de Patrice Montaz
Bibliothèque

MANIFESTATIONS
Dimanche 18 février : manifestation contre les
gaz de schiste
17-18 septembre : journées du patrimoine :
visites guidées

SPECTACLES ET CONCERTS:

20 avril :
« l'opéra de il sous »
par la compagnie
« les jeunes
pousses »
de Vaulx en Velin

22-24 avril :
les Philétopes
14ème édition

14 mai :
les contes débattus
par l'importance
pièce au profit
de l'association
Solidarité

28 mai : « TOUKO »
et « Orphée et
Ménagère »
par la compagnie
Hors-Prises, en
partenariat avec la
maison de l'eau

Juin :
fête de la musique

Juillet :
Barjac m'enchante

Août :
festival de jazz

Octobre :
« Sérénades »
par les vents de
l'orchestre de
chambre versés
à l'église

22 octobre :
« Les sacrifiés »
spectacle musical et
choral par les Gailhard
d'avant

26 novembre :
« J'ai de la Chute...
oh là là » de Guy
de Maisy théâtre
par la troupe
Rocambolesimo

27 novembre :
concert de l'ensemble
vocal du Tricain à
l'église

CONFÉRENCES :

19 mars : « Du réel objectif à la réalité de l'œuvre » dans le cadre de
l'exposition Quartette

2 avril : Conférence d'année « flamenco » par la Compagnie Madruga
Flamenco

22 octobre : « 14-18, 1,5 millions de mutilés, que sont-ils devenus ? »
par Claude Mazauric

21 mai : Verdun 1916 par François SCHWAAB proposée par BHL

24 septembre : « le loup hier et aujourd'hui », RPC

Atelier de pliage, travaux exposés à la Bibliothèque



BARJAC EN JAZZ - 5^{ème} édition

Le concert d'ouverture de la 5^{ème} édition de ce festival de jazz authentique, jazz venu tout droit de la Nouvelle-Orléans selon le désir du directeur artistique Bob Mazarguil, eut lieu le 18 août 2016 devant l'Office de Tourisme de Barjac, à 19h, avec le groupe de Michel Prats devant une foule clairsemée, moins nombreuse que les années précédentes.



Le vendredi 19 août, ce fut le Saint-Louis Jazz Band de Jo Collins, dans la cour du château, qui interpréta Fly me to the moon, Don't get around much anymore, La rue madureira, Tangerine, I'm got you under my skin, entre autres titres et, pour clore ce concert What a wonderful world que Louis Armstrong a composé pour Bob, rencontré quand ce dernier jouait le rôle d'un Shark dans le film West Side Story sorti en 1960.

Samedi 20 août, la fabuleuse Nicolle Rochelle avec le Hot Antic Jazz Band enthousiasma le public avec son hommage à Joséphine Baker et Billie Holiday. Les amateurs de jazz n'en croyaient ni leurs yeux ni leurs oreilles : Joséphine était sur scène.

Nicolle, pétulante, dans un tourbillon gracieux ou des déhanchements syncopés, subjuguait le public de sa voix charmeuse, roucouillante ou puissante comme celle de sa grande aînée. Elle interpréta Billie Holiday tout aussi magistralement. Que du bonheur !

Pendant le show – car il faut bien qualifier la prestation de

Nicolle Rochelle de show par ses qualités à tout point de vue, Daniel Huck, que l'on ne présente plus, est monté sur scène pour un intermède saxo et scat.

La soirée de clôture du dimanche 21 août fut un peu plus calme avec le Super Swing Project de Daniel Barda (trombone), Louis Mazetier (piano), Charles Prévost

(washboard) et Jérôme Etcheberry (trompette), unis par une complicité musicale exceptionnelle, une impeccable connivence rythmique, de la virtuosité et beaucoup d'humour. Quelques titres : Exactly like you, If I had you, Moonglow, My blue Heaven, When I grow, Too old to dream, Undecided, etc. Alain Turban a fait une apparition avant son concert à l'Olympia..

Toujours en final, What a wonderful world, comme il est de tradition depuis la création du festival.

Le 6^{ème} festival Barjac En Jazz aura lieu en août 2017 avec encore et toujours des « surprises américaines » et une programmation qui mériterait un public plus nombreux que les quelque 250 amateurs, en moyenne, par soirée de cette année 2016.

Remerciements au Conseil Départemental pour son soutien financier et culturel, à la Mairie de Barjac, l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes de Cèze. Un grand merci également à l'ensemble des employés municipaux et des personnes bénévoles qui par leur aide précieuse ont grandement contribué à la réussite de ce festival.



Office de
Tourisme
DE BARIAC

Histoire d'une association

En 1993, le « Syndicat d'Initiative de Barjac » est créé afin de promouvoir les atouts touristiques du village de Barjac et ses alentours. Mr André DIVOL en fut son premier Président, remplacé par Mr

Alain LÉVÉQUE puis par Mr Antoine AGAPITOS. Durant 23 ans, des équipes de bénévoles se sont succédées à la destinée de cette association. Nous avons su adapter, avec le temps et en fonction d'une évolution importante, l'accueil et la promotion du tourisme en prenant conscience que ce secteur devenait une force économique locale. Depuis presque 10 ans, les équipes de notre président actuel assurent le bon déroulement de ces missions : l'accueil, la promotion et la commercialisation touristique. En 2016 pas moins de 160 adhérents, représentant tous les secteurs de l'activité touristique et établis sur plus de 40 communes du Gard et de l'Ardèche, sont soutenus par l'association « Office de Tourisme Intercommunal de Barjac ». Ce furent plus de 20 000 personnes de passage dans nos locaux et plus de 60 000 visiteurs uniques sur notre site web que nous accueillions et renseignions en 2016, faisant de notre OT le plus important du territoire de la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes. Aujourd'hui, les réformes voulues par l'Etat et la loi NOTRe imposent aux territoires de restructurer le secteur du tourisme par une prise de compétence des Communautés de Communes. Notre Communauté de Communes de Cèze-Cévennes va donc au 01 janvier 2017 créer une structure adaptée (un EPIC) qui va gérer désormais les 5 Offices de Tourisme de notre Territoire (Barjac, Bessèges, Allègre les Fumades, St Ambroix et St Privat de Champclos). Nous regrettons vivement ce principe imposé. Ainsi, nos compétences locales qui permettaient de transmettre aux touristes nos connaissances et notre amour du territoire seront-elles écartées ? Mais nous vous rassurons. Stella qui jusqu'à maintenant était mise à disposition par la Mairie de Barjac auprès de notre office, restera l'hôtesse du Bureau d'Information Touristique de Barjac pour toutes les missions régaliennes. Nous allons donc vers un nouveau fonctionnement auquel il faudra s'adapter. Des modifications vont être nécessaires pour une nouvelle organisation, à nous de nous y accommoder pour faire en sorte que cette nouvelle structure apporte un nouvel élan bénéfique au tourisme barjacois. Nous tenons à remercier toutes les personnes (bénévoles, adhérents, la Municipalité de Barjac pour son accompagnement et les membres des associations partenaires), qui ont activement participé, durant toutes ces années, à la promotion et la valorisation de notre si beau village. Nous espérons que la convivialité que nous avons su créer auprès des professionnels et des visiteurs soit maintenue et peut-être élargie.

Mr Antoine AGAPITOS, Président de l'Association de l'Office de Tourisme de Barjac.

Barjac m'en Chante 2016 le renouveau

Du 30 Juillet au 4 Août 2016, Chant Libre association Loi 1901 a reconduit le Festival avec à sa direction Artistique Jean Claude BARENS nommé fin 2015. C'est le début d'une nouvelle ère qui se veut la continuité d'une ligne artistique toujours défendue : créative, engagée et indépendante. Implanté dans le village de Barjac, classé « Village & cité de caractère », comme cette chanson de caractère éponyme, Barjac m'en chante fut et demeure un festival bucolique, responsable, respectueux de l'environnement avec une programmation artistique toujours plus dense et séduisante, alliant musique – textes d'auteurs pour un public fidèle, nouveau, pour le jeune public en 2016, mais aussi renouvelé sans cesse depuis ces 3 dernières décennies ?

Une Programmation ambitieuse et dans la continuité

Cette année nos deux scènes habituelles ont été utilisées : la cour du Château, forte de ses 650 places recevait Philippe Torretton (Mec), Michèle Bernard, Ben Mazué, Chloé Lacan trio, Liz Van Deug, Romain Didier, Délinquante, Wally et Vincent Roca, Valérian Renault, Agnès Bihl, et pour le dernier soir, la pluie s'invitant au rendez-vous, obligea à déplacer le spectacle de la cour du château, vers le chapiteau. Eskelina et Debout sur le zinc, portés par la performance des techniciens et des bénévoles montrèrent qu'à Barjac, quelles que soient les circonstances, le spectacle continue ! Le Chapiteau avec ces 350 places et ses 2 spectacles de l'après-midi et ce durant 5 jours, continua à jouer son rôle pour les découvertes. Une Nouveauté : La Basse Cour de l'école Publique a vu se construire une scène éphémère de 120 places et une programmation de 5 spectacles dont 2 destinés au jeune public de 4 à 14 ans. Ces spectacles étaient gratuits et proposés aussi bien au public des festivaliers fidèles qu'aux Barjacois et autres touristes en résidence. Près de 9000 Billets ont été vendus et a n'en pas douter ce succès nous permet de renouveler notre engagement pour que



LE CHATEAU se pare de mots de caractère, merci aux bénévoles, un petit clin d'œil à Simone

ce festival soit le lieu où se retrouvent tous ceux qui croient que le texte et la musique peuvent rassembler, réjouir, améliorer, faire rêver, faire penser... (Paroles de Jean Michel Bovy – Président de Chant Libre)

L'équipe de Chant Libre, agrandie et unie, va donc continuer à œuvrer afin que ces paroles se traduisent en acte pour cette prochaine édition 2017.

Une dédicace particulière à Jean Vasca qui vient de nous quitter et qui fut l'un de ses créateurs.

Edito 2017 – Barjac m'en Chante du 29 Juillet au 3 Août .

Barjac m'en chante va continuer à creuser son sillon, en écoutant pousser les petites graines semées et en se réjouissant de voir poindre les premiers bourgeons. Tout en accrochant quelques nouveautés à sa boutonnière, le Festival provoquera des connexions inattendues, des rendez-vous, des croisements, créera du lien lors de soirées qui vous raconteront une histoire, tout en prenant mieux en compte une

dimension poétique. C'est dans la diversité de la langue française et dans sa capacité à se réinventer que nous poursuivrons ce chemin. Un voyage dans l'univers de ces mots qui se transforment, s'enrichissent, jouent, avant de faire montre d'une grande facilité pour coudre hier à aujourd'hui, dénoncer les injustices, blâmer les puissants, célébrer l'humanisme, se gorger d'amour et finalement prendre voix, portés par une mélodie légère ou des rythmes charnus. Nous affirmons haut et fort que la culture est un bien public et que même s'il existe des îlots de résistance, la menace est sournoise. Tous les hors-circuits seraient-ils condamnés à la précarité et à la mise à l'écart ? Barjac m'en chante trouve son identité au cœur de cette problématique et dans la perspective enthousiasmante de rencontres humaines, autour d'une chanson que nous voulons tous sentir, debout et vivante.

Jean-Claude BARENS



NOUVEAU :

Simplification pour l'accès gratuit au site du PONT DU GARD



Depuis ce début d'année 2017, chaque foyer de la Commune peut bénéficier de l'accès gratuit au site du PONT DU GARD, sans devoir accomplir de démarches préalables en Mairie pour l'obtention d'une carte.

En effet, le Maire vient de signer une nouvelle convention qui unit BARJAC et l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du PONT DU GARD, présidé par Patrick MALAVIELLE, facilitant l'accès gratuit à ce site aux familles gardoises. Il suffit désormais de s'y rendre muni :

- d'une pièce d'identité en cours de validité
- et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois à l'adresse de BARJAC.

Ces documents seront à présenter à l'accueil du site.

L'accès concerne le site du PONT DU GARD, les espaces muséographiques et le stationnement.

Fervent ambassadeur de sa Commune, Edouard CHAULET souligna avec humour lors de la signature de la convention que même si BARJAC, Village de Caractère, ne manquait pas d'attraits de par son patrimoine, son cinéma municipal, ses manifestations associatives et animations culturelles tout au long de l'année, il encourageait les Barjacois à profiter de cet accès gratuit à ce monument antique exceptionnel, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et labellisé Grand Site de France !

Hommages à Jean VASCA

« Les blessures font partie des vivants, elles habitent leur vie comme une ligne d'intra basse dans la soute des machines, elles nous accompagnent dans nos rires, s'accrochent aux branches de nos arbres les plus paisibles. Elles dansent sur les houles de l'incommensurable peine des hommes, rejoignent les fantômes innombrables de l'absence, de nos erreurs et de nos lâchetés. Et je les porte en moi comme un sac de larmes sur les épaules, cheminant vers des sources légères, dans la cicatrice des mémoires et la trêve de sanglots lancinants. » BRUNO RUIZ.

Amis, frangins, camarades, compagnon Chère Annie, cher Vincent,

Le téléphone a sonné... ce n'était pas pour préparer l'an nouveau avec un réveillon à la clé... mais un appel de détresse d'Annie. Jean n'avait pas vu le matin d'hiver. Il nous faut désormais le partager entre tous ceux qui l'aiment et, ceux qui, je n'en doute pas viendront à son œuvre.

Des morceaux de mots et des notes en héritage, frétilants de vie. Je ne vais pas en rajouter. Jean qui a tant creusé la vie a accueilli sa fin. Tranquillement, il l'a préméditée. Il a mis de l'ordre dans ses affaires chansons. Il a fait sa malle avec un livre « la concordance des chants », un dernier CD « Saluts », passé une belle journée au jardin. Il s'est couché. Fini. Son œuvre bien rangée, « récatée », attendait cet instant pour prendre un nouvel envol, comme notre amitié pour donner toute sa mesure.

Les réseaux ont abandonné la langue du bois dormant, les journaux, presque, et j'ai découvert avec Jacques Bertin combien Jean était un « inconnu célèbre ».

Pendant cette semaine un grand remuement s'est produit avec un impossible inventaire. Chacun sait ici son parcours. Sans la débâcle de 40, il serait né à Charleville à l'ombre, d'un arrière-grand-père député maire engagé, de bonne gauche, et d'un certain Arthur. Le garçon du pays des sangliers étudiera au lycée Buffon, à Paris avec Garaudy comme prof, ce compagnon des existentialistes et des croyants... aux « au-delà qui chantent ». Il s'est détourné d'une licence de lettres pour une envie de création politisée et poétisée en réalisant un film empruntant à Paul. Eluard son titre « De l'horizon d'un seul à l'horizon de tous ». Il est déjà entiché de Léo Ferré, qui restera son maître. S'enchaînent des rencontres nombreuses avec des piliers de cabarets, la Colombe, l'École Buissonnière... Jean était une mémoire vivante de la chanson et de la poésie sur plus d'un demi-siècle que les radios ont loupé (à part « Grille Ouverte »). Luc Berrimont, animateur de radio et poète bon vivant et Michel Lancelot font la promotion de notre passionné de poésie et aussi de fraternité artistique. Jean milite pour la chanson « à texte », pour une reconnaissance

des artistes chanteurs au syndicat avec Claude Vinci. Toujours « L'horizon de tous »... Je l'avais entendu à Tharax son « atelier d'été » parmi les cinq qu'il invitait Bertin, Elbaz, Brua, Juvin... En 1980, il vient à Alès avec Jean-Claude et Josette Garcia soutenir la grève des mineurs de Ladrech...

Je découvre l'homme observateur, laconique, solide et cohérent. Il m'autorise, un peu éberlué à adresser son poème « Village » aux familles de mon canton et me propose de transporter son petit festival de Tharax à Barjac en 1992

A la faveur « d'un abus de pouvoir », donc une nouvelle scène, devenue d'importance s'ouvre à Barjac. D'entrée il me présente Jean Ferrat, Leprest, Joyet, Lafaille, Bertin, Qgeret, Solleville, Haillant, Ruiz. L'homme qui était passé à l'Olympia, une première pour un chanteur « rive gauche », qui avait reçu le grand prix du disque, le prix Charles Cros, ne gardait rien pour lui et se vouait aux autres, par son fichier, son réseau d'amis. Il allumait un feu chaud et éclairant dans ces temps du givre de la chanson. Jean était attentif au monde et participait avec ses mots armés à la mêlée.

Cuisinier des mots et des mets il a toujours eu une haute exigence et le culte de l'amitié. Je pense à sa tendresse lorsque m'étant brisé la jambe, il est venu me chercher avec mille précautions pour une journée

de fête chez lui... Je pense aussi au tour de chant qu'il a offert à mes amis, à la maison pour mon anniversaire.

« Garé dans le Gard », à Rivières il ne cesse d'écrire, de composer et de somptueux CD voient le jour pour notre bonheur. Un travail obstiné, convaincu qu'il est de son art, indifférent ou presque, à l'accueil, pressé, haut sans être hors... Jean lisait beaucoup, le meilleur de la radio, des films, des petits plats et des gros cigares.

Un être vivant, incrusté en nous à jamais.

Edouard CHAULET

VILLAGE

**J'ai fait village de moi-même
Entre la pierre et le soleil
Je me peuple de mots qui dansent
Dans le thym bleuté du matin
Village en nous comme un défi**

**Village d'être parmi vous
Amis de la même brûlure
Amis de la même blessure
La nuit se fleurit de hiboux
Village comme un poing fermé
Sur le cœur du monde qui bat
Une cigale au fond de moi
Métallise l'éternité**

**Village de vivre et de dire
La vérité nue des saisons
A la source du chant profond
Un amandier rêve et respire
Village comme une vigie
A la proue vivante du temps
Ficelé de vigne et de vent**



ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

UN CHATEAU QUI BOUILLONNE, TOUJOURS PLUS...
PLANNING D'UTILISATION DES SALLES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Musi-que	13h-19h : piano -saxophone		14h00 à 18h30 : Solfège et Violon	16h00 - 20h00 : Violon ----- 20h00 : harmonie	15h15 - 20h00 : piano
Dessin	Art Plaisir 13h30 - 19h00	Art Plaisir : 9h-14h30 ----- 15h-16h30 Activités Périscolaires 	13h45 Dessin : V. Fillol 15h30 Atelier de Création textile pour les enfants	La clé de l'Art : atelier aquarelle 14h30 - 17h00	15h-16h30 Activités Périscolaires ----- 13h45 Dessin : V. Fillol
Danse	Harmonia - Pilates 10h-11h ----- 18h - 19h15 Yoga-Association Run-erte ----- 20h-22h : Théâtre Adultes Le Cœur allant vers...	Sport Plaisir : 10h-11h30 ----- 15h-16h30 : Activités Périscolaires ----- Danse classique : 16h30-19h15	Danse classique : 15h-18h30 	Harmonia - Pilates 10h-11h.	15h-16h30 : Activités Périscolaires ----- Yoga : 17h15-18h30 Association SADHANA
Salle de Sports	18 h : Harmonia - Pilates renforcement mus- culaire	Judo - 17h-20h	Yoga pour enfant : 13h-16h Association SADHANA ----- Taekwondo 16h30 - 20h15	Judo : 17h-20h	Taekwondo : 18h-19h
La Belle Epoque	14h-17h30 : les doigts de fée ----- Protestants (le dernier lundi du mois)	14h : UNICEF ----- 20h Bridge	14h : Club la Belle époque/amis sans frontières ----- 20h Bridge	14h : Club la Belle Epoque	14h : Club la Belle Epoque - belote
CHÂTEAU- Rez-de- chaussée	20h : Chorale «LASCIA FARE MI»(par groupe)		16h - 18h : BACN, gym pour les tout petits	20h15 : Col Canto	Bibliothèque : 16h30 Atelier plage 
Ancienne mairie	20h : Chorale "LASCIA FARE MI" (par groupe)	13h-15h : batterie	9h-19h : École de musique de Larissa ----- 18h : Danse sévillane	16h30-19h : flûte traversière et éveil musical	16h30-20h : guitare

D'autres activités de plein air existent : information sur barjac.fr

ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CEZE

Pour tous renseignements : Tél. 04 66 24 31 71 du mardi au vendredi l'après-midi de 15 h à 18h30 et le mercredi matin de 9h30 à 12h30.

mail : ecoledemusiquesolenceze@orange.fr
culture@ceze-cevennes.fr

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Barjac a une nouvelle fois proposé aux habitants de Barjac de nombreuses manifestations (spectacles de variétés et artistiques...) tout au long de l'année pour animer le village.

Un excédent financier, une équipe soudée, des manifestations réussies : l'association affiche un bilan largement positif. Beaucoup de remerciements et une large satisfaction : le bureau du Comité des Fêtes avait de quoi être fier, au moment de leur assemblée générale.

Durant l'année 2016, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas chômé : cela a commencé sur les chapeaux de roues avec le Carnaval suivi de la fête de la musique et ensuite les deux Brocantes (Pâques et Août). Le bal du 14 juillet avec la programmation d'une soirée « MTI MUSIC TOUR » a connu un véritable succès avec pas moins de 1500 personnes présentes dans une ambiance de folie et sans oublier la Fête Votive qui a remporté un véritable succès avec le chanteur Willy William, les orchestres Soledad et les Mélomanes et pour finir une superbe soirée Mousse avec DJ Markoss.

« Pour les personnes présentes, la fête a été vraiment une très belle réussite. La communication y est pour beaucoup. On écoute les gens, quel que soit leur âge, jeunes, ados, adultes, quinquas et on essaye d'élaborer un programme en fonction de ce que les gens veulent et non pas de ce que nous nous voulons. C'est pourquoi la Fête votive de Barjac est connue et surtout reconnue dans toute la région » souligne le président Didier Bourthoumieu.

Nous avons aussi organisé diverses festivités comme le vide grenier, un loto d'été en plein air, un loto d'hiver et le téléthon... L'ambition du Comité des Fêtes est donc de satisfaire un large public local et touristique en lui proposant des spectacles et animations variés en favorisant l'inter-associabilité.



Pour faire vivre la fête à Barjac, ils se mobilisent devant générosité, solidarité, persévérance. C'est grâce à eux que la fête et les animations de qualité à Barjac sont aussi présentes. Ils sont solidaires à tous ceux qui désirent que Barjac soit un village où la vie associative mêle l'ensemble de ses habitants, là où se tissent les liens d'amitié et là où il fait bon vivre.

Enfin, nos remerciements s'adressent aussi à la générosité de la municipalité de Barjac pour les subventions qui font vivre le Comité des fêtes, aux services de la municipalité et à ceux qui ont participé à l'élaboration du programme.

Aussi nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2017.

Le Président, Didier Bourthoumieu

ART PLAISIR

Une nouvelle année débute pour l'association **Art Plaisir**.

Notre association offre une activité principale la peinture à l'huile sous l'œil exercé de Mme Flandin ainsi qu'une activité d'expression libre d'aquarelle. Nous nous retrouvons tous les lundis de 14h à 19h et le mardi de 9h à 14h30 à la salle de peinture qui se trouve au 3ème étage du Château !!! Notre association compte 10 artistes qui exposeront comme d'habitude pour l'Ascension. À cette occasion nous serons heureux de vous accueillir à notre vernissage qui pour 2017 se déroulera le 24 mai à 19h !!

Françoise Moyson, Présidente





CYCLO NATURE GARDÉCHOIS

« Le sport se développera en France si la candidature de Paris est retenue pour les jeux olympiques d'été 2024 ». Le champion de canoë Tony Estanguet a fait cette remarque lors d'une interview dans une émission de radio. Ces paroles se rapprochent de l'objectif qu'essaie d'atteindre, certes bien modestement, le Cyclo Nature Gardéchois : développer la pratique du cyclisme et la course pédestre en nature, en mettant ces disciplines à la hauteur de toutes et tous, quel que soit le niveau, dans un esprit de camaraderie et de bien-être. Le séjour sportif et familial à Meyrueis au mois de mai, une

parmi les nombreuses activités de l'association au cours de l'année, en a été une nouvelle fois la démonstration. Les objectifs 2017 iront dans ce sens. Vous aimez le cyclisme, la course nature, rejoignez-nous.

Bernard Ferrat, Président du CNC.

ECOLE DE DANSE TEMPS'DANSE

L'école de danse TEMPS'DANSE accueille dans la belle salle



de danse du Château tous les enfants qui aiment la danse. La danse classique peut aider à corriger les mauvaises postures de dos ainsi que des pieds « en-dedans ». Sylvie Fink Dubuis, ex-

danseuse professionnelle en Allemagne, en Angleterre et en Suisse, a travaillé ensuite comme professeur dans des écoles réputées, puis a ouvert sa propre Académie de danse en Suisse. Diplômée de la Russian Ballet Society et de l'Imperial

Society of Teachers of Dancing, elle met sa passion pour cet art par une pédagogie sérieuse. L'initiation (dès 6 ans) puis Pré-Ballet permettent de préparer, éveiller et prendre conscience de son corps ainsi que développer la musicalité de façon ludique, ensuite dès la 1ère année classique : apprentissage de la technique, du placement du corps, de l'expression et de la grâce et plus tard...la technique des pointes. Cours d'essai offert.

Renseignements et inscriptions : 06 35 94 49 28



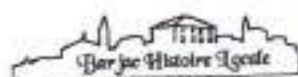
HARMONIE

« LES ENFANTS DE BARJAC »

L'année 2016 se termine. C'est avec joie que nous nous retrouvons une fois par semaine pour répéter et assurer toujours les différentes manifestations dans le village ou d'autres tels que Saint-Jean-de-Maruéjols et Saint-Privat-de-Champclos. Quelle belle équipe au sein de l'harmonie ! Musicalement vôtre,



La Présidente, Marie-France SARRAZIN



Barjac Histoire Locale c'est :

- Un événement culturel chaque mois (voir liste ci-après) conférences, visites, expositions. ...
- Un cours de paléographie chaque quinzaine.
- Une séance de travail sur archives chaque semaine.
- Un bulletin de liaison bimensuel qui informe les adhérents des activités organisées par le Bureau (5 personnes) décidées et approuvées par le Conseil d'Administration (12 personnes).
- Un journal annuel qui rend compte des travaux et recherches historiques réalisées par des adhérents ou des amis de BHL.
- C'est enfin le développement de partenariats qui permettent avec plus de moyens et (ou) de compétences d'offrir plus de variété et de qualité à la diffusion culturelle.
- En 2016 nous avons visité RUOMS, VOGUÉ, AUBENAS, SETE, SAINT-REMEZE, organisé un week-end GROTTES CHAUVET / CAVERNE DU PONT D'ARC, une conférence sur VERDUN (François SCHAAB), sur les Mutilés 14-18 (Claude MAZAURIC).
- Nous avons participé à un colloque à CASTRIES (de 1777 à 1917 : de l'aide de la France à la Révolution américaine à l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés de la France) ;

- En partenariat avec RPO, nous avons organisé un week-end sur le thème du LOUP : 2 conférences (Jean-Paul CHABROL et Roger PERRYAYON), une visite de MARVEJOLS et du PARC DES LOUPS DU GEVAUDAN.
- En partenariat avec la Municipalité de BARJAC, soirée consacrée aux SACRIFIÉS de 14-18 : spectacle choral et musical. Pour toute information : girault.claude@orange.fr 0466247074



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BARJAC EN 2016

L'association des Parents d'élèves de l'École publique de Barjac organise des événements festifs afin de faire le lien entre parents et soutenir financièrement les projets de l'équipe pédagogique. Nous intervenons ponctuellement toute l'année à travers des manifestations telles que carnaval (organisé par le comité des Fêtes et en association avec l'école Saint Laurent), la fête de l'école, le loto, la vente de sapins et l'arbre de Noël ; marché et spectacle des enfants qui s'est clôturé très joyeusement cette année par une boum.

Nous avons à cœur de mobiliser le plus de parents possible pour favoriser la rencontre, les échanges et la cohésion entre tous et pour que les projets puissent être beaux !

Nous avons connu des temps difficiles mais l'équipe se redynamise autour de son nouveau bureau :

Flavie JEGOU : Présidente

Sébastien DUMAS : Vice-président

Clémentine GERDAY WANSART : Vice-présidente

Didier CHARTON : Vice-président

Alexandra OLLIER : Trésorière

Sandy PELLET : Vice-trésorière

Nadia OUIS : Secrétaire

Marie-Laure AMBLARD : Vice-secrétaire

Marie GIRBON : Vice-secrétaire

Audrey BAYLE : Vice-secrétaire

Club de Bridge de Barjac



Cette année le club de bridge a poursuivi ses activités avec les fidèles habitués et quelques nouveaux venus. Les joueurs peuvent se retrouver selon leurs disponibilités et leurs souhaits : le lundi à 20 heures, le vendredi à 15 heures ainsi que le mercredi à 20 heures, soirée consacrée de préférence à des séances d'initiation ou de perfectionnement.

Mais quel est l'intérêt de pratiquer le bridge ? Pour l'essentiel, c'est le seul sport (cérébral) qui se joue avec un partenaire et que l'on peut pratiquer à tout âge. Le bridge est un excellent dérivatif pour entretenir la mémoire et ce jeu aux multiples possibilités, sans cesse renouvelé, est toujours passionnant. Le seul risque à courir : devenir accro !

Et quels sont les avantages de jouer au club de Barjac ? Vous trouverez une ambiance détendue, conviviale et l'occasion d'établir de nouvelles relations. Ce passe-temps reste accessible pour un faible coût de participation. Si vous souhaitez découvrir le bridge (débutant ou joueur ayant déjà pratiqué un autre jeu), vous trouverez à chaque fois des bénévoles du club pour vous accompagner dans votre découverte (tutorat),....

Nous espérons poursuivre nos activités avec vous en 2017 parlez-en à des amis et venez nous rejoindre, sans a priori, ce jeu est accessible à tous !

Contacts : Maude Lemaitre 04 66 24 07 03,

Yolande Colomb 06 28 04 33 05, pierre.lerner@orange.fr

LA CLET de l'ART

vous ouvre la porte de toutes les envies d'aquarelle



Vous cherchez à revoir les bases du dessin et à découvrir ou vous perfectionner dans les techniques de l'aquarelle, ce cours est pour vous au 3^e étage du château de Barjac le jeudi de 14h30 à 17h dans une ambiance sympathique où règne une belle agitation créatrice. Vous reverrez l'ensemble des règles de base en les appliquant à des réalisations très motivantes. Vous serez vous-même étonnés par les résultats. Le cours s'adresse à des adultes de tous niveaux avec le goût de l'expérience et souhaitant un accompagnement dans la recherche d'un mode d'expression personnelle à l'aquarelle.

Jacqueline Dumas, aquarelliste professionnelle avec plus de 30 ans d'expérience, vous accompagne dans la reconnaissance de votre propre style. Plus que sur des techniques scolaires, l'apprentissage s'appuie sur le regard, la sensation et le mouvement. La Clet de l'art association loi 1901 créée en 1995 est affiliée à la Ligue de l'Enseignement et organise cours, stage à la journée, à la semaine (Corse, Italie...), séjours culturels, visites d'expositions...

Contact : 06.87.09.38.45 - Site : www.j-dumas.com

Mail : dumas.jacqueline@wanadoo.fr

SPORT PLAISIR

L'Association Sport Plaisir accueille deux activités :

■ Sévillane Flamenco : le mercredi à l'étage de l'ancienne Mairie de 18h à 19h, sévillane-rumba de 19h à 20h flamenco débutantes. Le groupe s'est produit à la Fête de la musique et pendant le Téléthon.

■ un cours de remise en forme le mardi de 10h à 11h30 dans la Salle de Danse du Château. Les inscriptions pour cette année sont closes, le cours étant complet.

Simone MATHIS, Présidente



LE CHŒUR DE BARJAC



L'année 2016 a été particulièrement riche en événements musicaux, en échanges et en rencontres de qualité.

Les 11 et 12 juin, à l'église d'Aubenas et à celle de Barjac, le Chœur de Barjac associé à la Chorale Résonances d'Aubenas a fait découvrir Michel Deneuve et son instrument «le Cristal-Baschet», dans un programme éclectique et haut en couleurs, avec, en point d'orgue, l'œuvre composée par M. Deneuve : Michel Archange. Le concert de Barjac a été organisé au profit de l'association Solidarités et a permis de verser 1500 € à cette dernière. Début novembre, les 5 et 6, le Chœur de Barjac a proposé un autre programme de concert (Purcell, Haendel, Britten) accompagné par des musiciens régionaux, à Notre Dame de Lablachère et au temple de Vallon Pont d'Arc. Ces manifestations

ont permis de verser 800€ à l'Unicef, au profit des enfants sinistrés d'Haïti. Enfin, nous avons accueilli le 27 novembre dernier, à l'église de Barjac, nos amis de l'Ensemble Vocal du Tricastin, dirigé par Maia Paille, qui nous a offert un concert exceptionnel et a remporté un très grand succès, avec le Stabat Mater de Dvorak, œuvre pour chœur, solistes et piano. (C'est avec ce chœur et l'ensemble Barroque que nous avons interprété, en décembre 2013, à l'église de Barjac, les Vêpres d'un Confesseur de Mozart). Ces événements ont rassemblé et conquis un public venu toujours plus nombreux (près de 1100 auditeurs au total !), sans oublier les quelques 130 choristes des trois chorales concernées et leurs musiciens. Voilà donc une année bien remplie, qui a porté haut les couleurs de Barjac dans le domaine culturel ! Pour 2017 le chœur de Barjac a inscrit à son programme des œuvres classiques contemporaines. Il est prévu une répétition d'ensemble, un samedi par mois et des répétitions éventuelles de déchiffrage par pupitre le lundi soir. Nous accueillons avec plaisir, parmi nous, tous les amateurs du « bien-chanté » qui voudraient nous rejoindre.

Renseignements :

François-Xavier Nonnenmacher, Chef de Chœur : 06 33 49 98 88

René Guélin, Président : 06 31 29 64 63

YOGA

Qu'est-ce que le Yoga ?

Le Hatha yoga est un enchaînement de postures et un travail de la respiration qui fait circuler l'énergie dans tout le corps et permet d'établir un équilibre tant sur le plan physique que mental.

La pratique régulière du yoga unifie le corps et l'esprit et mène à un épanouissement et à la réalisation de soi.

Le yoga est une discipline complète qui vous aidera à :

- aller plus loin dans votre développement personnel,
- déclencher la prise de conscience qui vous ouvrira de nouvelles portes vers le succès,
- avoir une approche sans jugement face à vous-même et aux

autres,

■ vous sentir plus enthousiaste, plus maître de vous et de votre vie,

■ voir les événements s'enchaîner les uns aux autres dans le sens de vos objectifs,

■ être bien dans votre corps et calmer votre mental,

■ améliorer votre relation avec vous-même et avec les autres, vous sentir plus libre,

■ vous souffrez d'insomnie, excès de poids, mal de dos.

Pour tous renseignements, contacter Corinne Liberton au 06 26 34 47 40

LES ARBOUSIERS RAYONNANTS

Les « Arbusiers Rayonnants » est une association loi 1901 qui a été créée en 2002. Composée de bénévoles elle a pour but d'organiser les animations qui ont lieu au sein de la Résidence Saint Laurent, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes à Barjac repris par COALLIA SOLIDAIRE en novembre 2015.

Des manifestations telles que : gardiennage du parking durant les brocantes de Pâques et du 15 août, marché artisanal ouvert à tous, loto annuel en décembre, dons.

L'association récolte les fonds nécessaires pour financer une

animation par mois avec un intervenant extérieur.

A nouveau pour 2016, ces objectifs ont été atteints, avec des spectacles de flamenco, chants traditionnels de France, exposition sur les jouets anciens, musique des îles, ...

Le partenariat avec l'association « Lire et Faire Lire » s'est aussi poursuivi : régulièrement une bénévole vient animer un atelier lecture auprès des personnes âgées.

Comme chaque année, l'association a aussi participé au Téléthon de Barjac en préparant avec les résidents les desserts du repas de cette manifestation.

RANDO-CÈZE



Pas à pas, de la Cèze à l'Ardèche, des vignes de la vallée du Rhône aux châtaigneraies des contreforts de Lozère, les pieds des randonneurs foulent les galets des chemins. Comme chaque année, au printemps la nature s'ébroue, et l'été les rayons du soleil l'inondent pour, plus tard, la parer de mille couleurs puis l'hiver venu, une nouvelle fois la mettre à nue. C'est ainsi à Rando-Cèze que sous les yeux des randonneurs défilent les saisons.

Jean-François COLIN, Président

ETOILE SPORTIVE BARJACOISE



Les résultats sportifs de l'ESB de la saison 2015-2016 ont été de bonne facture et ont récompensé les efforts engagés pour amener des évolutions dans le fonctionnement du club, tant au niveau sportif que dans l'organisation de l'association. En effet,

les équipes U11 et U13 ont fini 1ères de leur poule et ont disputé les finales départementales. C'est la récompense de tout le travail des éducateurs du club depuis de nombreuses années.

Notre école de foot structurée, ouverte à tous et ambitieuse est le pilier essentiel de notre projet sportif pour les saisons à venir.



■ Au niveau de l'équipe Sénior : L'équipe 1ère entraînée par Stéphane Rastoll va terminer 3ème au classement. La 1ère partie de championnat fut moyenne,

par contre la 2ème fut excellente avec beaucoup de victoires à domicile avec un effectif plus complet. La réserve de Mounir Mrah va finir à la 7ème place.

Cette année à mi-parcours pour la saison 2016/2017, l'équipe 1ère « Sénior » est classée 6ème de son championnat et va essayer de glaner quelques places pour remonter sur le podium. Cette année il n'y a pas d'équipe réserve soit au total 25 joueurs



■ Au niveau de l'Ecole de Foot : 50 licenciés répartis en 5 équipes : 1 équipe de « Pré-Débutants U6 » dirigée par Loïc Girbon ;

2 équipes de « Débutants U8 » dirigées par Didier

Charton, 1 équipe « U11 » dirigée par Loïc Girbon, 1 équipe

« Benjamin U12-U13 » dirigée par Viki Forino. L'objectif du club est de créer une nouvelle catégorie « U14-U15 à 11 » pour l'année prochaine. Voir tous ces jeunes qui arpentent les mercredis et les samedis le stade municipal, c'est porteur d'espoir pour pérenniser le club. Un grand merci aussi à tous les parents qui accompagnent les enfants. Merci aussi à tous les éducateurs bénévoles de « l'ombre » pour leur investissement et leur engagement au sein du club tout au long de l'année qui œuvrent pour le bien et l'épanouissement de tous. Enfin, à tous les joueurs, il faut rajouter 10 dirigeants soit au total 85 licenciés à l'ESB.

■ Au niveau des manifestations extra-sportives :

Loto, Buvette Brocante, Grillades en fin d'année. Nous avons organisé un tournoi de sixte Sénior toute une journée en juin 216 : 10 équipes étaient présentes avec un grand succès à renouveler l'année prochaine : un grand bravo à tous les organisateurs. Enfin pour l'EURO 2016, à tous les matchs de l'équipe de France, nous avons retransmis sur écran géant les matchs avec des grillades au stade : succès populaire dans une excellente ambiance.

■ Au niveau des ambitions :

Organiser un tournoi de sixte pour les jeunes en juin 2017.

Pour l'équipe 1ère Sénior, dans les 2 ans à venir, jouer la montée est un objectif réalisable au regard du potentiel des joueurs du « cru ». Un grand MERCI à tous, joueurs, éducateurs, bénévoles, sur et autour des terrains et bénévoles de l'ombre, pour leur investissement et leur engagement à faire évoluer leur club l'ESB, tout en prenant du plaisir à vivre leur passion. Nous n'oublions pas non plus nos partenaires qui apportent également leur contribution ainsi que la mairie de Barjac qui nous soutient dans notre projet (subventions, club-house etc. : le club la remercie très chaleureusement).

Le Président de l'ESB Laurent GILLES

LE CŒUR ALLANT VERS

La Compagnie « Le Cœur allant vers... » est une compagnie professionnelle de théâtre qui crée et diffuse des spectacles de théâtre accessibles à tous, souvent teintés de poésie et de musique. Laurence Keel, metteuse en scène de la compagnie, mène aussi un groupe de théâtre amateur, qui se retrouve tous les lundis soir au Château. Au printemps 2016, le groupe de théâtre a participé au Festival de théâtre amateur « Les Théâtres - Barjac en scène » en présentant un conte japonais, « Urashimataro ». L'association recherche des bénévoles souhaitant s'investir dans divers domaines inhérents à



la vie d'une compagnie de théâtre. Que ce soit pour réaliser des costumes, des décors, nous aider dans la promotion des spectacles (création de visuels...) ou nos tâches administratives (secrétariat, comptabilité...), tous savoir-faire et bonnes volontés sont les bienvenus !

Renseignements : Laurence Keel ;

Mail : cielecoeurallantvers@gmail.com ; Tél. 06 04 04 74 31 ;

Site internet :

<http://www.lecoeurallantvers.wixsite.com/compagnie-theatre> ;

Page Facebook : <https://www.facebook.com/lecoeur.allantvers>

CHORALE COL CANTO

Des vallées d'Autriche, des plaines d'Italie, de France, d'Espagne, partout où le menu peuple manifeste sa joie par des chants, des fêtes, des musiques, nos grands compositeurs tels Bach, Mozart, Rameau, etc... ont transcrit ou mis en d'immortelles œuvres ces richesses de nos patrimoines que la chorale Col Canto, au fil du temps, a inscrit dans son répertoire pour la joie et le plaisir de nos compatriotes.

Cette année, les répétitions ont repris à la salle des Tentures le jeudi de 20h30 à 22 heures. Les choristes ont accueilli des nouveaux et vu revenir des anciens que la vie avait momentanément écartés

de notre association. Peu à peu le programme des chants de fin d'année se met en place et, sauf impondérable, les concerts seront échelonnés entre fin mai et début juillet.

Nous espérons vous voir encore nombreux cette année pour nous écouter.

Pour nous contacter :

- POIRIER Jean-Bernard : 06 65 42 77 77.

- MAILLE Colette : 04 26 62 51 77

- SIBERT Anne-Marie : 04 66 24 52 92

POIRIER Jean-Bernard, Président

CENTRE SOCIO CULTUREL - Le Forum Des Arts

Le 23ème Forum des Arts s'est tenu du 20 août au 4 septembre 2016, comme chaque année, dans les salles d'exposition du Château. Quinze artistes y ont participé, on a pu admirer les collages de Josiane COSTE-COULONDRE et Madeleine THOMAS, les gravures de Jan GOEDE, les dessins d'Anne PHILOMENEROLLIN, les peintures de Dany DANG, Mireille DUMAS, Dominique PORTAL et Claire ROSIAUX, les peintures et la performance de Valérie FILLIOL, les sculptures sur enduits naturels de Françoise GERLACHE, les photographies de Christine DROUILLARD, les

sculptures animalières de Monique-BALLIAN dite NoiZette, les sculptures en terre cuite de Daniel JULLIEN et de Michèle MATHIS-KOFFEL, et les sculptures murales d'Olivier ULIVIERI.

Vous pouvez retrouver le travail de ces artistes sur le blog et sur la page Facebook du Forum des Arts.

<https://www.facebook.com/ForumdesArts.Barjac>

- <http://forumdesarts30.blogspot.fr>

Nicole MAILLE, Présidente



CLUB TAURIN EL TORINO L'AFICION A BARJAC

La beauté, l'élégance, la force du taureau camarguais, cette année encore, ont été mises à l'honneur par El Torino. Car c'est bien cela qu'admirent et célèbrent les bénévoles du club taurin, la population barjacoise et touristique et que soutiennent les commerçants lors des différentes manifestations taurines. Certes, le club propose des activités festives autour de repas chaleureux, amicaux comme celui, traditionnel, du lundi de Pentecôte avec une paëlla appréciée de tous, ou encore une soirée-détente et « chantante » au Chêne Vert sans oublier la participation, dans la mesure de ses moyens, au téléthon ; mais, le taureau est toujours présent, nos manifestations sont avant tout bovines. Les jeunes fortement impliqués dans le club animent ces journées dans les arènes portatives en « jouant » avec vachettes et taurillons

pour des spectateurs ravis et des ados novices qui parfois « s'y frottent ». A El Torino où chacun s'active de bonne grâce et avec bonne humeur, la tâche est lourde surtout lors du week-end taurin début août : l'organisation des repas, de la buvette, du défilé en costumes, de la messe en *lengo nostro*, de la mise en place et surtout de la sécurité incombent à tous les bénévoles pour que la vedette reste aux manades et abrivado tant attendues pour le plus grand plaisir d'une foule chaque année plus nombreuse. Il faut continuer à soutenir et admirer nos jeunes téméraires qui nous ont offert encore cette année de nombreuses coupes récoltées aux concours d'abrivado. El Torino, club taurin barjacois est ouvert à tous souhaitant connaître, adopter et perpétuer une tradition toujours renouvelée.



CLUB LA BELLE EPOQUE

Encore une bonne année pour les adhérents du Club La Belle Époque un des plus anciens du village qui compte toujours une bonne centaine d'adhérents. Le Club, se réunit trois fois par semaine les mercredis et jeudis après-midi pour diverses activités marche ou jeux le mercredi selon la saison et le jeudi c'est le jour du loto, le vendredi réunit les fans de belote, le tout dans les locaux du rez-de-chaussée du château. Tous les mercredis après-midi durant les deux mois d'été le club se retrouve « aux Cèdres » pour un après-midi de plein air terminé par un petit repas – gros succès tous les étés. Durant l'année diverses activités annexes : Gâteau des Rois en Janvier – Fête des Grand Mères. En mars : soirée Cabaret à Sète – Fin août une journée à la Guinguette de St André de Roquepertuis. - Goûter dansant en septembre ... donc une année bien remplie. Pour 2016 le programme reste d'actualité.

BIENVENUE À TOUS ET TOUTES

ATELIER DE TRICOTAGE/ AMIS SANS FRONTIERES

Nouvelle année de travail pour l'équipe des tricoteuses d'Amis Sans Frontières. Les divers ouvrages sont récoltés et transmis dans le local de l'Association situé à Alès et sont distribués par nos soins aux associations caritatives : Croix Rouge - Restos du Cœur - Samu Social - Secours Populaire etc... Ce sont essentiellement des pulls - couvertures chaussettes - bonnets - écharpes etc... mais l'essentiel de nos distributions est destiné aux bébés et petits enfants / brassières - chaussons - bonnets - pulls - porte bébés, le



tout distribué dans les maternités - les P.M.I - crèches etc... par les Assistantes Sociales - Aides Maternelles et autres en fonction des besoins. Les tricoteuses se retrouvent le jeudi après-midi dans les locaux du rez de chaussée de la Mairie où sont reçus les

ouvrages et apport de laine.

INVITATION A TOUTES-VENEZ NOUS VOIR

Arlette LAGORSSE

« RACINES ET PATRIMOINE OCCITAN »

Le fil rouge de notre association, c'est l'Occitanie et les valeurs que notre région porte en elle depuis toujours.

Notre vie est ici que nous y soyons nés ou pas. Connaître et comprendre la terre où nous nous réveillons chaque jour, voilà la force de notre lien.

Rejoignez-nous pour découvrir ou retrouver la langue, la culture, les monuments, les paysages et les traditions de notre pays !

Nous proposons conférences, visites thématiques, spectacles, ateliers de langue d'Oc et randonnées pédestres, à chacun de choisir. Prenez contact au 04.66.24.55.21. ou « rpo.barjac@orange.fr » nous répondrons à toutes vos questions.

Nous éditons également deux fois l'an, en juin et décembre, un bulletin de liaison appelé « Occitania ». Cette revue permet à nos adhérents de rester en contact avec l'association et de trouver des

articles de fond sur la langue Occitane, l'histoire locale etc... En 2017, nous fêtons les trente ans de notre association « Racines Patrimoine Occitans ».



Notre photo a été prise cet été lors d'une sortie randonnée découverte aux anciennes mines de Banne. Ce viaduc en plein bois, construit en 1876 et long de 235m servait au transport du charbon. Il porte le nom du ruisseau qu'il enjambe le Doulovy.

Michel Sarrazin Président

LES AMIS DE LA GRANGE DES PRÈS



C'était le 12 juin 2016, l'été semblait enfin venu à Barjac. A la ferme bio de Terre de liens plus de 150 adultes et une ribambelle d'enfants se sont retrouvés pour une belle journée d'échanges, de dégustations des productions locales et de musique, avec 2 groupes venus de l'Ardèche voisine, dont MANBOOS que l'on avait pu apprécier lors de la grande manifestation anti Gaz de Schiste à Barjac. La ferme de la Grange des près célébrait ses 5 ans d'existence. Un chemin pas toujours facile, avec des départs, des conflits mais installer des jeunes paysans sur un domaine de 120 ha pour développer une agriculture

paysanne, nourricière, non spéculative, bio et de proximité n'est pas chose aisée. L'association « Les amis de la Grange des près » qui organisait avec les fermiers cette journée continue à apporter un soutien moral et financier à ce beau projet. La municipalité de Barjac, qui a porté dès le berceau ce projet continue à le soutenir.

Alain RAYBAUD

ASSOCIATION DE CHASSE BARJAC - ST PRIVAT DE CHAMPCLOS

Évoquer la bête noire réveille pour certains des passions, pour d'autres c'est loin d'être un animal inoffensif : dégâts considérables aux cultures et accidents sur les routes. Un réel problème pour notre société de chasse heureusement que des membres actifs de l'association donnent de leur temps avant, pendant et après la saison de chasse. Plus de 400 sangliers abattus cette année certains chasseurs sont amateurs de petit gibier et là encore nous devons aider la nature ; gérer au mieux pour conserver des reproducteurs d'années en années et donc réguler les quantités à prélever et chasser avec modération. Le chasseur moderne doit être un homme de technique, de connaissance et d'écoute.



Les anciens traités de chasse ne parlaient pas de sécurité, d'accidents de chasse... etc. Pourtant aujourd'hui c'est devenu le cheval de bataille de la fédération de chasse et de tout le monde cynégétique. Tout doit passer par des règles de sécurité pour nous mais aussi pour les autres utilisateurs de la nature.

Nous n'avons pas à recevoir de leçons des bobos des villes.

L'avenir de la chasse dépend étroitement de la capacité des chasseurs à bien se comporter.

Nous sommes des prédateurs conscients, mesurés et raisonnables. Soyons fiers d'être chasseur.

J.L. DUMAS

LES JARDINS D'ARENCEL

Dans la salle de dessin du château de Barjac, l'association les JARDINS D'ARENCEL vous propose un atelier de dessin le vendredi de 17h à 18h30.

Les cours sont dirigés et animés par Valérie FILLIOL diplômée des Beaux-Arts de l'école de Nîmes. Chaque personne est invitée à découvrir les différentes techniques du dessin. Valérie vous accompagne selon votre niveau. Cet atelier se veut être un lieu d'apprentissage mais aussi d'échange et de partage autour



d'une passion commune : la création artistique ! Soucieuse de transmettre des savoir-faire variés et disposant d'un matériel adapté à l'apprentissage, Valérie vous propose un enseignement flexible en fonction des attentes et objectifs de chacun, découverte et perfectionnement technique, préparation aux concours d'entrée des écoles d'Art, accompagnement de projets personnels.



Le gaspillage alimentaire vous hérisse ?
Jeter vous insupporte ?

Alors la **Soupe aux Cailloux** va vous faire un bien fou !

Distributions gratuites d'inventus alimentaires, tous les vendredis, à 14h, au Foyer des Jeunes à Barjac : fruits et légumes, pains et autres denrées, donnés par les producteurs et commerçants partenaires. Merci à eux : près de 2 tonnes de nourriture ont été ainsi collectées et distribuées depuis janvier 2016 !

L'évènement de l'année : l'association a des locaux et débute son activité de revalorisation d'objets ! Vous pouvez donc nous retrouver à la Recyclerie de la Soupe aux Cailloux, à l'ancienne Cave Coopérative de Montclus et participer ainsi à un autre mode de consommation. Pour déposer tout ce qui peut servir à d'autres plutôt qu'être jeté ou pour nous aider, nous vous attendons à l'atelier les lundis, mardis et jeudis de 13h à 16h.

La boutique associative est ouverte pour l'instant les vendredis et samedis de 14h à 19h. Vous y dénicheriez bien des merveilles à prix recyclés.

pour nous contacter 0685494806
recycleriesoupeauxcailloux@gmail.com ou via facebook



BACN

Tous les mercredis après-midi depuis plusieurs années, Madame Éliane professeur diplômé en éducation physique anime la « baby gym » de Barjac. Dans la grande salle du château de Barjac, les parents (ou grands-parents) ont la possibilité de passer un bon moment avec leurs enfants. Les bambins sont acceptés dès neuf mois jusqu'à la rentrée au CP. Le concept est simple : Madame Éliane construit des parcours avec des tapis, des toboggans, des

cerceaux, des matelas et plein d'autres choses encore. Ensuite les parents peuvent venir le temps qu'ils veulent s'amuser avec leurs enfants entre 16 h et 18 h 30. Les parcours sont ludiques et totalement sécurisés pour le plus grand bonheur des petits qui s'amuse, s'épanouissent et prennent confiance en eux chaque mercredi.

Pour tous renseignements contacter le :
06 77 78 30 51.



TOUTES LES ASSOCIATIONS ONT ETE SOLLICITEES POUR S'EXPRIMER DANS CETTE PARUTION, BIEN ENTENDU NOUS NE POUVONS PUBLIER QUE LES ARTICLES RECUS.

Ces associations rendent un service public culturel, sportif et d'Éducation Populaire ; elles sont intercommunales même interrégionales. Nous souhaitons qu'au prorata de leurs adhérents, les communes nous aident à les FINANCER, nous qui les accueillons, les chauffons et entretenons les locaux. Aussi, une participation financière supplémentaire de 15€/an pour les non-résidents est sollicitée auprès des associations, en insistant sur le fait que le contribuable barjacois assume déjà les charges de fonctionnement des structures... Cela semble avoir été compris 8 associations ont versé cette cotisation pour leurs 70 adhérents non-barjacois soit 1 050 €uros, nous les remercions et le rappelons aux autres.

A NOTER pour les plus RETICENTS : l'effort demandé par la Municipalité pour avoir accès à des équipements propres, neufs, chauffés, entretenus et fréquentés, ne représente que 0,28 € par semaine !

En 2016, il a été enregistré à l'État-Civil de la Commune :

NAISSANCES :

AHOUAOUI Zora, née le 26 octobre 2016 à ALES
 CANDAELE Lucy, née le 31 mars 2016 à BAGNOLS SUR CEZE
 CONTRERAS Paul, né le 26 septembre 2016 à BAGNOLS SUR CEZE
 COSTE Joy Nahé née le 29 juin 2016 à ALES
 DUTARTRE Maria Astrid Margot née le 11 juillet 2016 à ALES
 GIMBERT Maël Jannic né le 18 août 2016 à ALES
 JOUTEAU GEORGES Ellyna Louise née le 25 juin 2016 à NIMES
 LEROY Lola Louissette née le 30 juin 2016 à ALES¹
 RASTOLL Joy Anna née le 30 septembre 2016 à ALES
 SIRVAIN Charles Sébastien Grégory né le 12 juin 2016 à ALES

MARIAGES :

BARD Pierrick et GONIN Sonia Josette le 14 mai 2016
 BROUCHIER Laurent Jean Claude et BRISSAUD Stéphanie Sophie le 10 septembre 2016
 COMPAN Stephan Marcel Philippe et SUREL Angélique Marie Andrée le 20 août 2016
 DEBARD Christian Eugène Charles et BERNASCONI Blandine Marcelle le 03 septembre 2016
 VAST Eddy Christian Patrice et GAUTIER Gwénaëlle Yveline le 22 août 2016
 VERMAELEN Edouard Leonie Henri et CUNANAN Zenaida Hipolito le 28 octobre 2016
 VIDAL Sébastien René François et PEYRE Katia Marie Nicole le 20 août 2016
 ZAYTOUN Stéphane et ELDOMIATY Dalia le 11 juillet 2016

DECES

ALINK Fredrik Dirk décédé le 4 mars 2016 à BARJAC
 ARAIZTEGUI Maria Luisa Veuve TAVERNIER décédée le 22 mars 2016 à SAINT AMBROIX
 AUGIER Gilbert Théophile Albert décédé le 4 janvier 2016 à NIMES
 BARBE Claude Rolland le 5 juillet décédé 2016 à NIMES
 BERTRAND Jacques Alfred Louis décédé le 7 juin 2016 à BARJAC
 BORIE Fernand Clément Marcel décédé le 29 janvier 2016 à BARJAC
 CASSAGNE Jacqueline Josette décédée le 25 avril 2016 à ANDUZE
 De NÔ Dorita Isabelle Veuve PAGES décédée le 29 avril 2016 à BARJAC
 DELACOUR Hélène Renée Marie 14 septembre 2016 à BAGNOLS SUR CEZE (BARJAC)
 DELRUE Micheline Julie Jacqueline Veuve VYNCKE décédée le 17 février 2016 à ALES
 DUCROS Paulette Elise Veuve FIOLE décédée le 10 décembre 2016 à ALES
 GALLET Marie Thérèse Veuve PORTAL décédée le 30 septembre 2016 à BARJAC

GÉVAUDAN Paulette Mercédès Veuve FARE décédée le 5 mars 2016 à BARJAC
 GILHARD Emile Calin décédé le 19 août 2016 BARJAC
 GOUNELLE Maurice Abel décédé le 26 décembre 2016 à NIMES
 GRAND Georges Louis, Antoine décédé le 13 janvier 2016 à ALES
 GRIMAUD Marie Marguerite Madeleine Veuve MARTIN décédée le 14 septembre 2016 à BARJAC
 HILAIRE Michel Fernand René décédé le 15 mars 2016 à BARJAC
 LABORIE Georges Jean décédé le 20 avril 2016 à BARJAC
 LAVIE Jean Marie Louis Adrien décédé le 6 avril 2016 à BARJAC
 NICOLAS Henri Jean décédé le 3 juillet 2016 à BARJAC
 NOURRI Blandine Yvonne Marie Épouse RAYMOND décédée le 3 octobre 2016 à VALLON PONT D'ARC
 PAJAUD Robert François Alcide Maurice décédé le 18 août 2016 à BARJAC
 RIBEYRE Rolande Thérèse Julie Veuve BOISSIN décédée le 5 octobre 2016 à BARJAC
 RICARD Marie Jeanne Honorine Veuve CHECCHI décédée le 25 janvier 2016 à BARJAC
 RICOUX Michel Jean décédé le 30 janvier 2016 à BARJAC
 SAUVAYRE Olivier Gérard Christian décédé le 1 septembre 2016 à BARJAC
 THOULOZE Serge Jean décédé le 5 mars 2016 à MONTPELLIER
 TRÉGUIER Marcel Yves Pierre décédé le 30 septembre 2016 à ALES
 VALLADIER Bruno Didier Jean-Claude décédé le 28 janvier 2016 à NIMES

DECES NON ENREGISTRES A L'ETAT CIVIL DE BARJAC MAIS CONCERNANT DES PERSONNES ORIGINAIRES DE LA COMMUNE

ALLARD Juliette Henriette Marie Jeanne Veuve GUILLON décédée le 27 mars 2016 à PONTEILS ET BRESIS
 BRUGUIER Arlette Maria Augusta décédée le 01 avril 2016 à MONTPEZAT
 CASANADA Yvonne Joséphine décédée le 12 février 2016 à MARSEILLE 11ème arrondissement
 CHABAUD Robert Henri décédé le 25 août 2016 à MILHAUD
 CHEYRÉZY Bernard Jean Marie décédé le 10 février 2016 à SURESNES
 DUFFAUT Odette Renée Marie décédée le 30 décembre 2016 à BAGNOLS SUR CEZE
 FIOLE Juliette Marguerite décédée le 27 octobre 2016 à ALES
 GRAFFANT Berthe Marie Odette Veuve DOLYMPÉ décédée le 10 avril 2016 à ALES
 LAVIE Fernand Aristide décédé le 24 janvier 2016 à CANNES
 LAVIE Louis Pascal 28 mai 2016 à MONTCLUS
 NADAL Marguerite Marie décédée le 22 décembre 2016 à PARIS XVème
 SABATIER Jeanne Odette décédée le 26 juillet 2016 à PONT SAINT ESPRIT

Annie THOULOZE

Lorsqu'on distingue une personne c'est au regard de ses valeurs morales : la civilité, le civisme et la solidarité et c'est aussi à travers son activité citoyenne.

Barjacoise, Annie a passé son enfance, sa jeunesse, toute sa vie dans son village natal. Elle s'en est éloignée pendant 5 ans employée d'un grand service public qui s'appelait La Poste et non pas comme aujourd'hui la Banque. Ce Barjac à qui son père Gaby a tant donné comme maire et paysan elle le porte dans son cœur.

Barjac, sa vie associative riche qui lui permet de s'adonner à diverses activités et à créer du lien social.

Barjac « Village de caractère » à proximité de grands sites touristiques ; la Caverne du Pont d'Arc, le grand site d'Orgnac, les gorges de l'Ardèche, les gorges de la Cèze avec ses villages pittoresques et ses campings de naturistes, Uzès, le pont du Gard, à une heure d'Avignon, de Nîmes, du mont Lozère...

Barjac et ses manifestations, les brocantes, les nombreuses animations culturelles, ses festivals, ses marchés.

C'est donc naturellement lorsqu'elle a quitté la poste, qu'elle a intégré bénévolement et à plein temps, l'équipe de l'office de tourisme dont elle est trésorière.

Cet office de tourisme avec ses 35 ans d'existence aujourd'hui présidé par Antoine Agapitos, dont le nombre d'adhérents cotisants a augmenté, a connu cette année encore une forte affluence, plus de 20 000 personnes. C'est dire si cet organisme



Lévêque. Nous espérons que ce sera pour aller vers un mieux de l'intérêt de tous.

Grâce à ses connaissances du village et de ses environs du patrimoine culturel, de l'histoire locale qu'elle continue à approfondir au sein de l'association B.H.L. aux côtés de Claude Giraud et de Brigitte Coste. Elle établit un véritable lien intergénérationnel avec ses collègues de l'office de tourisme.

Dans son travail elle était au service du public toujours agréablement disponible, prête à rendre service. Elle met dorénavant ces qualités et ses connaissances du pays au service des touristes.

Un tel engagement vaut pour notre village autant qu'un activisme d'élus tant il est vrai que ce qui fait la vie d'un village ce ne sont pas seulement les instances d'élus mais l'action des habitants et leur implication citoyenne dans la vie de la cité.

Ses enfants Vincent et Camille peuvent être fiers de leur maman. Au nom du Maire de Barjac et du conseil municipal je suis très honorée de te remettre la médaille de citoyen d'honneur de la ville de Barjac.

Olga BOFILL, 1ère Adjointe

Marc COLOMB

Il est de la classe. Père mineur de fond, mère employée municipale venus de Galinier, ce site merveilleux de la Cèze toute proche, pour habiter rue de l'église.

Avec sa sœur, il fréquente les écoles de BARJAC, diable dans l'une, ange dans l'autre...

Il entre au lycée d'ALES, en pension, au vieux lycée avec

un petit groupe de Barjacois qui va fondre assez vite. Parmi les rescapés, il va dans le technique pour faire de la comptabilité, continue aux Arts et Métiers et par des cours du soir devient expert-comptable à « La Fiduciaire » pour une carrière de 44 ans comme directeur associé. Il se frotte à tous les dossiers dans les domaines les plus divers.

A ce titre, il s'occupe à ALES des pianos RAMEAU-PLEYEL.

Retiré sur les hauteurs de BARJAC avec Yolande son épouse souvent entouré de sa fille et de sa sœur, il continue les affaires comme consultant à son compte.

Il est sollicité pour monter un dossier qui va aboutir à la création de la distillerie VIOUGEAS. Il garde toute son attention au développement des récoltes, des ventes. Belle utilité paysanne !

Parce que je sais son amitié et son souci de BARJAC, sans



vergogne, je le sollicite pour m'assister lors de la passation de propriété de l'usage d'étiquettes. Le nouveau P.D.G., de TOULOUSE, trouve en lui un interlocuteur sérieux. Les aides interrégionales vont mettre en place.

Pour qu'il ne rouille pas, je le missionne sur la mise en place de retraite, complètement

liquidation. Un gros souci : 35 emplois, 38 résidents, dans l'angoisse de la fermeture, nous font confiance, à Françoise BURET et Michèle PARRAT, à la déléguée... Marc dépatouille, rassure, plaisir de rencontre, tant et si bien que le navire est sauvé, que l'association COALLIA remplace les « suce-roque » de la société SINERIS et qu'une voie de développement est même envisagée. Chapeau ! Pour faire bonne mesure, il est maintenant chargé de relancer le projet agro-alimentaire Lavandet dans la friche industrielle de Gardéchoise !

Tout ça, pour BARJAC, pour les gens, un peu pour moi, à l'œil, part quelques traces de repas et... cette reconnaissance du Conseil Municipal pour le titre de « Citoyen d'honneur ».

Édouard CHAULIAC

PERMANENCES EN MAIRIE

Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi :

le matin : de 08 h 00 à 12 h 00

l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00

sauf le vendredi 16 h 30

Le Maire reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél. : 04.66.24.50.09 Fax : 04.66.24.54.36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

Site Internet : barjac.fr

Assistante sociale : 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30

(Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04.66.24.01.07)

Relais Assistantes Maternelles :

2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12 heures, salle de sports (à l'exclusion des vacances scolaires)

Relais Emploi :

1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00

Mission Locale Jeunes (16 à 25 ans) : information, orientation, accompagnement vers la formation et l'emploi : 04.66.25.40.01

2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- mardi : de 16 h 00 à 18 h 00

- mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

- vendredi : de 09 h 00 à 12 h 00

- samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

CINEMA MUNICIPAL « TRINTIGNANT »

séances :

- Mardi à 20 h 30

- Vendredi à 18 h 30 et 21 h 00

- Dimanche après-midi à 17 h 30

(en période estivale : 18 h 30 et 21 h 15)

Pour obtenir le programme du mois barjac.fr ou contact bibliotheque.barjac@orange.fr

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Tous les mercredis après-midi et vacances scolaires : de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

GARDERIE PERISCOLAIRE

Tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

FOYER DES JEUNES

1 ou 2 vendredi soir par mois pour une sortie.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Les lundis mardis mercredis vendredis de : 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Tel.: 04.66.24.53.44

Mail : ot.barjac@orange.fr

DECHETTERIE

- Du lundi au samedi : de 8 h 30 à 12 h 30

- le vendredi de 13h30 à 17 h

Revue municipale 2016 de BARJAC

Parution annuelle

Direction de la publication : Édouard CHAULET - Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRÉ, photographe - Édouard CHAULET

Conception et réalisation : Public imprim

RETROSPECTIVE



28 Février 2016



A KATMANDOU avec l'ambassadeur au NÉPAL



Caisse Locale du CREDIT AGRICOLE



Cécile DUFLOT en visite



Clémentine AUTAIN dans les rues de Barjac



A BERNE BARJAC tient sa place !

RETROSPECTIVE



28 Février 2016



A KATMANDOU avec l'ambassadeur au NÉPAL



Caisse Locale du CREDIT AGRICOLE



Cécile DUFLOT en visite



Clémentine AUTAIN dans les rues de Barjac



A BERNE BARJAC tient sa place !



François RUFFIN - débat autour de son film merci Patron



La Poste, maison de services au public avec M. le Sous-Prefet et M. le Député



La vie de la cité en place publique



Victoires des cantines rebelles à la mairie de PARIS avec Dominique GRANIER, Président de la Chambre d'Agriculture du Gard, Noël MAMERE et des élus Nîmoises



Quand les cantines se rebellent avec un plus bio - SALON DE PROVENCE



« Scène Champêtre », huile sur toile, 153x237, 1967

A PROPOS DE LA « SCÈNE CHAMPÊTRE » - Salle du Conseil Municipal

Peinture de ROGER PAYEN (1913-2012) • Exposée à la mairie de Barjac

Cette toile a été peinte 17 ans après que son projet ait été conçu. Plusieurs esquisses réalisées à la Prison de la Santé, pendant l'emprisonnement de Roger Payen pour faits de résistance, témoignent de ce travail. Sur le plan thématique, on retrouve là, comme dans bien d'autres dessins, les grands idéaux pour lesquels Roger Payen s'est toujours battu : la possibilité pour tous d'avoir des loisirs, l'importance des congés payés et de pouvoir, dès lors, profiter de la nature, de la culture, de la musique, ou bien encore des activités sportives. Sur le plan pictural, le traitement est celui de toute la période cubiste du peintre, très représentative de sa production d'avant guerre et de la période d'immersion. C'est probablement la dernière œuvre réalisée suivant cette approche plastique.